



Parizeau Pawulski  
Architectes  
s.e.n.c.

9880, rue Clark, suite 205  
Montréal (Qc) H3L 2R3  
T. 514.481.4669  
F. 514.481.9899

info@p2architectes.qc.ca

SCEAUX



RÉVISIONS

DATE	ÉMISSION	PAR
24 12 03	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
24 06 20	ADDENDA A01	Y.D.L.
23 12 15	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
20 10 30	CONSULTATION CCU	Y.D.L.
23 10 30	COORDINATION	Y.D.L.

INGÉNIEURS



MLC ASSOCIÉS inc.  
Siège Social:  
2990 Avenue Pierre-Péladeau, bureau 400, Level 450-687-7077

PLAN CLÉ

CLIENT



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

PROJET

**HABITATION COLERAINÉ  
SAINT-GABRIEL (#336)  
REMPACEMENT DES PORTES,  
FENÊTRES, AVANT-CORPS,  
BALCONS ET ESCALIERS**

2344 - 2354 RUE AUGUSTIN-CANTIN, Montréal  
2321 - 2341 RUE SAINT-CHARLES, Montréal

TITRE DE LA FEUILLE

PAGE FRONTISPICE

INFORMATION

CHARGÉ DE PROJET

YANNICK DES LANDES, arch.

DATE	RÉFÉRENCE CLIENT
	336-5615
DESSINÉ	PROJET NO.
	22-605
ÉCHELLE INDIQUÉE	PAGE
FICHER 605-A100	A-000

# HABITATIONS COLERAINÉ SAINT GABRIEL - OMHM #336

## REMPACEMENT DES PORTES, FENÊTRES, AVANT CORPS, BALCONS ET ESCALIERS

2344 - 2354 RUE AUGUSTIN-CANTIN, Montréal

2321 - 2341 RUE SAINT-CHARLES, Montréal

2344 - 2354 RUE AUGUSTIN-CANTIN



2321 - 2341 RUE SAINT-CHARLES

### LISTE DES DESSINS\_

#### ARCHITECTURE

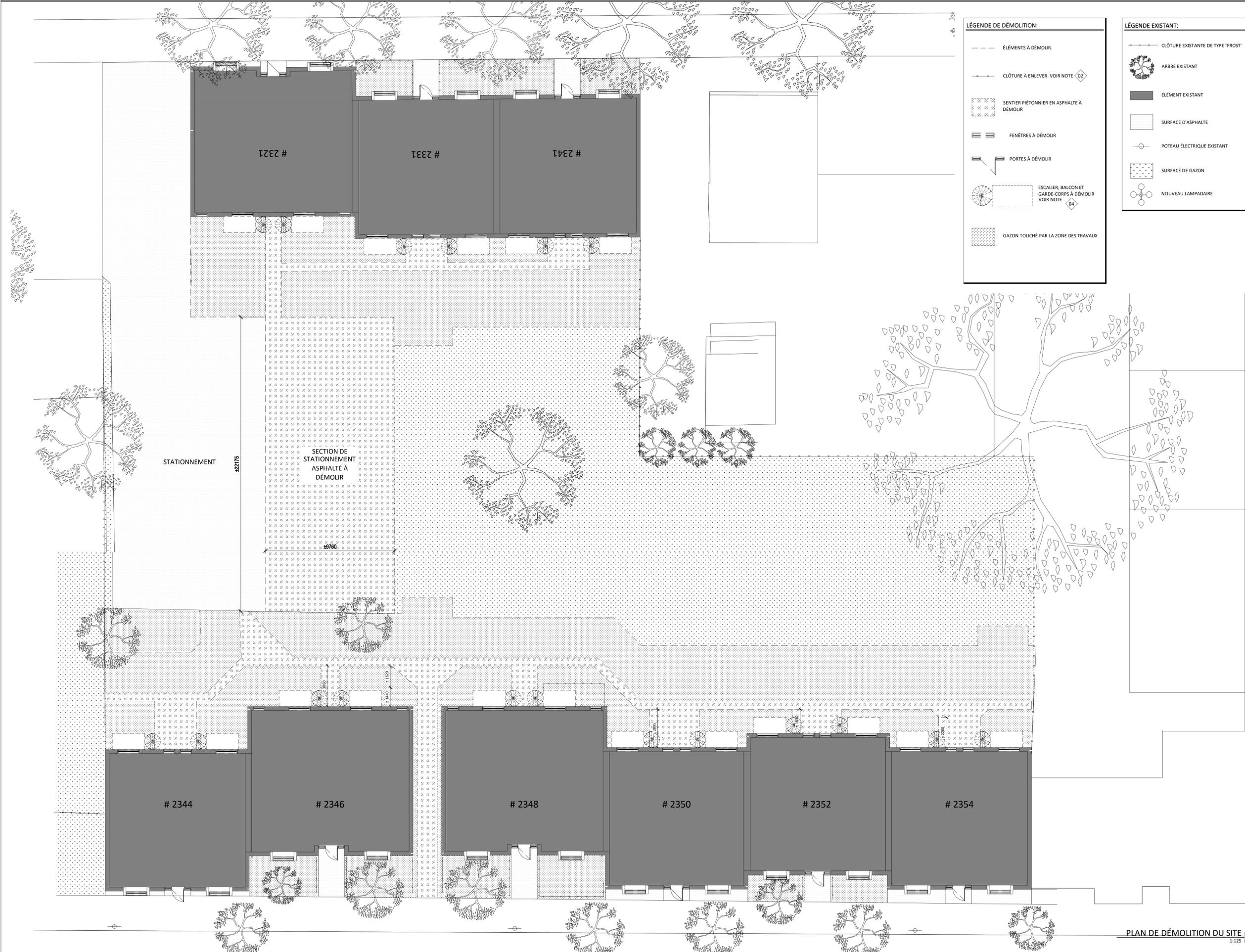
A-000 PAGE COUVERTURE

#### EXISTANT DÉMOLITION

D-100 DÉMOLITION - PLAN D'IMPLANTATION  
D-101 DÉMOLITION - PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE - RUE AUGUSTIN-CANTIN  
D-102 DÉMOLITION - PLANS 2e ET 3e ÉTAGE - RUE AUGUSTIN-CANTIN  
D-103 DÉMOLITION - PLAN DE TOITURE - RUE AUGUSTIN-CANTIN  
D-104 DÉMOLITION - PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE - RUE ST-CHARLES  
D-105 DÉMOLITION - PLANS 2e ET 3e ÉTAGE - RUE ST-CHARLES  
D-106 DÉMOLITION - PLAN DE TOITURE - RUE ST-CHARLES  
D-301 DÉMOLITION - ÉLÉVATIONS - RUE AUGUSTIN-CANTIN  
D-302 DÉMOLITION - ÉLÉVATIONS - RUE ST-CHARLES  
D-501 DÉMOLITION - COUPES DES AVANT-CORPS

#### NOUVEL AMÉNAGEMENT

A-100 CONSTRUCTION - PLAN D'IMPLANTATION  
A-101 CONSTRUCTION - PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE - RUE AUGUSTIN-CANTIN  
A-102 CONSTRUCTION - PLANS 2e ET 3e ÉTAGE - RUE AUGUSTIN-CANTIN  
A-104 CONSTRUCTION - PLAN DE TOITURE - RUE AUGUSTIN-CANTIN  
A-105 CONSTRUCTION - PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE - RUE ST-CHARLES  
A-105 CONSTRUCTION - PLANS 2e ET 3e ÉTAGE - RUE ST-CHARLES  
A-106 CONSTRUCTION - PLAN DE TOITURE - RUE ST-CHARLES  
A-301 CONSTRUCTION - ÉLÉVATIONS - RUE AUGUSTIN-CANTIN  
A-302 CONSTRUCTION - ÉLÉVATIONS - RUE ST-CHARLES  
A-501 CONSTRUCTION - TABLEAU DE PORTES ET FENÊTRES, COUPES ET DÉTAILS  
A-502 CONSTRUCTION - COUPES ET DÉTAILS DES AVANT-CORPS  
A-503 CONSTRUCTION - DÉTAILS - RUE ST-CHARLES  
A-601 CONSTRUCTION - DÉTAILS DES BALCONS ET DES ESCALIERS  
A-602 CONSTRUCTION - DÉTAILS AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR



**LÉGENDE DE DÉMOLITION:**

- ÉLÉMENTS À DÉMOLIR.
- CLÔTURE À ENLEVER. VOIR NOTE 02
- SENTIER PIÉTONNIER EN ASPHALTE À DÉMOLIR
- FENÊTRES À DÉMOLIR
- PORTES À DÉMOLIR
- ESCALIER, BALCON ET GARDE-CORPS À DÉMOLIR VOIR NOTE 04
- GAZON TOUCHÉ PAR LA ZONE DES TRAVAUX

**LÉGENDE EXISTANT:**

- CLÔTURE EXISTANTE DE TYPE "FROST"
- ARBRE EXISTANT
- ÉLÉMENT EXISTANT
- SURFACE D'ASPHALTE
- POTEAU ÉLECTRIQUE EXISTANT
- SURFACE DE GAZON
- NOUVEAU LAMPADAIRE

9880, rue Clark, suite 205  
 Montréal (Co) H3L 2R3  
 T. 514.481.4669  
 F. 514.481.9899

**Parizeau Pawulski**  
 Architectes  
 s.e.n.c.

info@p2architectes.qc.ca

**Ordre des Architectes du Québec**

A 5659  
**YANNICK DES LANDES**  
 ARCHITECTE

REVISIONS

NO	DATE	DESCRIPTION	PAR

24	12	03	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
24	06	20	ADDENDA A01	Y.D.L.
A	M	J		

DATE EMISSION PAR

**MLC**  
 MLC ASSOCIÉS inc.  
 Siège Social:  
 2990 Avenue Pierre-Péladeau, bureau 400, Laval 450-687-7077  
 www.mlcassociés.com

PLAN CLÉ

CLIENT

**Office municipal d'habitation de Montréal**

PROJET

**HABITATION COLERAINÉ SAINT-GABRIEL (#336)  
 REMPLACEMENT DES PORTES, FENÊTRES, AVANT-CORPS, BALCONS ET ESCALIERS**

2344 - 2354 RUE AUGUSTIN-CANTIN, Montréal  
 2321 - 2341 RUE SAINT-CHARLES, Montréal

TITRE DE LA FEUILLE

**DÉMOLITION  
 PLAN D'IMPLANTATION**

INFORMATION

CHARGÉ DE PROJET  
 YANNICK DES LANDES, arch.

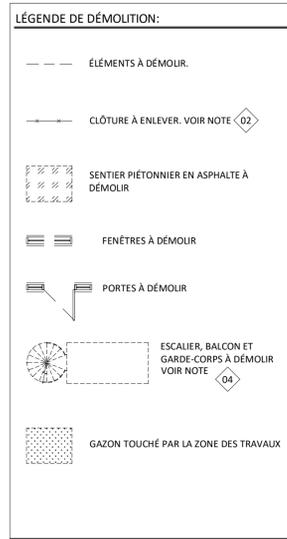
DATE	24/06/20	RÉFÉRENCE CLIENT 336-5615
DESSINÉ		PROJET NO. 22-605
ÉCHELLE INDIQUÉE		PAGE
FICHER 605-A100		<b>D-100</b>

**NOTES DE DÉMOLITION :**

- ÉLAGUER LES ARBRES LORSQUE REQUIS POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX
- DESCRIPTION CLÔTURE BASSE À ENLEVER: CLÔTURE EN TUBE D'ACIER Ø38MM, 850MM DE HAUTEUR, POTEAUX @1000MM C/C, FONDATION ±1200MM DE PROFONDEUR.

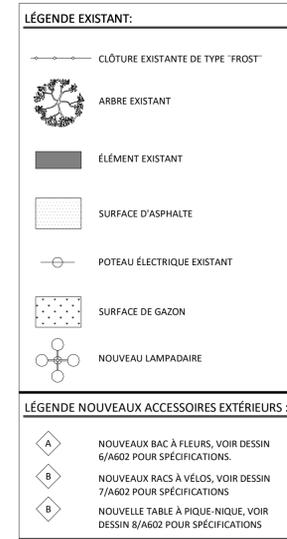
**NOTES SPÉCIFIQUES DE DÉMOLITION :**

- 01 ANNULÉ
- 02 CLÔTURE BASSE ET FONDATION (PIEUX) À ENLEVER
- 03 SECTION DE CLÔTURE À ENLEVER (CONSERVER ET ENTREPOSER PENDANT LES TRAVAUX), RE-INSTALLER À LA FIN DU CHANTIER
- 04 VÉRIFIER TOUTS LES DIMENSIONS DES BALCONS SUR PLACE (2440 x 1220 +/-), COUPER LES PROFILS EN "C" QUI SUPPORTENT LES BALCONS EN PORT-A-FAUX VIS-À-VIS LE CARRÉ DE BOIS TEL QUE DÉTAIL 04/D-501
- 05 ARBRES À PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX. VOIR DÉTAIL DE PROTECTION 04/A-602



**NOTES GÉNÉRALES:**

- LES DIMENSIONS NE DOIVENT PAS ÊTRE MESURÉES À L'ÉCHELLE SUR LES DESSINS.
- VÉRIFIER AU CHANTIER TOUTES LES DIMENSIONS ET CONDITIONS EXISTANTES, ET COORDONNER AVEC LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS. AVISER L'ARCHITECTE DE TOUTE DIFFÉRENCE OU INCOHÉRENCE DANS LES DOCUMENTS AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.
- TOUTS LES TRAVAUX QUI NE SERAIENT PAS SPÉCIFIÉS EXPLICITEMENT DANS LES DOCUMENTS DES PROFESSIONNELS MAIS QUI SONT NÉCESSAIRES À LA MISE EN FORME DE L'OUVRAGE DEVONT S'EXÉCUTER SELON LES RÈGLES DE L'ART, SUITE À LEUR APPROBATION PAR L'ARCHITECTE.
- S'ASSURER QUE LES ÉLÉMENTS À DÉMOUR NE SONT PAS PORTEURS. S'IL S'AVÉRERAIT QU'UN OU DES ÉLÉMENTS À DÉMOUR SONT PORTEUR, AVISER IMMÉDIATEMENT L'ARCHITECTE ET ATTENDRE LES NOUVELLES INSTRUCTIONS AVANT DE POURSUIVRE LES TRAVAUX DANS LA ZONE CONCERNÉE.
- INSTALLER LES SUPPORTS TEMPORAIRES POUR LES TRAVAUX DE STRUCTURE.
- RÉPARER TOUTS LES ÉLÉMENTS ENDOMMAGÉS PAR LES TRAVAUX ET NETTOYER LES LIEUX.
- PRENDRE TOUTES LES MESURES NÉCESSAIRES POUR ASSURER L'INTÉGRITÉ ET LA PROTECTION DU BÂTIMENT EXISTANT AINSI QUE DES TRAVAUX CONTRE TOUTS LES DOMMAGES CAUSÉS PAR LE FROID, LES INFILTRATIONS D'EAU, LES INTÉMPÉRIES, L'EXÉCUTION DES TRAVAUX ET TOUTES LES AUTRES CAUSES.
- S'ASSURER DU BON FONCTIONNEMENT DE TOUTS LES ÉQUIPEMENTS INSTALLÉS OU RÉINSTALLÉS.
- ENLEVER TOUTS LES ÉLÉMENTS EN CONFIT AVEC LE NOUVEL AMÉNAGEMENT.
- EXCAVER, REMBLAYER ET RAGRÉER BUT DE TERRAIN NÉCESSAIRES AUX NOUVELLES FONDATIONS ET TRAVAUX LIÉS À LA STRUCTURE
- LE BÂTIMENT SERA HABITÉ PENDANT LA DURÉE DES TRAVAUX. DES MESURES DE PROTECTION TEMPORAIRES RIGIDES ET ÉTANCHES (CLOISON DANS LE SALON À 4PIEDS DU MUR EXTÉRIEUR) DEVRONT ÊTRE PRÉVUES PAR L'ENTREPRENEUR PLUS PARTICULIÈREMENT CONCERNANT LA RECONSTRUCTION DES AVANT-CORPS. LES INTERVENTIONS DANS LES LOGEMENTS DEVRONT ÊTRE COORDONNÉES DIRECTEMENT AVEC L'OMHM. LA DURÉE D'INTERVENTION MAXIMUM DANS UN LOGEMENT EST DE 1 SEMAINE.
- L'ENTREPRENEUR AURA ACCÈS À L'EAU VIA LE SYSTÈME D'ARROSAGE EXTÉRIEUR ET À L'ÉLECTRICITÉ VIA LE PANNEAU ÉLECTRIQUE DE SERVICE
- LE TERRAIN DEVRA ÊTRE REMIS TEL QUE SON ÉTAT INITIAL.
- DANS TOUTES LES CAGES D'ESCALIER, PRÉVOIR LE DÉPLACEMENT DE L'EXTINCTEUR ANCRÉ SUR LE MUR EXTÉRIEUR SUR UN DES MURS ADJACENTS, RAGRÉER LES SURFACES



**RÉVISIONS**

DATE	ÉMISSION	PAR
24 12 03	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
24 06 20	ADDENDA A01	Y.D.L.
23 12 15	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
20 10 30	CONSULTATION CCU	Y.D.L.
23 10 30	COORDINATION	Y.D.L.

**INGÉNIEURS**

**MLC**  
MLC ASSOCIÉS inc.  
Siège Social:  
2990 Avenue Pierre-Péladeau, bureau 400, Laval 450-687-7077  
www.mlcassociés.com

PLAN CLÉ

**CLIENT**

Office municipal d'habitation de Montréal

**PROJET**

**HABITATION COLÉRAINE SAINT-GABRIEL (#336)**  
**REMPLACEMENT DES PORTES, FENÊTRES, AVANT-CORPS, BALCONS ET ESCALIERS**

2344 - 2354 RUE AUGUSTIN-CANTIN, Montréal  
2321 - 2341 RUE SAINT-CHARLES, Montréal

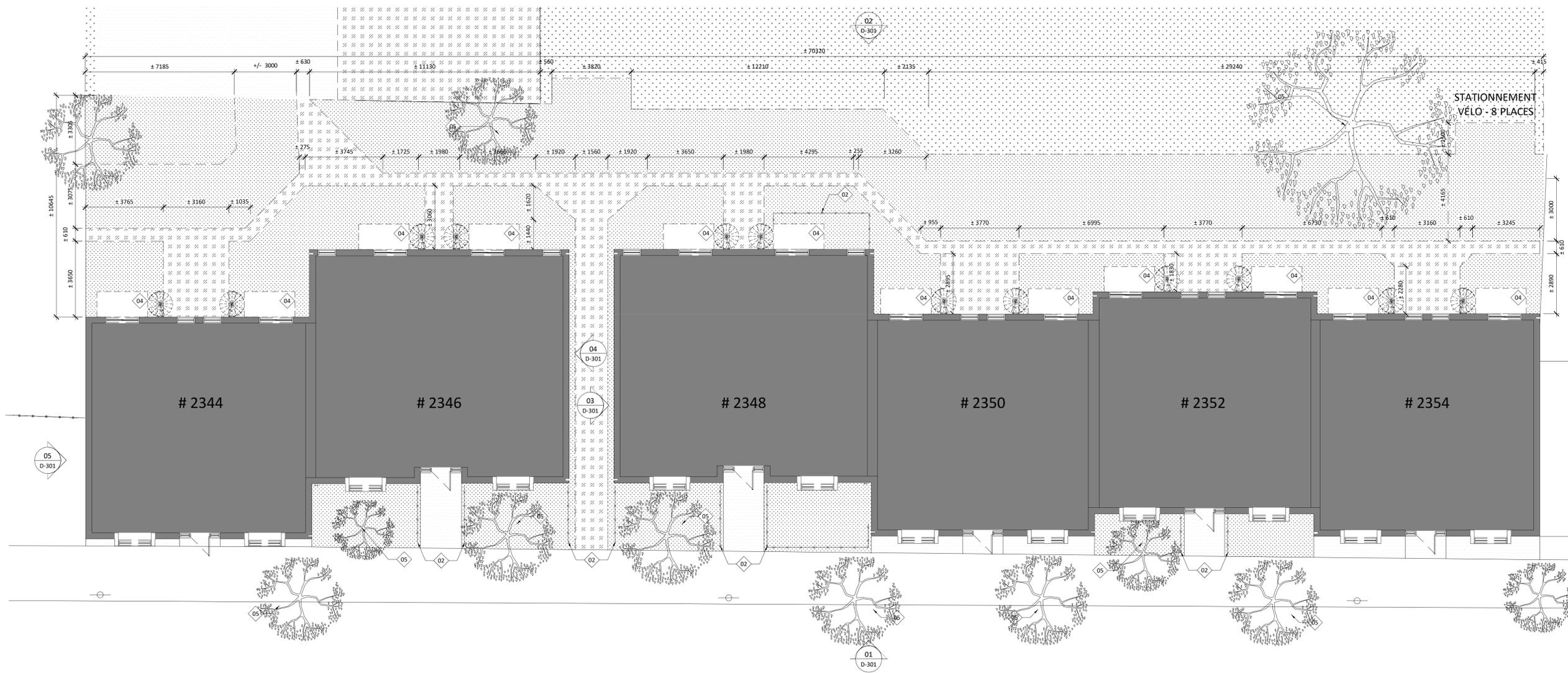
**TITRE DE LA FEUILLE**

**DÉMOLITION**  
**PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE**  
**RUE AUGUSTIN-CANTIN**

**INFORMATION**

CHARGÉ DE PROJET  
YANNICK DES LANDES, arch.

DATE	RÉFÉRENCE CLIENT
DESSINÉ	PROJET NO.
ÉCHELLE INDIQUÉE	PAGE
FICHER	



RUE AUGUSTIN-CANTIN

**NOTES DE DÉMOLITION :**

- ÉLAGUER LES ARBRES LORSQUE REQUIS POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX
- DESCRIPTION CLÔTURE BASSE À ENLEVER : CLÔTURE EN TUBE D'ACIER Ø38MM, 850MM DE HAUTEUR, POTEAUX @1100MM C/C, FONDATION ±1200MM DE PROFONDEUR.

**NOTES SPÉCIFIQUES DE DÉMOLITION :**

- 01 ANNULÉ
- 02 CLÔTURE BASSE ET FONDATION (PIEUX) À ENLEVER
- 03 SECTION DE CLÔTURE À ENLEVER (CONSERVER ET ENTREPOSER PENDANT LES TRAVAUX), RE-INSTALLER À LA FIN DU CHANTIER
- 04 VÉRIFIER TOUTS LES DIMENSIONS DES BALCONS SUR PLACE (2440 x 1220 +/-), COUPER LES PROFILS EN "C" QUI SUPPORTENT LES BALCONS EN PORT-À-FALX VIS-À-VIS LE CARRÉ DE BOIS TEL QUE DÉTAIL 04/D-501
- 05 ARBRES À PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX. VOIR DÉTAIL DE PROTECTION 04/A-602

**LÉGENDE DE DÉMOLITION:**

- ÉLÉMENTS À DÉMOUR.
- CLÔTURE À ENLEVER. VOIR NOTE 02
- SENTIER PIÉTONNIER EN ASPHALTE À DÉMOUR
- FENÊTRES À DÉMOUR
- PORTES À DÉMOUR
- ESCALIER, BALCON ET GARDE-CORPS À DÉMOUR VOIR NOTE 04
- GAZON TOUCHÉ PAR LA ZONE DES TRAVAUX

**NOTES GÉNÉRALES:**

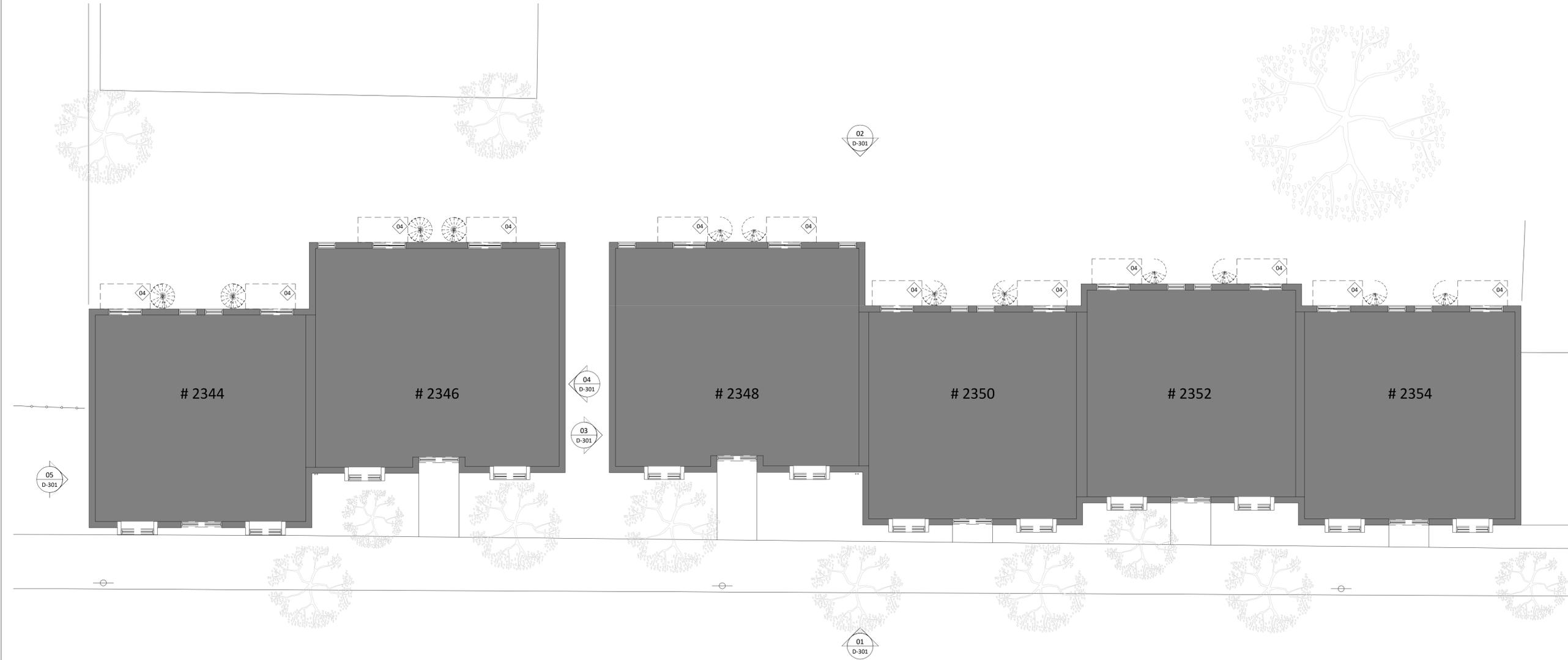
- LES DIMENSIONS NE DOIVENT PAS ÊTRE MESURÉES À L'ÉCHELLE SUR LES DESSINS.
- VÉRIFIER AU CHANTIER TOUTES LES DIMENSIONS ET CONDITIONS EXISTANTES, ET COORDONNER AVEC LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS. AVISER L'ARCHITECTE DE TOUTE DIFFÉRENCE OU INCOHÉRENCE DANS LES DOCUMENTS AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.
- TOUTS LES TRAVAUX QUI NE SÉRAIENT PAS SPÉCIFIÉS EXPLICITEMENT DANS LES DOCUMENTS DES PROFESSIONNELS MAIS QUI SONT NÉCESSAIRES À LA MISE EN FORME DE L'OUVRAGE DEVRONT S'EXÉCUTER SELON LES RÈGLES DE L'ART, SUITE À LEUR APPROBATION PAR L'ARCHITECTE.
- S'ASSURER QUE LES ÉLÉMENTS À DÉMOUR NE SONT PAS PORTEURS. S'IL S'AVÉRAIT QU'UN OU DES ÉLÉMENTS À DÉMOUR SONT PORTEUR, AVISER IMMÉDIATEMENT L'ARCHITECTE ET ATTENDRE LES NOUVELLES INSTRUCTIONS AVANT DE POURSUIVRE LES TRAVAUX DANS LA ZONE CONCERNÉE.
- INSTALLER LES SUPPORTS TEMPORAIRES POUR LES TRAVAUX DE STRUCTURE.
- RÉPARER TOUTS LES ÉLÉMENTS ENDOMMAGÉS PAR LES TRAVAUX ET NETTOYER LES LIEUX.
- PRENDRE TOUTES LES MESURES NÉCESSAIRES POUR ASSURER L'INTÉGRITÉ ET LA PROTECTION DU BÂTIMENT EXISTANT AINSI QUE DES TRAVAUX CONTRE TOUTS LES DOMMAGES CAUSÉS PAR LE FROID, LES INFILTRATIONS D'EAU, LES INTÉMPÉRIES, L'EXÉCUTION DES TRAVAUX ET TOUTES LES AUTRES CAUSES.
- S'ASSURER DU BON FONCTIONNEMENT DE TOUTS LES ÉQUIPEMENTS INSTALLÉS OU RÉINSTALLÉS.
- ENLEVER TOUTS LES ÉLÉMENTS EN CONFIT AVEC LE NOUVEL AMÉNAGEMENT.
- EXCAVER, REMBLAYER ET RAGRÉER BUT DE TERRAIN NÉCESSAIRES AUX NOUVELLES FONDATIONS ET TRAVAUX LIÉS À LA STRUCTURE
- LE BÂTIMENT SERA HABITÉ PENDANT LA DURÉE DES TRAVAUX. DES MESURES DE PROTECTION TEMPORAIRES RIGIDES ET ÉTANCHES (CLOISON DANS LE SALON À APIS DU MUR EXTÉRIEUR) DEVRONT ÊTRE PRÉVUES PAR L'ENTREPRENEUR PLUS PARTICULIÈREMENT CONCERNANT LA RECONSTRUCTION DES AVANT-CORPS. LES INTERVENTIONS DANS LES LOGEMENTS DEVRONT ÊTRE COORDONNÉES DIRECTEMENT AVEC L'OMHM. LA DURÉE D'INTERVENTION MAXIMUM DANS UN LOGEMENT EST DE 1 SEMAINE.
- L'ENTREPRENEUR AURA ACCÈS À L'EAU VIA LE SYSTÈME D'ARROSAGE EXTÉRIEUR ET À L'ÉLECTRICITÉ VIA LE PANNEAU ÉLECTRIQUE DE SERVICE
- LE TERRAIN DEVRA ÊTRE REMIS TEL QUE SON ÉTAT INITIAL.
- DANS TOUTES LES CAGES D'ESCALIER, PRÉVOIR LE DÉPLACEMENT DE L'EXTINCTEUR ANCRÉ SUR LE MUR EXTÉRIEUR SUR UN DES MURS ADJACENTS, RAGRÉER LES SURFACES

**LÉGENDE EXISTANT:**

- CLÔTURE EXISTANTE DE TYPE "FROST"
- ARBRE EXISTANT
- ÉLÉMENT EXISTANT
- SURFACE D'ASPHALTE
- POTEAU ÉLECTRIQUE EXISTANT
- SURFACE DE GAZON
- NOUVEAU LAMPADAIRE

**LÉGENDE NOUVEAUX ACCESSOIRES EXTÉRIEURS :**

- A NOUVEAUX BAC À FLEURS, VOIR DESSIN 6/A602 POUR SPÉCIFICATIONS.
- B NOUVEAUX RACS À VÉLOS, VOIR DESSIN 7/A602 POUR SPÉCIFICATIONS
- B NOUVELLE TABLE À PIQUE-NIQUE, VOIR DESSIN 8/A602 POUR SPÉCIFICATIONS



RUE AUGUSTIN-CANTIN

DÉMOLITION - PLAN DU 2e ET DU 3e ÉTAGE  
RUE AUGUSTIN-CANTIN 1:100 01 D-102

9880, rue Clark, suite 205  
Montréal (Qc) H3L 2R3  
T. 514.481.4669  
F. 514.481.9899

**Parizeau Pawulski**  
Architectes  
s.e.n.c.

info@p2architectes.qc.ca



DATE	ÉMISSION	PAR
24 12 03	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
24 06 20	ADDENDA A01	Y.D.L.
23 12 15	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
20 10 30	CONSULTATION CCU	Y.D.L.
23 10 30	COORDINATION	Y.D.L.
A M J		

**MLC**  
www.mlcassociés.com

MLC ASSOCIÉS inc.  
Siège Social:  
2990 Avenue Pierre-Péladeau, bureau 400, Laval 450-687-7077

**Office municipal d'habitation de Montréal**

**HABITATION COLERAINÉ SAINT-GABRIEL (#336)  
REMPACEMENT DES PORTES, FENÊTRES, AVANT-CORPS, BALCONS ET ESCALIERS**

2344 - 2354 RUE AUGUSTIN-CANTIN, Montréal  
2321 - 2341 RUE SAINT-CHARLES, Montréal

DÉMOLITION - PLANS 2e ET 3e  
RUE AUGUSTIN-CANTIN

CHARGÉ DE PROJET  
YANNICK DES LANDES, arch.

DATE	22-605	RÉFÉRENCE CLIENT 336-5615
DESSINÉ	605-A100	PROJET NO. 22-605
ÉCHELLE INDIQUÉE		PAGE
FICHER		D-102

9880, rue Clark, suite 205  
 Montréal (Co) H3L 2R3  
 T. 514.481.4669  
 F. 514.481.9899

**Parizeau Pawulski**  
 Architectes  
 s.e.n.c.

info@p2architectes.qc.ca



NO	DATE	DESCRIPTION	ÉLABORÉ
24	12 03	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
24	06 20	ADDENDA A01	Y.D.L.
23	12 15	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
20	10 30	CONSULTATION CCU	Y.D.L.
23	10 30	COORDINATION	Y.D.L.

DATE	ÉMISSION	PAR
A	M	J

**MLC**  
 MLC ASSOCIÉS inc.  
 Siège Social:  
 2990 Avenue Pierre-Péladeau, bureau 400, Laval 450-687-7077

www.mlcassociés.com

**Office municipal d'habitation de Montréal**

**HABITATION COLERAINE SAINT-GABRIEL (#336)  
 REMPLACEMENT DES PORTES, FENÊTRES, AVANT-CORPS, BALCONS ET ESCALIERS**

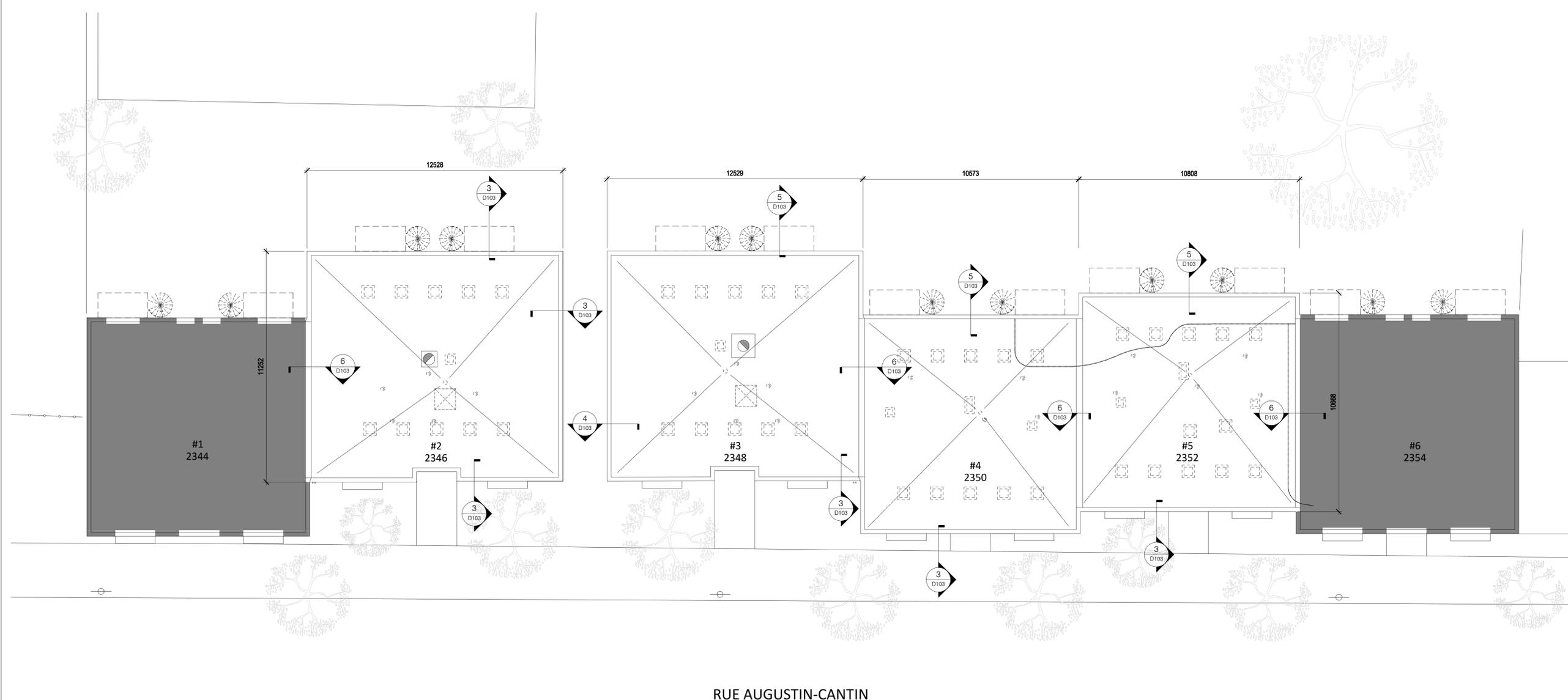
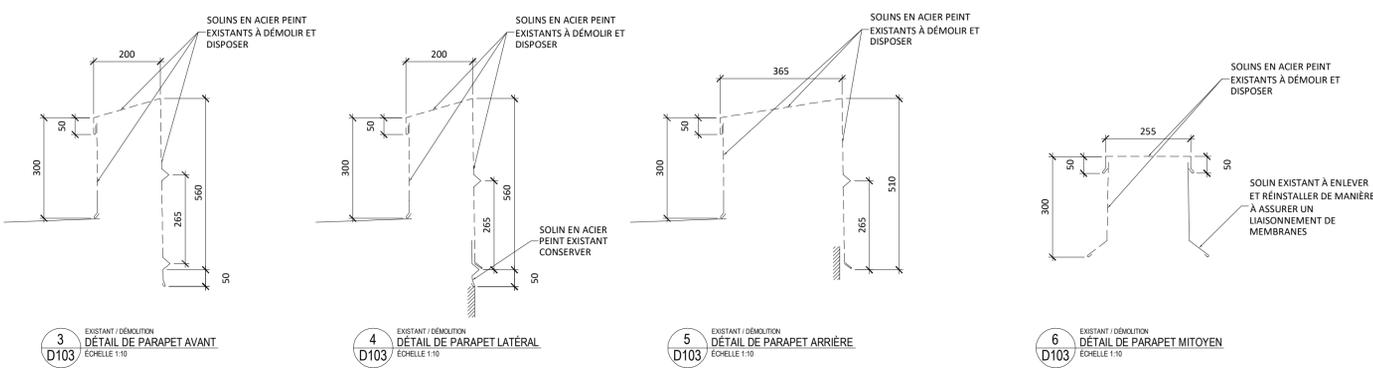
2344 - 2354 RUE AUGUSTIN-CANTIN, Montréal  
 2321 - 2341 RUE SAINT-CHARLES, Montréal

**DÉMOITION - PLAN DE TOITURE  
 RUE AUGUSTIN-CANTIN**

CHARGÉ DE PROJET  
 YANNICK DES LANDES, arch.

DATE	336-5615
DESSINÉ	PROJET NO. 22-605
ÉCHELLE INDIQUÉE	PAGE
FICHER 605-A-100	<b>D-103</b>

NOTES SPÉCIFIQUES EXISTANT ET DÉMOLITION	LÉGENDE TYPIQUE DÉMOLITION
DÉGARNIR LE COMPLEXE D'ÉTANCHÉITÉ EXISTANT ET EXPOSER LE PONTAGE EXISTANT À CONSERVER. COMPOSITION EXISTANTE : - MEMBRANE MULTICOUCHE ASPHALTE GRAVIER 5 PLUS PLEINE ADHÉRENCE - CARTON FIBRE PLEINE ADHÉRENCE - PONTAGE DE PLANCHES 25 MM EXISTANT À CONSERVER - ENTRETOIT VENTILÉ (SYSTÈME CROISÉ À 2 NIVEAUX) - SOUVES DE TOIT - ISOLANT EXISTANT, VARIABLE	
ANTENNE EXISTANTE. (POSITION À DÉTERMINER SUR PLACE EN PRÉSENCE DU PROFESSIONNEL). L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LES ENLEVER AU DÉBUT DES TRAVAUX ET LES REMETTRE AUX LOCATAIRES. RÉINSTALLER CELLES IDENTIFIÉES COMME ÉTANT FONCTIONNELLES. VOIR EXÉCUTION.	- LE FILAGE DE CÂBLO-DISTRIBUTION SUR LA TOITURE ET PARAPET N'EST PAS REPRÉSENTÉ
REPRÉSENTATION DE BOÎTE DE RACCORDEMENT EXISTANTE À CLAPETS MULTIPLES. SORTIE MÉCANIQUE À ENLEVER ET DISPOSER INCLUANT BÂTI, CLAPETS ET COUVERCLE.	- SOUTENIR TEMPORAIREMENT LES INSTALLATIONS DE CÂBLO-DISTRIBUTION PRÉSENTES EN SURFACE DES COUVERTURES LORS DES TRAVAUX.
DRAIN DE TOIT EXISTANT À ENLEVER ET DISPOSER.	- LORSQU'UN ÉQUIPEMENT DE TOIT OU ACCESSOIRE DOIT ÊTRE DÉPLACÉ, FERMER LES OUVERTURES RÉSIDUELLES EN CONTINUITÉ DE LA COMPOSITION, EN INSTALLANT DES APPUIS PÉRIMÉTRIQUES. ASSURER STABILITÉ.
ÉVENT DE TOIT EXISTANT À ENLEVER ET DISPOSER.	- L'ENTREPRENEUR DEVRA PROTÉGER SES DRAINS PENDANT TOUTE LA PÉRIODE DE DÉMOLITION ET AUTRES TRAVAUX SUBSÉQUENTS AFIN D'ÉVITER TOUTE OBTURATION DU SYSTÈME DE DRAINAGE.
VENTILATEUR D'ENTRETOIT EXISTANT (MAXIMUM) INCLUANT BÂTI À ENLEVER ET DISPOSER	
TRAPPE D'ACCÈS AU TOIT À DÉMOLIR	

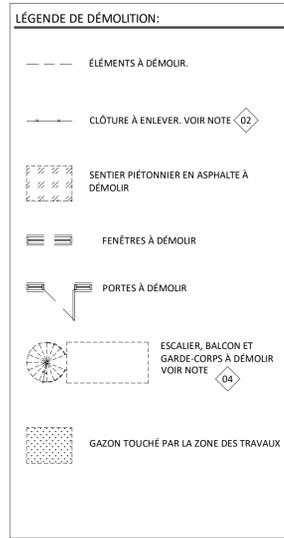


**NOTES DE DÉMOLITION :**

- ÉLAGUER LES ARBRES LORSQUE REQUIS POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX
- DESCRIPTION CLÔTURE BASSE À ENLEVER : CLÔTURE EN TUBE D'ACIER Ø38MM, ±610MM DE HAUTEUR, POTEAUX @±1000MM C/C, FONDATION ±1200MM DE PROFONDEUR.

**NOTES SPÉCIFIQUES DE DÉMOLITION :**

- ◊01 ANNULÉ
- ◊02 CLÔTURE BASSE ET FONDATION (PIEUX) À ENLEVER
- ◊03 SECTION DE CLÔTURE À ENLEVER (CONSERVER ET ENTREPOSER PENDANT LES TRAVAUX), RE-INSTALLER À LA FIN DU CHANTIER
- ◊04 VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS DES BALCONS SUR PLACE (2440 x 1220 +/-), COUPER LES PROFILÉS EN "C" QUI SUPPORTENT LES BALCONS EN PORT-À-FAUX VIS-À-VIS LE CARRÉ DE BOIS TEL QUE DÉTAIL 04/D-501
- ◊05 ARBRES À PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX, VOIR DÉTAIL DE PROTECTION 04/A-602



**NOTES GÉNÉRALES :**

- LES DIMENSIONS NE DOIVENT PAS ÊTRE MESURÉES À L'ÉCHELLE SUR LES DESSINS.
- VÉRIFIER AU CHANTIER TOUTES LES DIMENSIONS ET CONDITIONS EXISTANTES, ET COORDONNER AVEC LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS. AVISER L'ARCHITECTE DE TOUTE DIFFÉRENCE OU INCOHÉRENCE DANS LES DOCUMENTS AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.
- TOUTS LES TRAVAUX QUI NE SÉRAIENT PAS SPÉCIFIÉS EXPLICITEMENT DANS LES DOCUMENTS DES PROFESSIONNELS MAIS QUI SONT NÉCESSAIRES À LA MISE EN FORME DE L'OUVRAGE DEVONT S'EXÉCUTER SELON LES RÈGLES DE L'ART, SUITE À LEUR APPROBATION PAR L'ARCHITECTE.
- S'ASSURER QUE LES ÉLÉMENTS À DÉMOLIR NE SONT PAS PORTEURS. S'IL S'AVÉRAIT QU'UN OU DES ÉLÉMENTS À DÉMOLIR SONT PORTEUR, AVISER IMMÉDIATEMENT L'ARCHITECTE ET ATTENDRE LES NOUVELLES INSTRUCTIONS AVANT DE POURSUIVRE LES TRAVAUX DANS LA ZONE CONCERNÉE.
- INSTALLER LES SUPPORTS TEMPORAIRES POUR LES TRAVAUX DE STRUCTURE
- RÉPARER TOUTS LES ÉLÉMENTS ENDOMMAGÉS PAR LES TRAVAUX ET NETTOYER LES LIEUX.
- PRENDRE TOUTES LES MESURES NÉCESSAIRES POUR ASSURER L'INTÉGRITÉ ET LA PROTECTION DU BÂTIMENT EXISTANT AINSI QUE DES TRAVAUX CONTRE TOUTS LES DOMMAGES CAUSÉS PAR LE FROID, LES INFILTRATIONS D'EAU, LES INTÉMPÉRIES, L'EXÉCUTION DES TRAVAUX ET TOUTES LES AUTRES CAUSES.
- S'ASSURER DU BON FONCTIONNEMENT DE TOUTS LES ÉQUIPEMENTS INSTALLÉS OU RÉINSTALLÉS.
- ENLEVER TOUTS LES ÉLÉMENTS EN CONFIT AVEC LE NOUVEL AMÉNAGEMENT.
- EXCAVER, REMBLAYER ET RAGRÉER BUT DE TERRAIN NÉCESSAIRES AUX NOUVELLES FONDATIONS ET TRAVAUX LIÉS À LA STRUCTURE
- LE BÂTIMENT SERA HABITÉ PENDANT LA DURÉE DES TRAVAUX. DES MESURES DE PROTECTION TEMPORAIRES RIGIDES ET ÉTANCHES (CLOISON DANS LE SALON À APIS DU MUR EXTÉRIEUR) DEVONT ÊTRE PRÉVUES PAR L'ENTREPRENEUR PLUS PARTICULIÈREMENT CONCERNANT LA RÉCONSTRUCTION DES AVANT-CORPS. LES INTERVENTIONS DANS LES LOGEMENTS DEVONT ÊTRE COORDONNÉES DIRECTEMENT AVEC L'OMHM. LA DURÉE D'INTERVENTION MAXIMUM DANS UN LOGEMENT EST DE 1 SEMAINE.
- L'ENTREPRENEUR AURA ACCÈS À L'EAU VIA LE SYSTÈME D'ARROSAGE EXTÉRIEUR ET À L'ÉLECTRICITÉ VIA LE PANNEAU ÉLECTRIQUE DE SERVICE
- LE TERRAIN DEVRA ÊTRE REMIS TEL QUE SON ÉTAT INITIAL
- DANS TOUTES LES CAGES D'ESCALIER, PRÉVOIR LE DÉPLACEMENT DE L'EXTINCTEUR ANCRÉ SUR LE MUR EXTÉRIEUR SUR UN DES MURS ADJACENTS, RAGRÉER LES SURFACES



9880, rue Clark, suite 205  
Montréal (Qc) H3L 2R3  
T. 514.481.4669  
F. 514.481.9899

**Parizeau Pawulski**  
Architectes  
s.e.n.c.

info@p2architectes.qc.ca



**RÉVISIONS**

DATE	ÉMISSION	PAR
24 12 03	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
24 06 20	ADDENDA A01	Y.D.L.
23 12 15	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
20 10 30	CONSULTATION CCU	Y.D.L.
23 10 30	COORDINATION	Y.D.L.

**INGÉNIEURS**

MLC ASSOCIÉS inc.  
Siège Social:  
2990 Avenue Pierre-Péladeau, bureau 400, Laval 450-687-7077

PLAN CLÉ

**CLIENT**

Office municipal d'habitation de Montréal

**PROJET**

**HABITATION COLERAINE SAINT-GABRIEL (#336)**  
**REMPLACEMENT DES PORTES, FENÊTRES, AVANT-CORPS, BALCONS ET ESCALIERS**

2344 - 2354 RUE AUGUSTIN-CANTIN, Montréal  
2321 - 2341 RUE SAINT-CHARLES, Montréal

**TITRE DE LA FEUILLE**

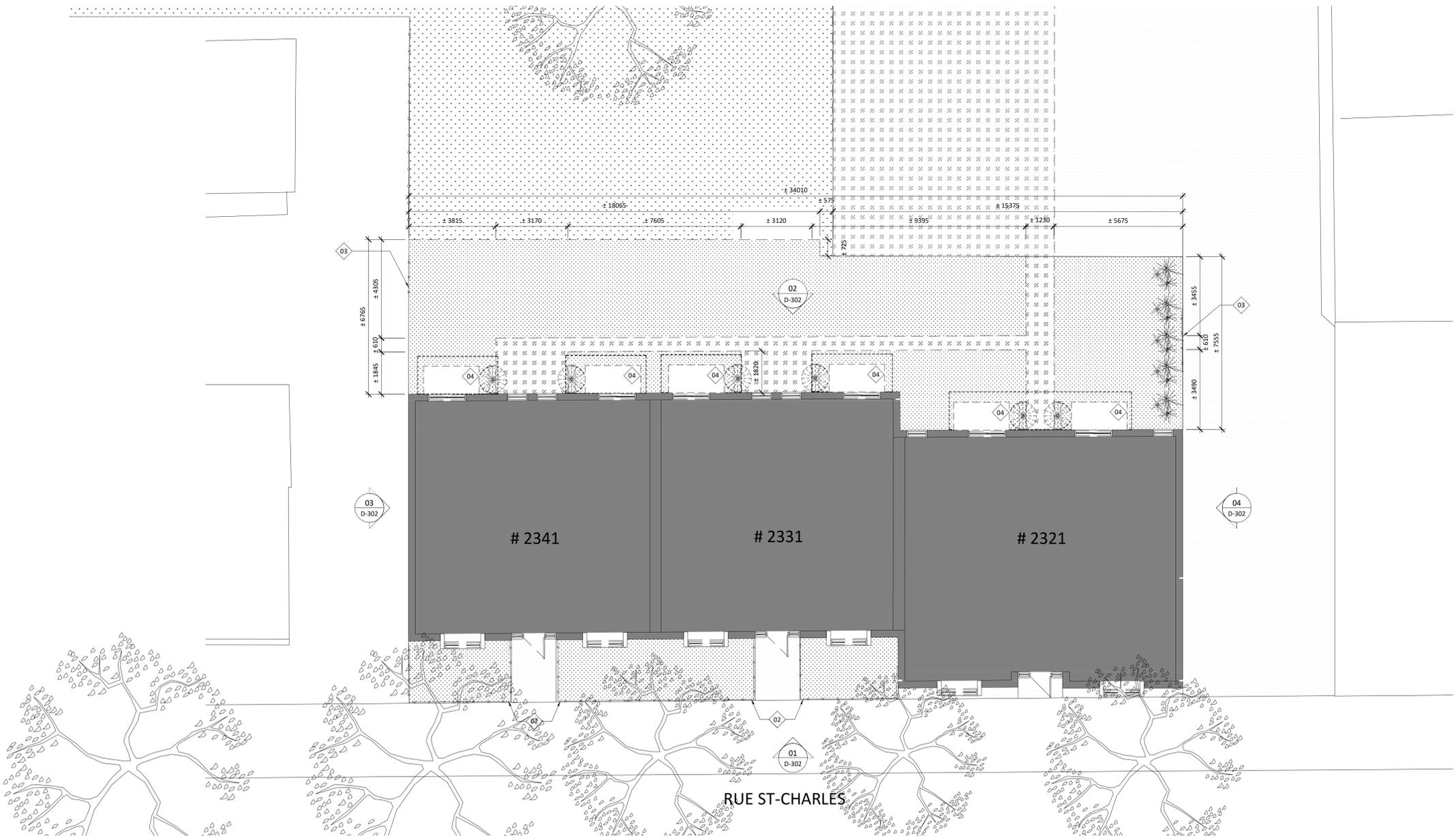
**DÉMOLITION**  
**PLAN DU REZ-DE-CAUSSÉE**  
**RUE ST-CHARLES**

**INFORMATION**

CHARGÉ DE PROJET  
YANNICK DES LANDES, arch.

DATE	RÉFÉRENCE CLIENT
DESSINÉ	PROJET NO.
ÉCHELLE	PAGE
FICHER	

336-5615  
22-605  
INDIQUÉE  
605-A100



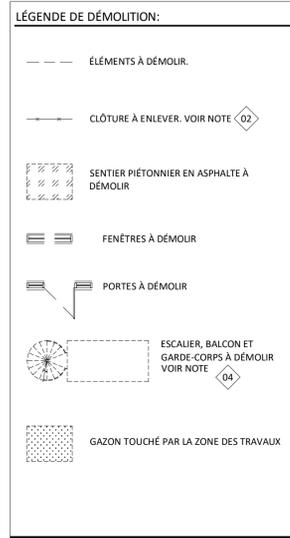
PLAN DE DÉMOLITION DU R.-D.-C. 01  
RUE ST-CHARLES 1:100 D-104

**NOTES DE DÉMOLITION :**

- ÉLAGUER LES ARBRES LORSQUE REQUIS POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX
- DESCRIPTION CLÔTURE BASSE À ENLEVER (02): CLÔTURE EN TUBE D'ACIER Ø38MM, 4510MM DE HAUTEUR, POTEAUX @±1000MM C/C, FONDATION ±1200MM DE PROFONDEUR.

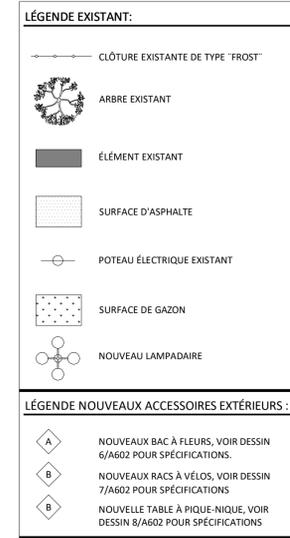
**NOTES SPÉCIFIQUES DE DÉMOLITION :**

- 01 ANNULÉ
- 02 CLÔTURE BASSE ET FONDATION (PIEUX) À ENLEVER
- 03 SECTION DE CLÔTURE À ENLEVER (CONSERVER ET ENTREPOSER PENDANT LES TRAVAUX), RE-INSTALLER À LA FIN DU CHANTIER
- 04 VÉRIFIER TOUTS LES DIMENSIONS DES BALCONS SUR PLACE (2440 x 1220 +/-), COUPER LES PROFILÉS EN "C" QUI SUPPORTENT LES BALCONS EN PORT-À-FALX VIS-À-VIS LE CARRÉ DE BOIS TEL QUE DÉTAIL 04/D-501
- 05 ARBRES À PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX. VOIR DÉTAIL DE PROTECTION 04/A-602



**NOTES GÉNÉRALES:**

- LES DIMENSIONS NE DOIVENT PAS ÊTRE MESURÉES À L'ÉCHELLE SUR LES DESSINS.
- VÉRIFIER AU CHANTIER TOUTES LES DIMENSIONS ET CONDITIONS EXISTANTES, ET COORDONNER AVEC LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS. AVISER L'ARCHITECTE DE TOUTE DIFFÉRENCE OU INCOHÉRENCE DANS LES DOCUMENTS AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.
- TOUTS LES TRAVAUX QUI NE SERAIENT PAS SPÉCIFIÉS EXPLICITEMENT DANS LES DOCUMENTS DES PROFESSIONNELS MAIS QUI SONT NÉCESSAIRES À LA MISE EN FORME DE L'OUVRAGE DEVRONT S'EXÉCUTER SELON LES RÈGLES DE L'ART, SUITE À LEUR APPROBATION PAR L'ARCHITECTE.
- S'ASSURER QUE LES ÉLÉMENTS À DÉMOUR NE SONT PAS PORTEURS. S'IL S'AVÉRERAIT QU'UN OU DES ÉLÉMENTS À DÉMOUR SONT PORTEUR, AVISER IMMÉDIATEMENT L'ARCHITECTE ET ATTENDRE LES NOUVELLES INSTRUCTIONS AVANT DE POURSUIVRE LES TRAVAUX DANS LA ZONE CONCERNÉE.
- INSTALLER LES SUPPORTS TEMPORAIRES POUR LES TRAVAUX DE STRUCTURE
- RÉPARER TOUTS LES ÉLÉMENTS ENDOMMAGÉS PAR LES TRAVAUX ET NETTOYER LES LIEUX.
- PRENDRE TOUTES LES MESURES NÉCESSAIRES POUR ASSURER L'INTÉGRITÉ ET LA PROTECTION DU BÂTIMENT EXISTANT AINSI QUE DES TRAVAUX CONTRE TOUTS LES DOMMAGES CAUSÉS PAR LE FROID, LES INFILTRATIONS D'EAU, LES INTÉMPÉRIES, L'EXÉCUTION DES TRAVAUX ET TOUTES LES AUTRES CAUSES.
- S'ASSURER DU BON FONCTIONNEMENT DE TOUTS LES ÉQUIPEMENTS INSTALLÉS OU RÉINSTALLÉS.
- ENLEVER TOUTS LES ÉLÉMENTS EN CONFIT AVEC LE NOUVEL AMÉNAGEMENT.
- EXCAVER, REMBLAYER ET RAGRÉER BUT DE TERRAIN NÉCESSAIRES AUX NOUVELLES FONDATIONS ET TRAVAUX LIÉS À LA STRUCTURE
- LE BÂTIMENT SERA HABITÉ PENDANT LA DURÉE DES TRAVAUX. DES MESURES DE PROTECTION TEMPORAIRES RIGIDES ET ÉTANCHES (CLOISON DANS LE SALON À 4PIEDS DU MUR EXTÉRIEUR) DEVRONT ÊTRE PRÉVUES PAR L'ENTREPRENEUR PLUS PARTICULIÈREMENT CONCERNANT LA RECONSTRUCTION DES AVANT-CORPS. LES INTERVENTIONS DANS LES LOGEMENTS DEVRONT ÊTRE COORDONNÉES DIRECTEMENT AVEC L'OMHM. LA DURÉE D'INTERVENTION MAXIMUM DANS UN LOGEMENT EST DE 1 SEMAINE.
- L'ENTREPRENEUR AURA ACCÈS À L'EAU VIA LE SYSTÈME D'ARROSAGE EXTÉRIEUR ET À L'ÉLECTRICITÉ VIA LE PANNEAU ÉLECTRIQUE DE SERVICE
- LE TERRAIN DEVRA ÊTRE REMIS TEL QUE SON ÉTAT INITIAL.
- DANS TOUTES LES CAGES D'ESCALIER, PRÉVOIR LE DÉPLACEMENT DE L'EXTINCTEUR ANCRÉ SUR LE MUR EXTÉRIEUR SUR UN DES MURS ADJACENTS, RAGRÉER LES SURFACES

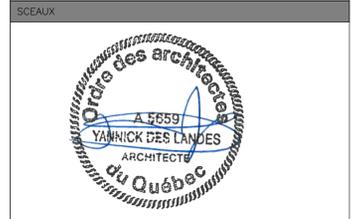


ARCHITECTES

9880, rue Clark, suite 205  
Montréal (Qc) H3L 2R3  
T. 514.481.4669  
F. 514.481.9899

**Parizeau Pawulski**  
Architectes  
s.e.n.c.

info@p2architectes.qc.ca



**RÉVISIONS**

NO	DATE	DESCRIPTION	PAR
24	12 03	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
24	06 20	ADDENDA A01	Y.D.L.
23	12 15	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
20	10 30	CONSULTATION CCU	Y.D.L.
23	10 30	COORDINATION	Y.D.L.
A	M	J	

**INGÉNIEURS**

**MLC**  
www.mlcassociés.com

MLC ASSOCIÉS inc.  
Siège Social:  
2990 Avenue Pierre-Péladeau, bureau 400, Laval 450-687-7077

PLAN CLÉ

**CLIENT**

Office municipal d'habitation de Montréal

**PROJET**

**HABITATION COLERAINE SAINT-GABRIEL (#336)**  
**REMPLACEMENT DES PORTES, FENÊTRES, AVANT-CORPS, BALCONS ET ESCALIERS**

2344 - 2354 RUE AUGUSTIN-CANTIN, Montréal  
2321 - 2341 RUE SAINT-CHARLES, Montréal

**TITRE DE LA FEUILLE**

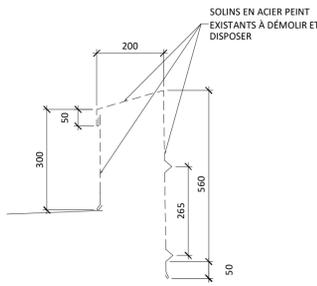
**DÉMOLITION - PLANS 2e ET 3e RUE ST-CHARLES**

**INFORMATION**

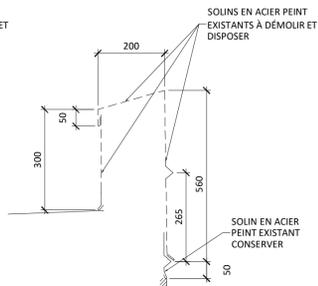
CHARGÉ DE PROJET  
YANNICK DES LANDES, arch.

DATE	RÉFÉRENCE CLIENT
DESSINÉ	PROJET NO.
ÉCHELLE INDIQUÉE	PAGE
FICHER	

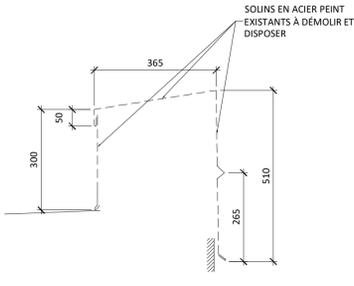
336-5615  
22-605  
PAGE  
605-A100



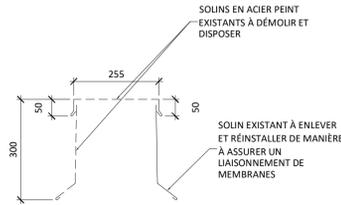
3  
D106  
EXISTANT / DÉMOLITION  
DÉTAIL DE PARAPET AVANT  
ÉCHELLE 1:10



4  
D106  
EXISTANT / DÉMOLITION  
DÉTAIL DE PARAPET LATÉRAL  
ÉCHELLE 1:10



5  
D106  
EXISTANT / DÉMOLITION  
DÉTAIL DE PARAPET ARRIÈRE  
ÉCHELLE 1:10



6  
D106  
EXISTANT / DÉMOLITION  
DÉTAIL DE PARAPET MITOYEN  
ÉCHELLE 1:10

**NOTES SPÉCIFIQUES EXISTANT ET DÉMOLITION**

DÉGARNIR LE COMPLEXE D'ÉTANCHÉITÉ EXISTANT ET EXPOSER LE PONTAGE EXISTANT À CONSERVER. COMPOSITION EXISTANTE :

- MEMBRANE MULTICOUCHE ASPHALTE GRAVIER 5 PLUS PLEINE ADHÉRENCE
- CARTON FIBRE PLEINE ADHÉRENCE
- PONTAGE DE PLANCHES 25 MM EXISTANT À CONSERVER
- ENTRETOIT VENTILÉ (SYSTÈME CROISÉ À 2 NIVEAUX)
- SOLIVES DE TOIT
- ISOLANT EXISTANT, VARIABLE

	ANTENNE EXISTANTE. (POSITION À DÉTERMINER SUR PLACE EN PRÉSENCE DU PROFESSIONNEL). L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LES ENLEVER AU DÉBUT DES TRAVAUX ET LES REMETTRE AUX LOCATAIRES. RÉINSTALLER CELLES IDENTIFIÉES COMME ÉTANT FONCTIONNELLES. VOIR EXÉCUTION.
	REPRÉSENTATION DE BOÎTE DE RACCORDEMENT EXISTANTE À CLAPETS MULTIPLES. SORTIE MÉCANIQUE À ENLEVER ET DISPOSER INCLUANT BÂTI, CLAPETS ET COUVERCLE.
	DRAIN DE TOIT EXISTANT À ENLEVER ET DISPOSER.
	ÉVENT DE TOIT EXISTANT À ENLEVER ET DISPOSER.
	VENTILATEUR D'ENTRETOIT EXISTANT (MAXIMUM) INCLUANT BÂTI À ENLEVER ET DISPOSER
	TRAPPE D'ACCÈS AU TOIT À DÉMOURIR

**LÉGENDE TYPIQUE DÉMOLITION**

- LE FILAGE DE CÂBLO-DISTRIBUTION SUR LA TOITURE ET PARAPET N'EST PAS REPRÉSENTÉ
- SOUTENIR TEMPORAIREMENT LES INSTALLATIONS DE CÂBLO-DISTRIBUTION PRÉSENTES EN SURFACE DES COUVERTURES LORS DES TRAVAUX.
- LORSQU'UN ÉQUIPEMENT DE TOIT OU ACCESSOIRE DOIT ÊTRE DÉPLACÉ, FERMER LES OUVERTURES RÉSIDUELLES EN CONTINUITÉ DE LA COMPOSITION, EN INSTALLANT DES APPUIS PÉRIMÉTRIQUES. ASSURER STABILITÉ.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PROTÉGER SES DRAINS PENDANT TOUTE LA PÉRIODE DE DÉMOLITION ET AUTRES TRAVAUX SUBSÉQUENTS AFIN D'ÉVITER TOUTE OBTURATION DU SYSTÈME DE DRAINAGE.

9880, rue Clark, suite 205  
Montréal (Qc) H3L 2R3  
T. 514.481.4669  
F. 514.481.9899

**Parizeau Pawulski**  
Architectes  
s.e.n.c.

info@p2architectes.qc.ca



NO	DATE	DESCRIPTION	ÉLÉ
24	12 03	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
24	06 20	ADDENDA A01	Y.D.L.
23	12 15	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
20	10 30	CONSULTATION CCU	Y.D.L.
23	10 30	COORDINATION	Y.D.L.

DATE	ÉMISSION	PAR
A	M	J

**MLC**  
MLC ASSOCIÉS inc.  
Siège Social:  
2990 Avenue Pierre-Péladeau, bureau 400, Laval 450-687-7077  
www.mlcassociés.com

Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

**HABITATION COLÉRAINE  
SAINT-GABRIEL (#336)  
REMPACEMENT DES PORTES,  
FENÊTRES, AVANT-CORPS,  
BALCONS ET ESCALIERS**

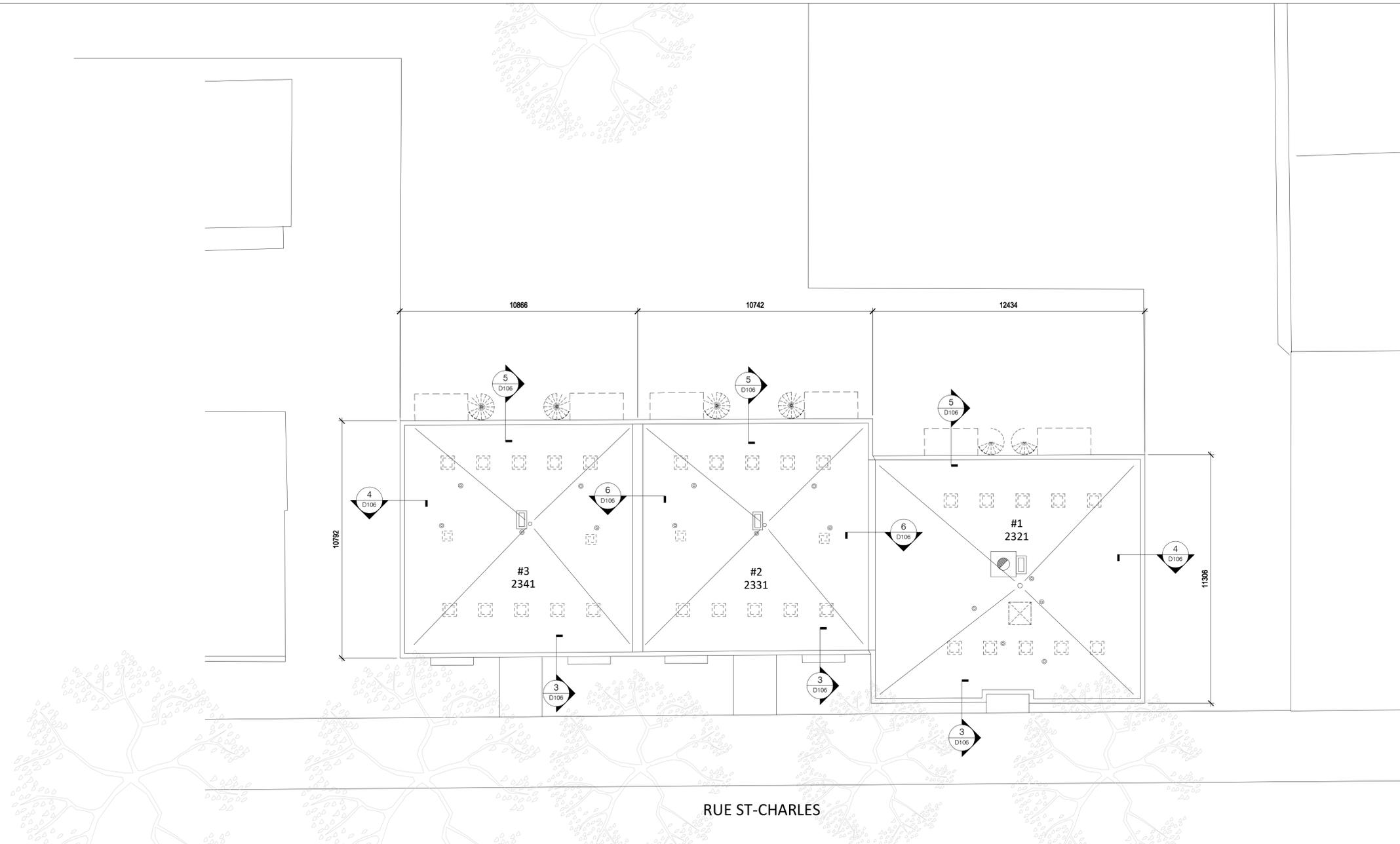
2344 - 2354 RUE AUGUSTIN-CANTIN, Montréal  
2321 - 2341 RUE SAINT-CHARLES, Montréal

**DÉMOLITION - PLAN DE TOITURE  
RUE ST-CHARLES**

CHARGÉ DE PROJET  
YANNICK DES LANDES, arch.

DATE	RÉFÉRENCE CLIENT
DESSINÉ	PROJET NO.
ÉCHELLE	PAGE
FICHER	

336-5615  
22-605  
01  
D-106  
605-A100





Parizeau Pawulski  
Architectes  
s.e.n.c.

info@p2architectes.qc.ca

SCÉAUX



RÉVISIONS

DATE	ÉMISSION	PAR
24 12 03	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
24 06 20	ADDENDA A01	Y.D.L.
23 12 15	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
20 10 30	CONSULTATION CCU	Y.D.L.
23 10 30	COORDINATION	Y.D.L.

INGÉNIEURS



MLC ASSOCIÉS inc.  
Siège Social:  
2990 Avenue Pierre-Péladeau, bureau 400, Level 450-687-7077

PLAN CLÉ

CLIENT



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

PROJET

**HABITATION COLERAINE  
SAINT-GABRIEL (#336)  
REMPACEMENT DES PORTES,  
FENÊTRES, AVANT-CORPS,  
BALCONS ET ESCALIERS**

2344 - 2354 RUE AUGUSTIN-CANTIN, Montréal  
2321 - 2341 RUE SAINT-CHARLES, Montréal

TITRE DE LA FEUILLE

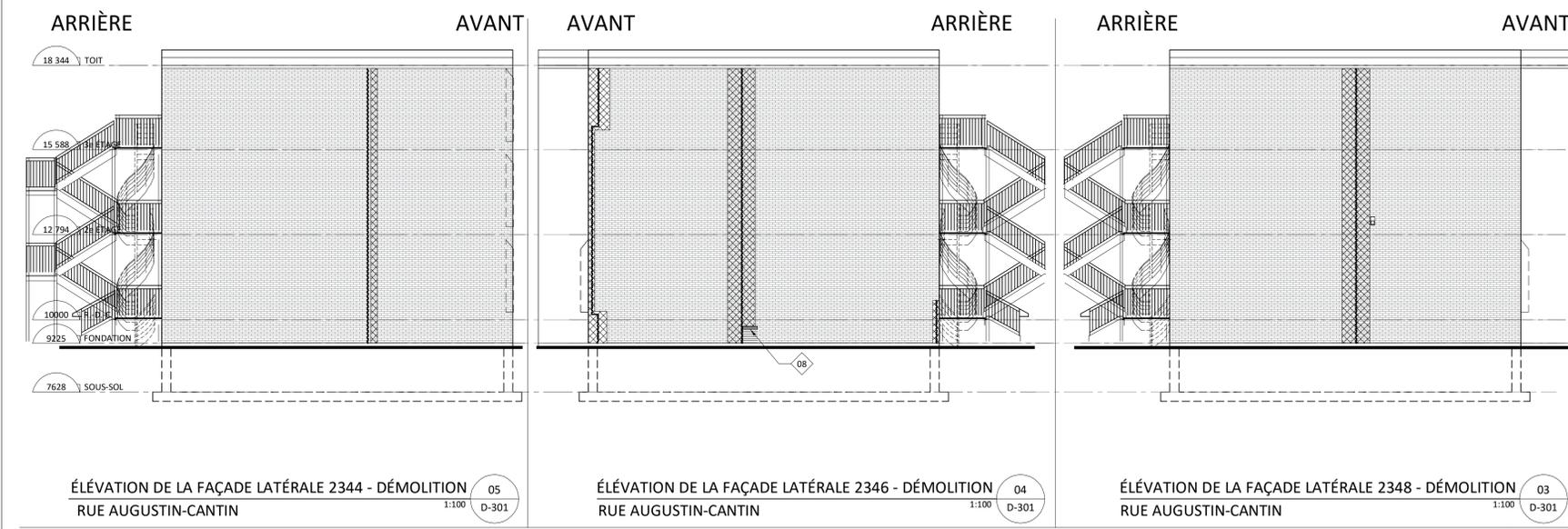
**DÉMOLITION  
ÉLÉVATIONS RUE AUGUSTIN  
CANTIN**

INFORMATION

CHARGÉ DE PROJET

YANNICK DES LANDES, arch.

DATE	336-5615
DESSINÉ	PROJET NO. 22-605
ÉCHELLE INDIQUÉE	PAGE
FICHER 605-A100	<b>D-301</b>



**LÉGENDE DE DÉMOLITION:**

ÉLÉMENTS À DÉMOLIR

OUVERTURE À FAIRE DANS LE MUR EXTERIEUR EXISTANT

ANCRAGE À MAÇONNERIE HÉLICOÏDAL Ø200mm c/c HORIZONTALEMENT & 300mm c/c VERTICALEMENT EN QUINCONCE DE CHAQUE CÔTÉ DES NOUVELLES OUVERTURES FIXANT LA MAÇONNERIE DANS L'ARRIÈRE-MUR RAGRÉER LA BRIQUE AVEC UN MORTIER DE MÊME COULEUR QUE CETTE DERNIÈRE. FOURNIR ET INSTALLER LES ANCRAGES AVANT DES TRAVAUX DE DÉMOLITION. (VOIR 03/D-501)

SECTION DE BRIQUE À ENLEVER, RÉCUPÉRER ET NETTOYER POUR LA RECONSTRUCTION. POUR LES FAÇADES ARRIÈRES, EFFECTUER LES OUVERTURES DANS LA MAÇONNERIE EXISTANTE NÉCESSAIRE À L'INSTALLATION DES NOUVEAUX ANCRAGES DE BALCONS ET POUR COUPER DES FERS "C" EXISTANTS QUI SUPPORTENT LES BALCONS.

ENLEVER TOUTES LES BRIQUES FISSURÉES, ÉCLATÉES OU ENDOMMAGÉES

ENLEVER ET RÉINSTALLER DANS LA MÊME JOURNÉE LES ANTENNES DE LOCATAIRES (QUANTITÉ: 13 +/- À VALIDER SUR PLACE)

**NOTES SPÉCIFIQUES DE DÉMOLITION:**

01 TYPIQUE POUR TOUTS LES BALCONS: EFFECTUER LES OUVERTURES DANS LA MAÇONNERIE EXISTANTE NÉCESSAIRE À L'INSTALLATION DES NOUVEAUX ANCRAGES DE BALCONS ET POUR COUPER DES FERS "C" EXISTANTS QUI SUPPORTENT LES BALCONS.

02 ENLEVER ET REMETTRE EN PLACE LES SECTIONS DE SOLIN DU PARAPET POUR LES TRAVAUX DE MAÇONNERIE. VOIR 02/D-501

03 SOFFITE, FASCIA, SOLIN ET LUMINAIRE SONT À DÉMOLIR. CONSERVER LE BÂTI DE LA MARQUISE

04 MAÇONNERIE À NETTOYER: 05 ARRACHER PLANTE GRIMPANTE

06 ENTRÉE ÉLECTRIQUE 07 PHOTOCELL À CONSERVER

08 AÉRIENNE 09 ENLEVER ET REMETTRE L'INTERCOM

**NOTES GÉNÉRALES:**

LES DIMENSIONS NE DOIVENT PAS ÊTRE MESURÉES À L'ÉCHELLE SUR LES DESSINS.

VÉRIFIER AU CHANTIER TOUTES LES DIMENSIONS ET CONDITIONS EXISTANTES, ET COORDONNER AVEC LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS. AVISER L'ARCHITECTE DE TOUTE DIFFÉRENCE OU INCOHÉRENCE DANS LES DOCUMENTS AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.

TOUTS LES TRAVAUX QUI NE SERAIENT PAS SPÉCIFIÉS EXPLICITEMENT DANS LES DOCUMENTS DES PROFESSIONNELS MAIS QUI SONT NÉCESSAIRES À LA MISE EN FORME DE L'OUVRAGE DEVONT S'EXÉCUTER SELON LES RÈGLES DE L'ART, SUITE À LEUR APPROBATION PAR L'ARCHITECTE.

S'ASSURER QUE LES ÉLÉMENTS À DÉMOLIR NE SONT PAS PORTEURS. S'IL S'AVÉRAIT QU'UN DE CES ÉLÉMENTS À DÉMOLIR SONT PORTEUR, AVISER IMMÉDIATEMENT L'ARCHITECTE ET ATTENDRE LES NOUVELLES INSTRUCTIONS AVANT DE POURSUIVRE LES TRAVAUX DANS LA ZONE CONCERNÉE.

INSTALLER LES SUPPORTS TEMPORAIRES POUR LES TRAVAUX DE STRUCTURE

RÉPARER TOUTS LES ÉLÉMENTS ENDOMMAGÉS PAR LES TRAVAUX ET NETTOYER LES LIEUX.

PRENDRE TOUTES LES MESURES NÉCESSAIRES POUR ASSURER L'INTÉGRITÉ ET LA PROTECTION DU BÂTIMENT EXISTANT AINSI QUE DES TRAVAUX CONTRE TOUTS LES DOMMAGES CAUSÉS PAR LE FROID, LES INFILTRATIONS D'EAU, LES INTÉMPÉRIES, L'EXÉCUTION DES TRAVAUX ET TOUTES LES AUTRES CAUSES.

S'ASSURER DU BON FONCTIONNEMENT DE TOUTS LES ÉQUIPEMENTS INSTALLÉS OU REINSTALLÉS.

ENLEVER TOUTS LES ÉLÉMENTS EN CONFLIT AVEC LE NOUVEAU AMÉNAGEMENT.

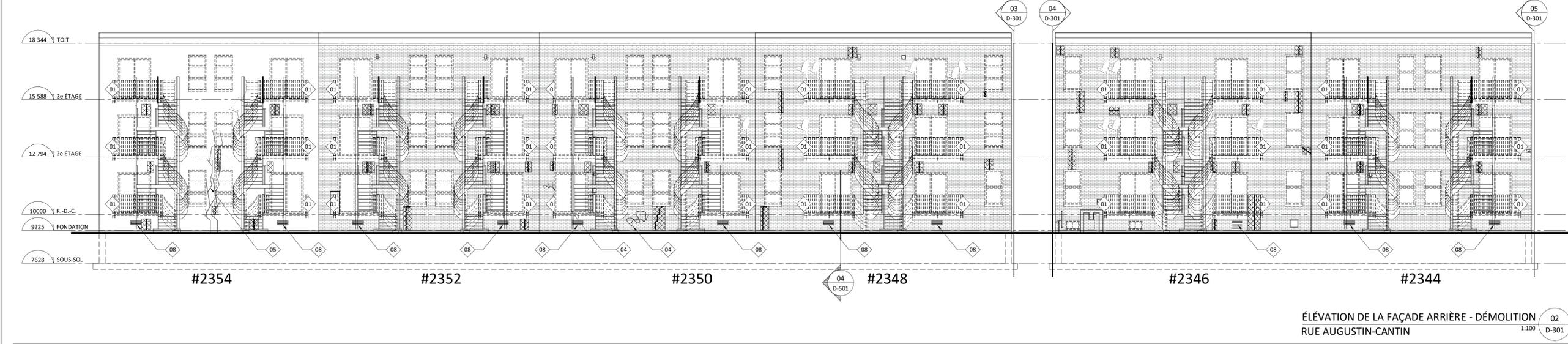
EXCAVER, REMBLAYER ET RAGRÉER BUT DE TERRAIN NÉCESSAIRES AUX NOUVELLES FONDATIONS ET TRAVAUX LIÉS À LA STRUCTURE

LE BÂTIMENT SERA HABITÉ PENDANT LA DURÉE DES TRAVAUX. DES MESURES DE PROTECTION TEMPORAIRES RIGIDES ET ÉTANCHES (CLOISON DANS LE SALON À 4PIEDS DU MUR EXTERIEUR) DEVONT ÊTRE PRÉVUES PAR L'ENTREPRENEUR PLUS PARTICULIÈREMENT CONCERNANT LA RECONSTRUCTION DES AVANT-CORPS. LES INTERVENTIONS DANS LES LOGEMENTS DEVONT ÊTRE COORDONNÉES DIRECTEMENT AVEC L'OMHM. LA DURÉE D'INTERVENTION MAXIMUM DANS UN LOGEMENT EST DE 1 SEMAINE.

L'ENTREPRENEUR AURA ACCÈS À L'EAU VIA LE SYSTÈME D'ARROSAGE EXTERIEUR ET À L'ÉLECTRICITÉ VIA LE PANNELAU ÉLECTRIQUE DE SERVICE

LE TERRAIN DEVRA ÊTRE REMIS TEL QUE SON ÉTAT INITIAL.

DANS TOUTES LES CAGES D'ESCALIER, PRÉVOIR LE DÉPLACEMENT DE L'EXTINCTEUR ANCRÉ SUR LE MUR EXTERIEUR SUR UN DES MURS ADJACENTS, RAGRÉER LES SURFACES



ÉLÉVATION DE LA FAÇADE ARRIÈRE - DÉMOLITION  
RUE AUGUSTIN-CANTIN 02 1:100 D-301



ÉLÉVATION DE LA FAÇADE AVANT - DÉMOLITION  
RUE AUGUSTIN-CANTIN 01 1:100 D-301



DATE	ÉMISSION	PAR
24 12 03	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
24 06 20	ADDENDA A01	Y.D.L.
23 12 15	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
20 10 30	CONSULTATION CCU	Y.D.L.
23 10 30	COORDINATION	Y.D.L.
A M J		



MLC ASSOCIÉS inc.  
 Siège Social:  
 2990 Avenue Pierre-Péladeau, bureau 400, Laval 450-687-7077  
 www.mlcassociés.com



**HABITATION COLERAINÉ SAINT-GABRIEL (#336)**  
**REMPLACEMENT DES PORTES, FENÊTRES, AVANT-CORPS, BALCONS ET ESCALIERS**  
 2344 - 2354 RUE AUGUSTIN-CANTIN, Montréal  
 2321 - 2341 RUE SAINT-CHARLES, Montréal

**DÉMOLITION ÉLÉVATIONS RUE ST-CHARLES**

CHARGÉ DE PROJET  
**YANNICK DES LANDES, arch.**

DATE	RÉFÉRENCE CLIENT
DESSINÉ	PROJET NO.
ÉCHELLE INDIQUÉE	PAGE
FICHER	

336-5615  
 22-605  
 D-302  
 605-A100

**LÉGENDE DE DÉMOLITION:**

ÉLÉMENTS À DÉMOLIR

OUVERTURE À FAIRE DANS LE MUR EXTERIEUR EXISTANT

- ANCRAGE À MAÇONNERIE HÉLICOÏDAL @200mm c/c HORIZONTALEMENT & 300mm c/c VERTICALEMENT EN QUINCONCE DE CHAQUE CÔTÉ DES NOUVELLES OUVERTURES FIXANT LA MAÇONNERIE DANS L'ARRIÈRE-MUR RAGRÉER LA BRIQUE AVEC UN MORTIER DE MÊME COULEUR QUE CETTE DERNIÈRE. FOURNIR ET INSTALLER LES ANCRAGES AVANT DES TRAVAUX DE DÉMOLITION. (VOIR 03/D-501)

SECTION DE BRIQUE À ENLEVER, RÉCUPÉRER ET NETTOYER POUR LA RECONSTRUCTION. POUR LES FAÇADES ARRIÈRES, EFFECTUER LES OUVERTURES DANS LA MAÇONNERIE EXISTANTE NÉCESSAIRE À L'INSTALLATION DES NOUVEAUX ANCRAGES DE BALCONS ET POUR COUPER DES FERS "C" EXISTANTS QUI SUPPORTENT LES BALCONS.

ENLEVER TOUTES LES BRIQUES FISSURÉES, ÉCLATÉES OU ENDOMMAGÉES

ENLEVER ET RÉINSTALLER DANS LA MÊME JOURNÉE LES ANTENNES DE LOCATAIRES (QUANTITÉ: 13 +/- À VALIDER SUR PLACE)

**NOTES SPÉCIFIQUES DE DÉMOLITION:**

01 TYPIQUE POUR TOUTS LES BALCONS: EFFECTUER LES OUVERTURES DANS LA MAÇONNERIE EXISTANTE NÉCESSAIRE À L'INSTALLATION DES NOUVEAUX ANCRAGES DE BALCONS ET POUR COUPER DES FERS "C" EXISTANTS QUI SUPPORTENT LES BALCONS.

02 ENLEVER ET REMETTRE EN PLACE LES SECTIONS DE SOLIN DU PARAPET POUR LES TRAVAUX DE MAÇONNERIE. VOIR 02/D-501

03 SOFFITE, FASCIA, SOLIN ET LUMINAIRE SONT À DÉMOLIR. CONSERVER LE BÂTI DE LA MAÇONNERIE À NETTOYER.

04 ABRACHER PLANTE GRIMPANTE

05 ENTRÉE ÉLECTRIQUE AÉRIENNE

06 ENLEVER ET CONSERVER

07 PHOTOCELL À CONSERVER

08 ENLEVER ET REMETTRE L'INTERCOM

**NOTES GÉNÉRALES:**

- LES DIMENSIONS NE DOIVENT PAS ÊTRE MESURÉES À L'ÉCHELLE SUR LES DESSINS.
- VÉRIFIER AU CHANTIER TOUTES LES DIMENSIONS ET CONDITIONS EXISTANTES. ET COORDONNER AVEC LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS. AVISER L'ARCHITECTE DE TOUTE DIFFÉRENCE OU INCOHÉRENCE DANS LES DOCUMENTS AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.
- TOUTS LES TRAVAUX QUI NE SÉRAIENT PAS SPÉCIFIÉS EXPLICITEMENT DANS LES DOCUMENTS DES PROFESSIONNELS MAIS QUI SONT NÉCESSAIRES À LA MISE EN FORME DE L'OUVRAGE DEVRONT S'EXÉCUTER SELON LES RÈGLES DE L'ART, SUITE À LEUR APPROBATION PAR L'ARCHITECTE.
- S'ASSURER QUE LES ÉLÉMENTS À DÉMOLIR NE SONT PAS PORTEURS. S'IL S'AVÉRAIT QU'UN DE CES ÉLÉMENTS À DÉMOLIR SONT PORTEUR, AVISER IMMÉDIATEMENT L'ARCHITECTE ET ATTENDRE LES NOUVELLES INSTRUCTIONS AVANT DE POURSUIVRE LES TRAVAUX DANS LA ZONE CONCERNÉE.
- INSTALLER LES SUPPORTS TEMPORAIRES POUR LES TRAVAUX DE STRUCTURE
- RÉPARER TOUTS LES ÉLÉMENTS ENDOMMAGÉS PAR LES TRAVAUX ET NETTOYER LES LIEUX.
- PRENDRE TOUTES LES MESURES NÉCESSAIRES POUR ASSURER L'INTÉGRITÉ ET LA PROTECTION DU BÂTIMENT EXISTANT AINSI QUE DES TRAVAUX CONTRE TOUTS LES DOMMAGES CAUSÉS PAR LE FROID, LES INFILTRATIONS D'EAU, LES INTÉMPÉRIES, L'EXÉCUTION DES TRAVAUX ET TOUTES LES AUTRES CAUSES.
- S'ASSURER DU BON FONCTIONNEMENT DE TOUTS LES ÉQUIPEMENTS INSTALLÉS OU REINSTALLÉS.
- ENLEVER TOUTS LES ÉLÉMENTS EN CONFLIT AVEC LE NOUVEL AMÉNAGEMENT.

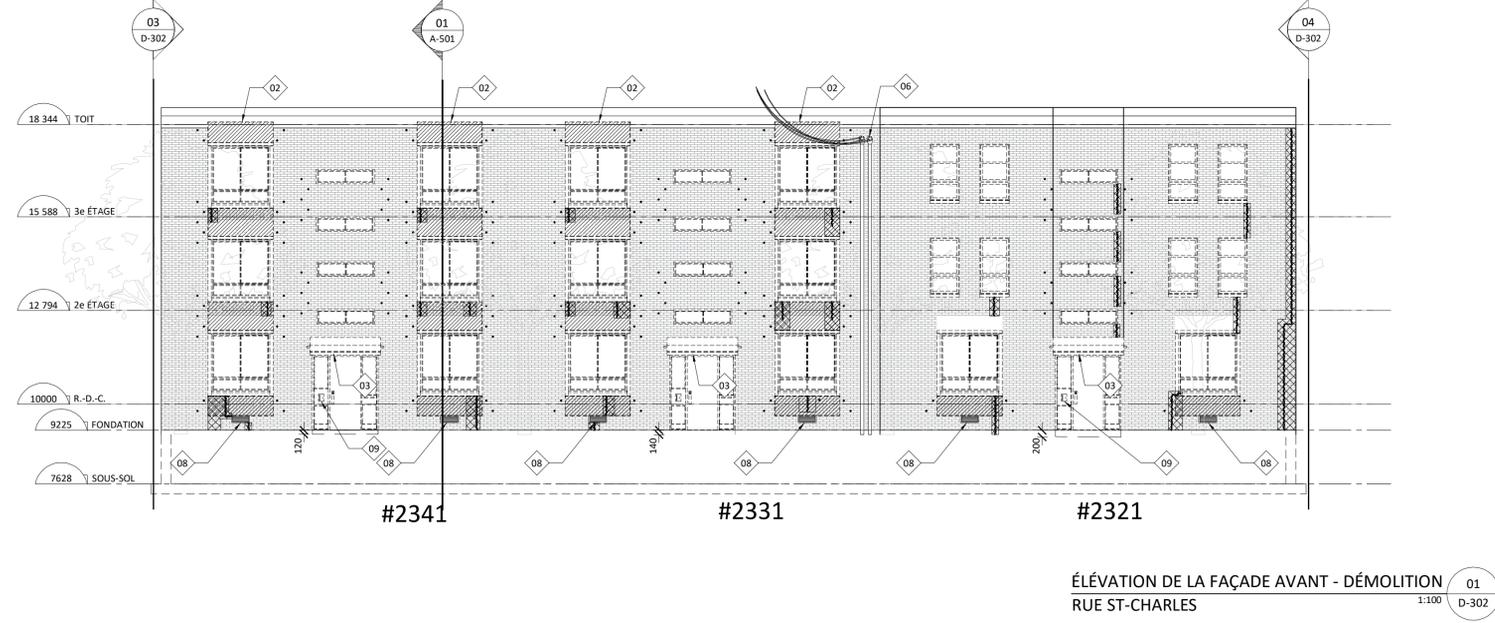
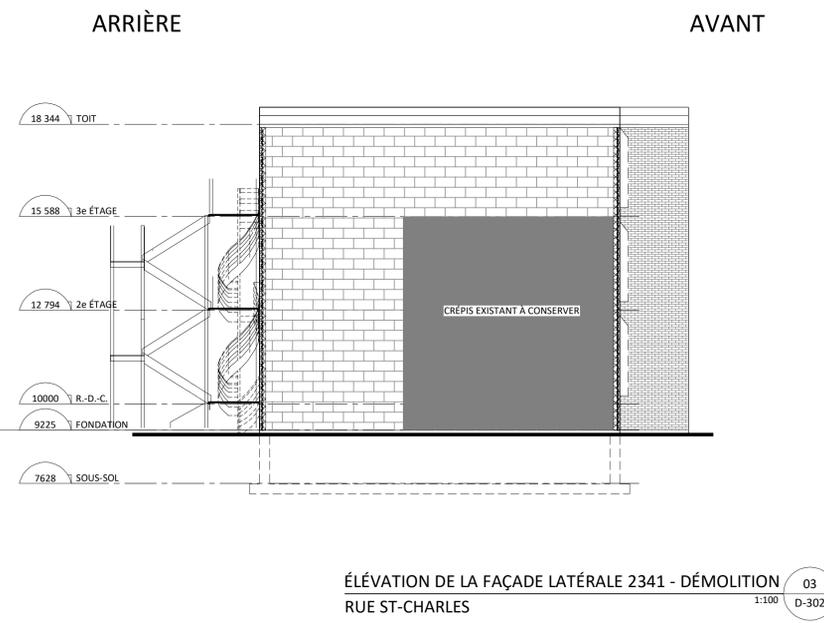
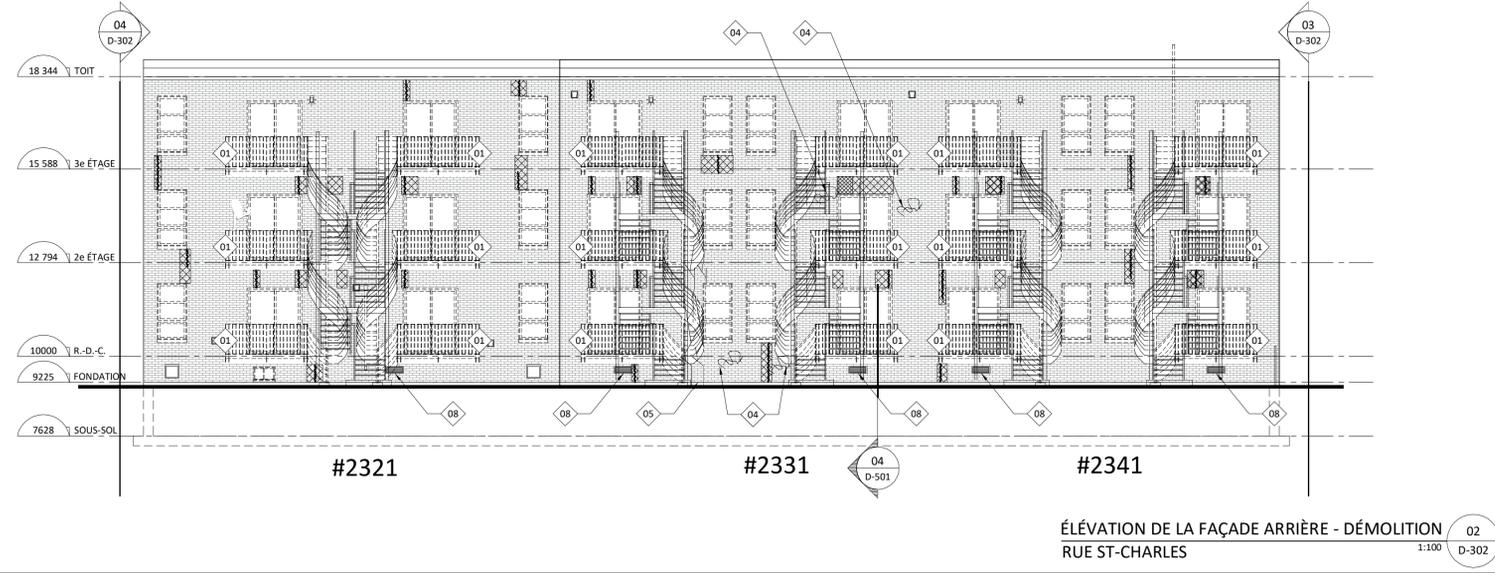
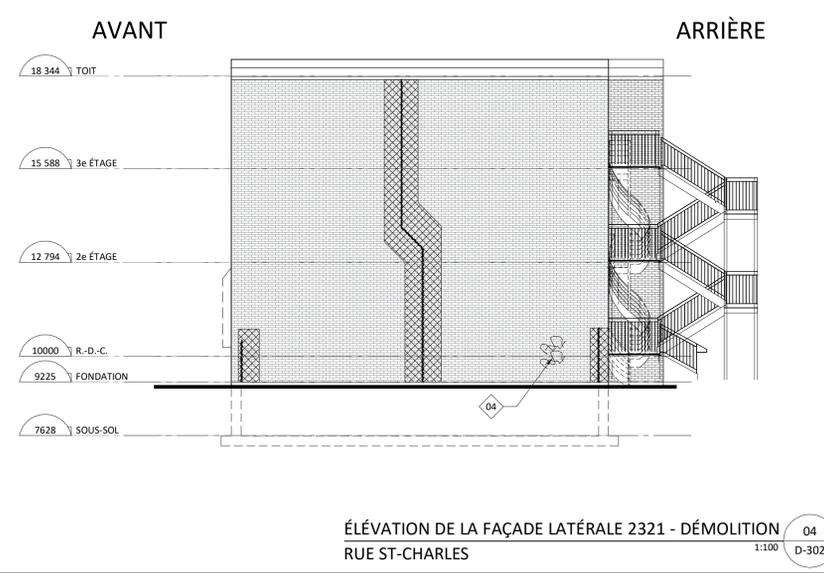
EXCAVER, REMBLAYER ET RAGRÉER BUT DE TERRAIN NÉCESSAIRES AUX NOUVELLES FONDATIONS ET TRAVAUX LIÉS À LA STRUCTURE

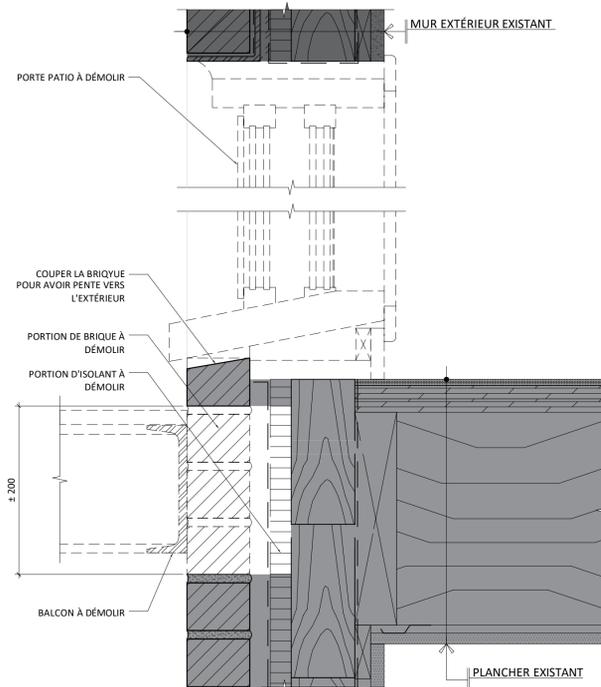
LE BÂTIMENT SERA HABITÉ PENDANT LA DURÉE DES TRAVAUX. DES MESURES DE PROTECTION TEMPORAIRES RIGIDES ET ÉTANCHES (CLOISON DANS LE SALON À 4PIEDS DU MUR EXTERIEUR) DEVRONT ÊTRE PRÉVUES PAR L'ENTREPRENEUR PLUS PARTICULIÈREMENT CONCERNANT LA RECONSTRUCTION DES AVANT-CORPS. LES INTERVENTIONS DANS LES LOGEMENTS DEVRONT ÊTRE COORDONNÉES DIRECTEMENT AVEC L'OHMIM. LA DURÉE D'INTERVENTION MAXIMUM DANS UN LOGEMENT EST DE 1 SEMAINE.

L'ENTREPRENEUR AURA ACCÈS À L'EAU VIA LE SYSTÈME D'ARROSAGE EXTERIEUR ET À L'ÉLECTRICITÉ VIA LE PANNELAU ÉLECTRIQUE DE SERVICE

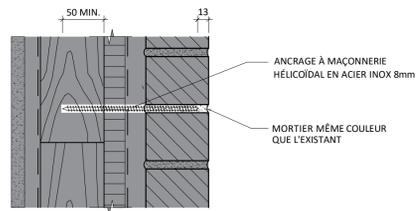
LE TERRAIN DEVRA ÊTRE REMIS TEL QUE SON ÉTAT INITIAL.

DANS TOUTES LES CAGES D'ESCALIER, PRÉVOIR LE DÉPLACEMENT DE L'EXTINCTEUR ANCRÉ SUR LE MUR EXTERIEUR SUR UN DES MURS ADJACENTS, RAGRÉER LES SURFACES

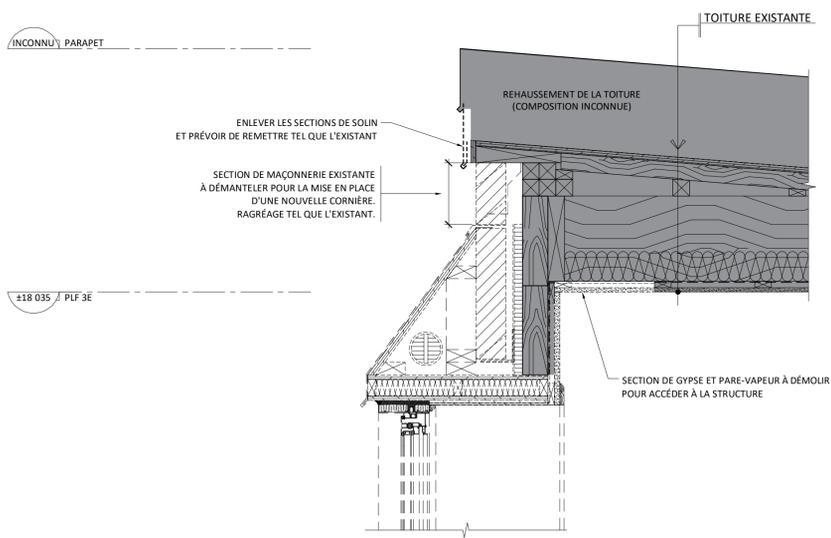




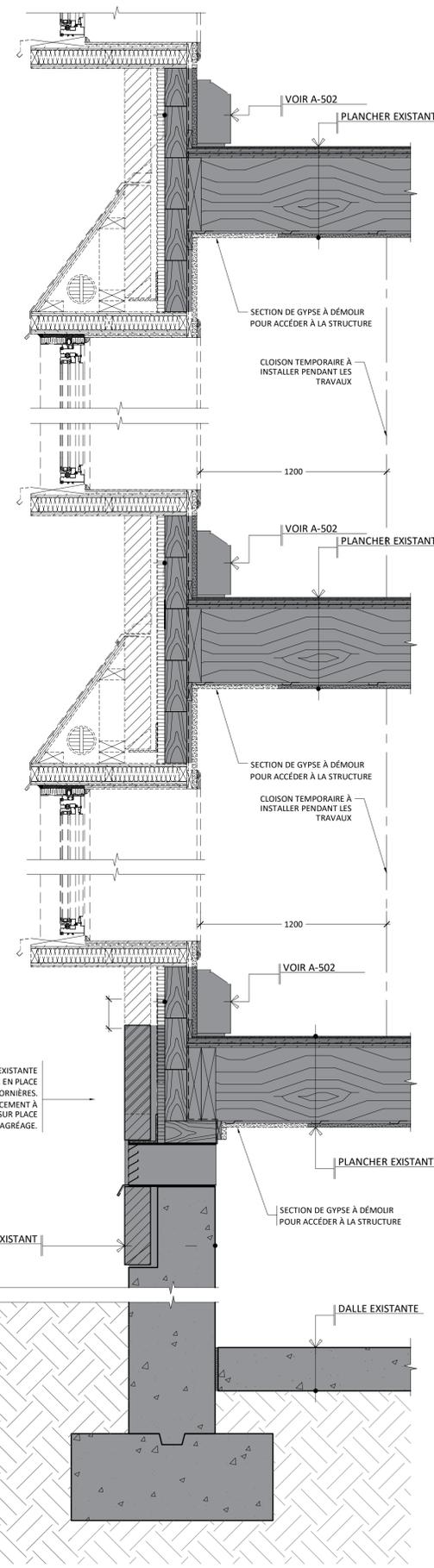
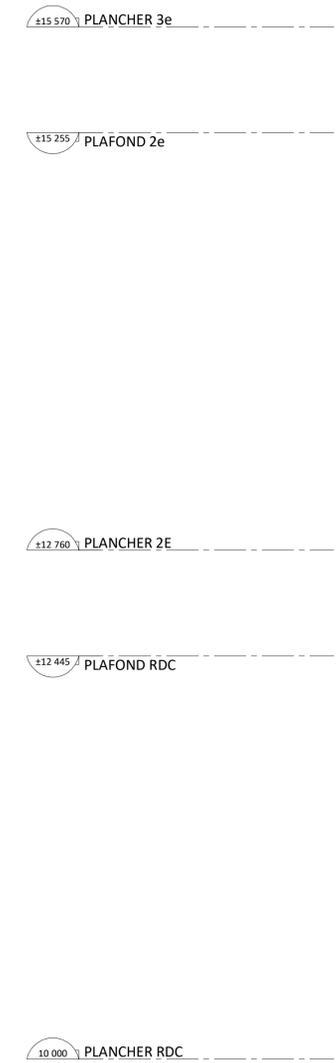
DÉMOLITION BALCON ET PORTE-PATIO 04  
1:4 D-501



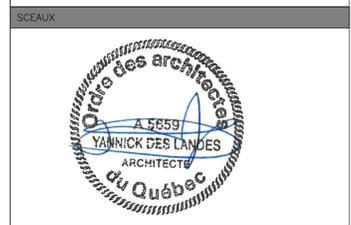
DÉTAIL D'ANCRAGE HÉLICOÏDAL 03  
1:4 D-501



COUPE AVANT-CORPS (SUITE) 02  
1:10 D-501



COUPE AVANT-CORPS 01  
1:10 D-501



REVISIONS

DATE	ÉMISSION	PAR
24 12 03	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
24 06 20	ADDENDA A01	Y.D.L.
23 12 15	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
20 10 30	CONSULTATION CCU	Y.D.L.
23 10 30	COORDINATION	Y.D.L.

INGÉNIEURS

MLC ASSOCIÉS inc.  
 Siège Social:  
 2990 Avenue Pierre-Péladeau, bureau 400, Level 450-687-7077  
 www.mlcassociés.com

PLAN CLÉ

CLIENT

Office municipal d'habitation de Montréal

PROJET

**HABITATION COLERAINE SAINT-GABRIEL (#336)**  
**REMPACEMENT DES PORTES, FENÊTRES, AVANT-CORPS, BALCONS ET ESCALIERS**  
 2344 - 2354 RUE AUGUSTIN-CANTIN, Montréal  
 2321 - 2341 RUE SAINT-CHARLES, Montréal

TITRE DE LA FEUILLE

**DÉMOLITION COUEPS DES AVANT-CORPS**

INFORMATION

CHARGÉ DE PROJET  
 YANNICK DES LANDES, arch.

DATE	RÉFÉRENCE CLIENT
	336-5615
DESSINÉ	PROJET NO.
	22-605
ÉCHELLE INDIQUÉE	PAGE
FICHER	
605-A500	<b>D-501</b>



NO.	DATE	DESCRIPTION	ÉLÉMENT	
24	12	03	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
24	06	20	ADDENDA A01	Y.D.L.
23	12	15	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
20	10	30	CONSULTATION CCU	Y.D.L.
23	10	30	COORDINATION	Y.D.L.
A	M	J		

**MLC**  
 MLC ASSOCIÉS inc.  
 Siège Social:  
 2990 Avenue Pierre-Péladeau, bureau 400, Laval 450-687-7077  
 www.mlcassociés.com

**Office municipal d'habitation de Montréal**

**HABITATION COLERAINÉ SAINT-GABRIEL (#336)  
 REMPLACEMENT DES PORTES, FENÊTRES, AVANT-CORPS, BALCONS ET ESCALIERS**

2344 - 2354 RUE AUGUSTIN-CANTIN, Montréal  
 2321 - 2341 RUE SAINT-CHARLES, Montréal

**CONSTRUCTION  
 PLAN D'IMPLANTATION**

CHARGÉ DE PROJET	
YANNICK DES LANDES, arch.	
DATE	RÉFÉRENCE CLIENT
	336-5615
DESSINÉ	PROJET NO.
	22-605
ÉCHELLE INDIQUÉE	PAGE
FICHER 605-A100	A-100

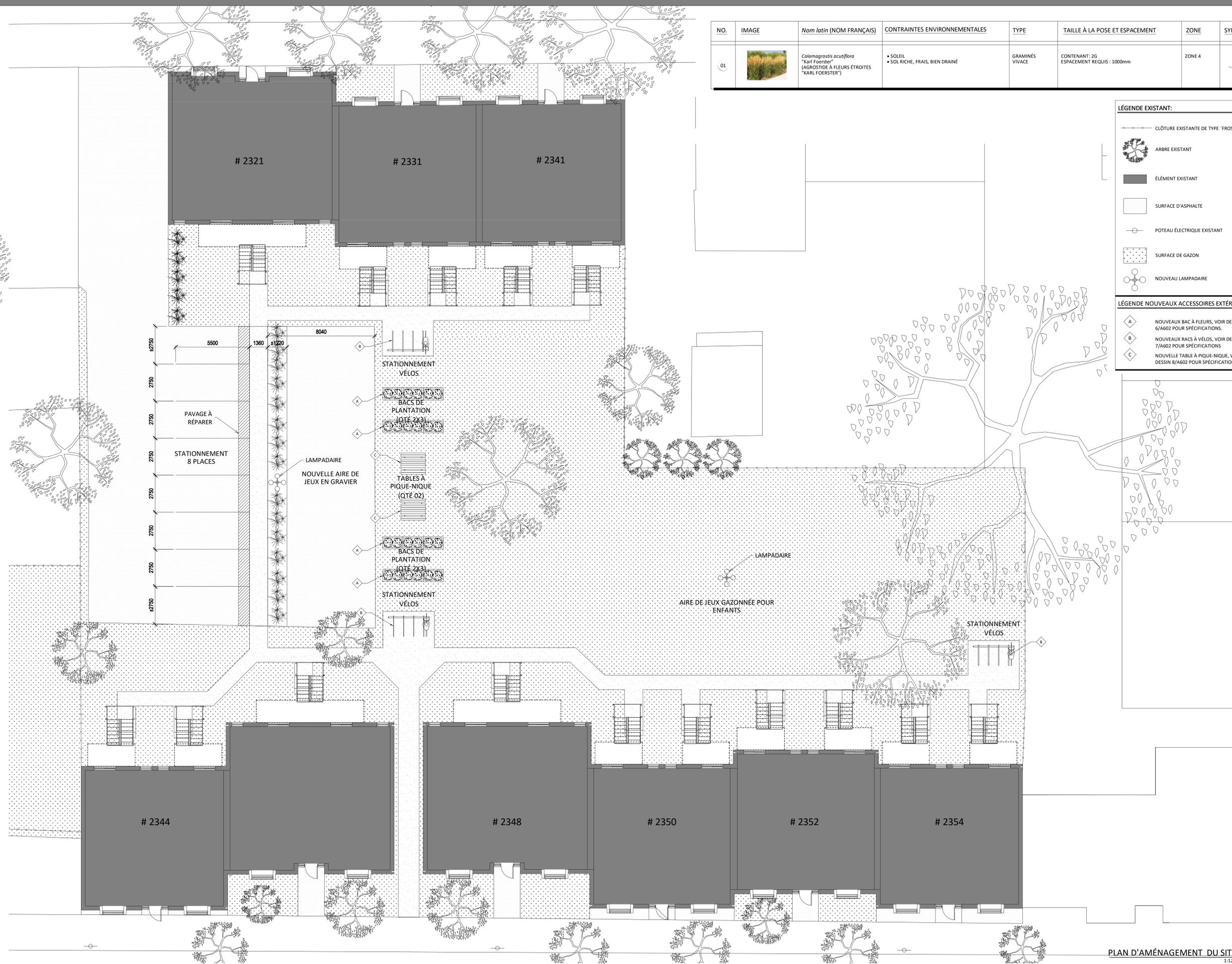
NO.	IMAGE	Nom latin (NOM FRANÇAIS)	CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES	TYPE	TAILLE À LA POSE ET ESPACEMENT	ZONE	SYMBOLE
01		<i>Calamagrostis acutiflora</i> "Karl Foerster" (AGROSTIÉE À FLEURS ÉTROITES "KARL FOERSTER")	• SÈCLE • SOL RICHE, FRAIS, BIEN DRAINÉ	GRAMINÉES VIVACE	CONTENANT: 2G ESPACEMENT REQUIS : 1000mm	ZONE 4	

LÉGENDE EXISTANT:

- CLÔTURE EXISTANTE DE TYPE "FROST"
- ARBRE EXISTANT
- ÉLÉMENT EXISTANT
- SURFACE D'ASPHALTE
- POTEAU ÉLECTRIQUE EXISTANT
- SURFACE DE GAZON
- NOUVEAU LAMPADAIRE

LÉGENDE NOUVEAUX ACCESSOIRES EXTÉRIEURS:

- NOUVEAUX BAC À FLEURS, VOIR DESSIN 6/A602 POUR SPÉCIFICATIONS.
- NOUVEAUX RACS À VÉLOS, VOIR DESSIN 7/A602 POUR SPÉCIFICATIONS
- NOUVELLE TABLE À PIQUE-NIQUE, VOIR DESSIN 8/A602 POUR SPÉCIFICATIONS



**NOTES DE CONSTRUCTION :**  
 - VÉRIFIER TOUS LES DIMENSIONS DES BALCONS SUR PLACE.

**NOTES SPÉCIFIQUES DE CONSTRUCTION :**  
 01 NOUVELLE JOINT CONTRÔLE (PLEIN HAUTEUR) VOIR DÉTAIL 03/A-602

**LÉGENDE DE CONSTRUCTION:**

- NOUVEAU GAZON. VOIR DÉTAIL 02/A-602 RÉGRÉER TOUTE SURFACE DE GAZON EXISTANTE ENDOMMAGÉE PAR LES TRAVAUX
- NOUVELLE DALLE EN BÉTON 150mm D'ÉPAISSEUR EN DESSOUS DES BALCONS
- NOUVEAU TROTTOIR EN BÉTON. VOIR ING. CIVIL
- NOUVELLES FENÊTRES SUR TOUS LES ÉTAGES
- NOUVELLES PORTES AU REZ-DE-CHAUSSÉE
- NOUVELLE ESCALIER ET BALCON TYPE "A" (VOIR PAGE A-601) 3270mm X 1525mm AU SOL COULER UNE DALLE DE BÉTON DE 3530mm X 1655mm X 150mm
- NOUVELLE ESCALIER ET BALCON TYPE "B" (VOIR PAGE A-601) 7753mm X 1525mm AU SOL COULER UNE DALLE DE BÉTON DE 8013mm X 1655mm X 150mm

**NOTES GÉNÉRALES:**

- LES DIMENSIONS NE DOIVENT PAS ÊTRE MESURÉES À L'ÉCHELLE SUR LES DESSINS.
- VÉRIFIER AU CHANTIER TOUTES LES DIMENSIONS ET CONDITIONS EXISTANTES, ET COORDONNER AVEC LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS. AVISER L'ARCHITECTE DE TOUTE DIFFÉRENCE OU INCOHÉRENCE DANS LES DOCUMENTS AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.
- TOUS LES TRAVAUX QUI NE SERAIENT PAS SPÉCIFIÉS EXPLICITEMENT DANS LES DOCUMENTS DES PROFESSIONNELS MAIS QUI SONT NÉCESSAIRES À LA MISE EN FORME DE L'OUVRAGE DEVONT S'EXÉCUTER SELON LES RÈGLES DE L'ART, SUITE À LEUR APPROBATION PAR L'ARCHITECTE.
- S'ASSURER QUE LES ÉLÉMENTS À DÉMOLIR NE SONT PAS PORTEURS. S'IL S'AVÉRERAIT QU'UN OU DES ÉLÉMENTS À DÉMOLIR SONT PORTEUR, AVISER IMMÉDIATEMENT L'ARCHITECTE ET ATTENDRE LES NOUVELLES INSTRUCTIONS AVANT DE POURSUIVRE LES TRAVAUX DANS LA ZONE CONCERNÉE.
- INSTALLER LES SUPPORTS TEMPORAIRES POUR LES TRAVAUX DE STRUCTURE
- RÉPARER TOUS LES ÉLÉMENTS ENDOMMAGÉS PAR LE FROID, LES INFILTRATIONS D'EAU, LES INTÉMPÉRIES, L'EXÉCUTION DES TRAVAUX ET TOUTES LES AUTRES CAUSES.
- S'ASSURER DU BON FONCTIONNEMENT DE TOUS LES ÉQUIPEMENTS INSTALLÉS OU RÉINSTALLÉS.
- ENLEVER TOUS LES ÉLÉMENTS EN CONFLIT AVEC LE NOUVEL AMÉNAGEMENT.
- EXCAVER, REMBLAYER ET RAGRÉER BUT DE TERRAIN NÉCESSAIRES AUX NOUVELLES FONDATIONS ET TRAVAUX LIÉS À LA STRUCTURE
- LE BÂTIMENT SERA HABITÉ PENDANT LA DURÉE DES TRAVAUX. DES MESURES DE PROTECTION TEMPORAIRES RIGIDES ET ÉTANCHES (CLOISON DANS LE SALON À APIEDS DU MUR EXTÉRIEUR) DEVONT ÊTRE PRÉVUES PAR L'ENTREPRENEUR PLUS PARTICULIÈREMENT CONCERNANT LA RECONSTRUCTION DES AVANT-CORPS. LES INTERVENTIONS DANS LES LOGEMENTS DEVONT ÊTRE COORDONNÉES DIRECTEMENT AVEC L'OMHM. LA DURÉE D'INTERVENTION MAXIMUM DANS UN LOGEMENT EST DE 1 SEMAINE.
- L'ENTREPRENEUR AURA ACCÈS À L'EAU VIA LE SYSTÈME D'ARROSAGE EXTÉRIEUR ET À L'ÉLECTRICITÉ VIA LE PANNEAU ÉLECTRIQUE DE SERVICE
- LE TERRAIN DEVA ÊTRE REMIS TEL QUE SON ÉTAT INITIAL.
- DANS TOUTES LES CAGES D'ESCALIER, PRÉVOIR LE DÉPLACEMENT DE L'EXTINCTEUR ANCRÉ SUR LE MUR EXTÉRIEUR SUR UN DES MURS ADJACENTS, RAGRÉER LES SURFACES

**LÉGENDE EXISTANT:**

- CLÔTURE EXISTANTE DE TYPE "FROST"
- ARBRE EXISTANT
- ÉLÉMENT EXISTANT
- SURFACE D'ASPHALTE
- POTEAU ÉLECTRIQUE EXISTANT
- SURFACE DE GAZON
- NOUVEAU LAMPADAIRE

**LÉGENDE NOUVEAUX ACCESSOIRES EXTÉRIEURS :**

- A NOUVEAUX BAC À FLEURS, VOIR DESSIN 6/A602 POUR SPÉCIFICATIONS.
- B NOUVEAUX RACS À VÉLOS, VOIR DESSIN 7/A602 POUR SPÉCIFICATIONS
- B NOUVELLE TABLE À PIQUE-NIQUE, VOIR DESSIN 8/A602 POUR SPÉCIFICATIONS

ARCHITECTES

9880, rue Clark, suite 205  
 Montréal (Co) H3L 2R3  
 T. 514.481.4669  
 F. 514.481.9899

**Parizeau Pawulski**  
 Architectes  
 s.e.n.c.

info@p2architectes.qc.ca

SCÉAUX

Ordre des Architectes  
 A 5659  
 YANNICK DES LANDES  
 ARCHITECTE  
 du Québec

**REVISIONS**

DATE	ÉMISSION	PAR
24 12 03	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
24 06 20	ADDENDA A01	Y.D.L.
23 12 15	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
20 10 30	CONSULTATION CCU	Y.D.L.
23 10 30	COORDINATION	Y.D.L.

INGÉNIEURS

**MLC**  
 MLC ASSOCIÉS inc.  
 Siège Social:  
 2990 Avenue Pierre-Péladeau, bureau 400, Laval 450-687-7077  
 www.mlcassociés.com

PLAN CLÉ

CLIENT

**Office municipal d'habitation de Montréal**

PROJET

**HABITATION COLÉRAINE SAINT-GABRIEL (#336)  
 REMPLACEMENT DES PORTES, FENÊTRES, AVANT-CORPS, BALCONS ET ESCALIERS**

2344 - 2354 RUE AUGUSTIN-CANTIN, Montréal  
 2321 - 2341 RUE SAINT-CHARLES, Montréal

TITRE DE LA FEUILLE

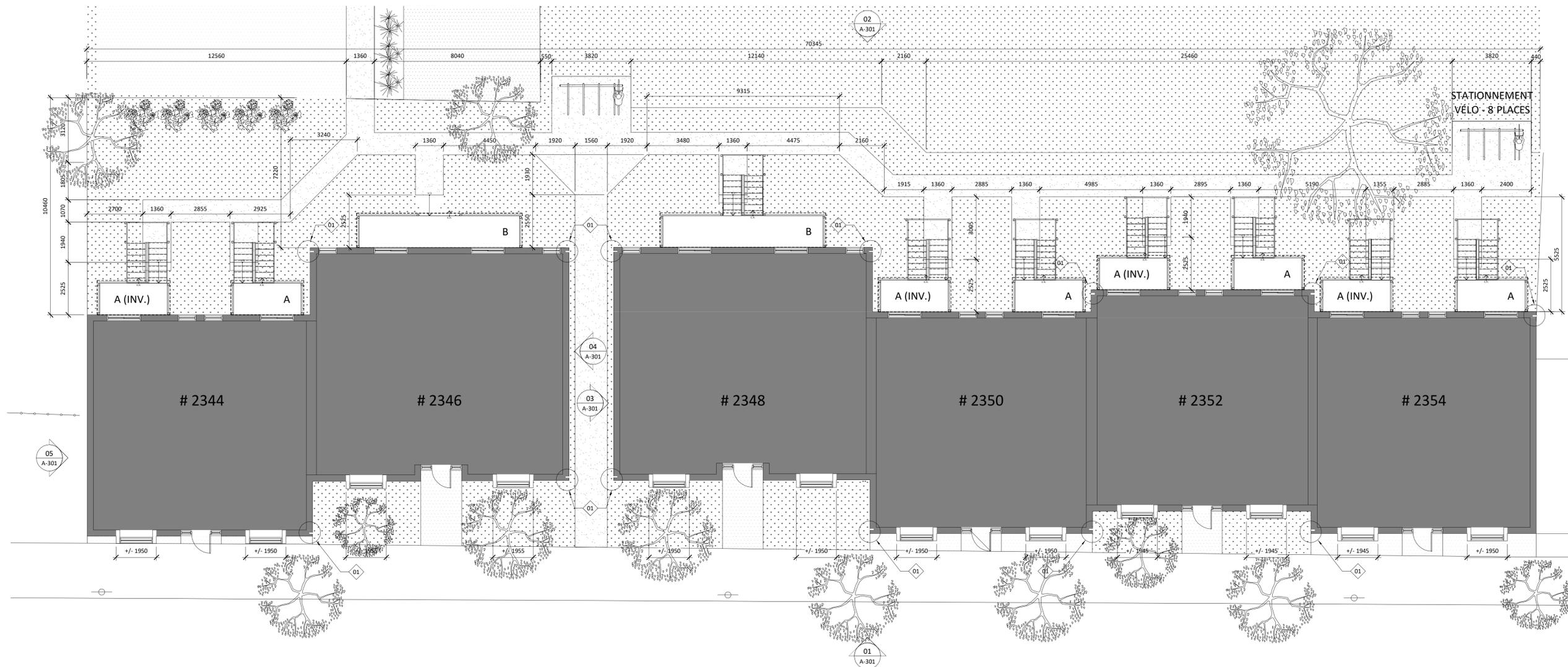
**CONSTRUCTION  
 PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE  
 RUE AUGUSTIN-CANTIN**

INFORMATION

CHARGÉ DE PROJET  
 YANNICK DES LANDES, arch.

DATE	RÉFÉRENCE CLIENT
DESSINÉ	PROJET NO.
ÉCHELLE INDIQUÉE	PAGE
FICHER	

336-5615  
 22-605  
 A-101  
 605-A100



RUE AUGUSTIN-CANTIN

**NOTES DE CONSTRUCTION :**  
 - VÉRIFIER TOUS LES DIMENSIONS DES BALCONS SUR PLACE.

**NOTES SPÉCIFIQUES DE CONSTRUCTION :**  
 01 NOUVELLE JOINT CONTRÔLE (PLEIN HAUTEUR) VOIR DETAIL 03/A-602

**LÉGENDE DE CONSTRUCTION:**

- NOUVEAU GAZON. VOIR DÉTAIL 02/ A-602  
REGRÉER TOUTE SURFACE DE GAZON EXISTANTE ENDOMMAGÉE PAR LES TRAVAUX
- NOUVELLE DALLE EN BÉTON 150mm D'ÉPAISSEUR EN DESSOUS DES BALCONS
- NOUVEAU TROTTOIR EN BÉTON. VOIR ING. CIVIL
- NOUVELLES FENÊTRES SUR TOUS LES ÉTAGES
- NOUVELLES PORTES AU REZ-DE-CHAUSSEE
- NOUVELLE ESCALIER ET BALCON TYPE "A" (VOIR PAGE A-601)  
3270mm X 1525mm  
AU SOL COULER UNE DALLE DE BÉTON DE 5530mm X 1655mm X 150mm
- NOUVELLE ESCALIER ET BALCON TYPE "B" (VOIR PAGE A-601)  
7753mm X 1525mm  
AU SOL COULER UNE DALLE DE BÉTON DE 8010mm X 1655mm X 150mm

**NOTES GÉNÉRALES:**

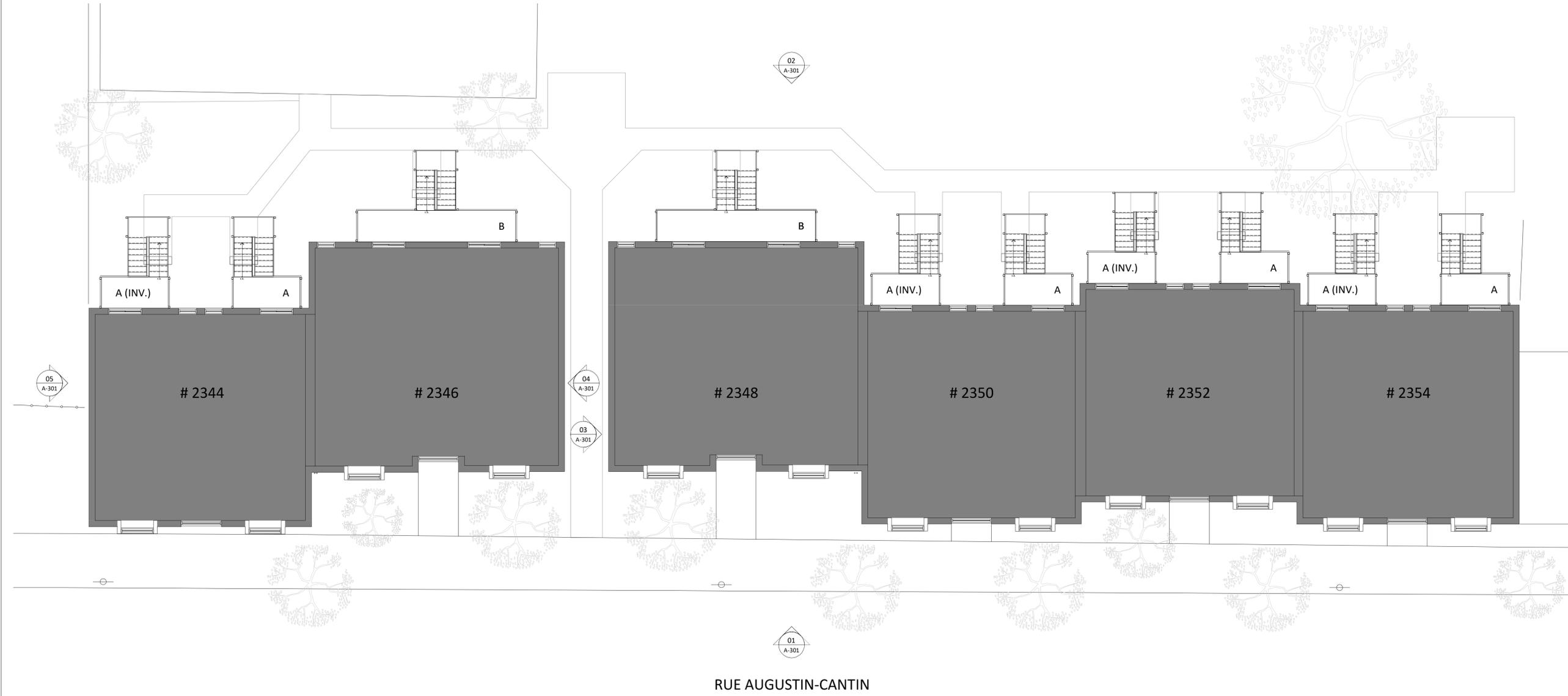
- LES DIMENSIONS NE DOIVENT PAS ÊTRE MESURÉES À L'ÉCHELLE SUR LES DESSINS.
- VÉRIFIER AU CHANTIER TOUTES LES DIMENSIONS ET CONDITIONS EXISTANTES, ET COORDONNER AVEC LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS. AVISER L'ARCHITECTE DE TOUTE DIFFÉRENCE OU INCOHÉRENCE DANS LES DOCUMENTS AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.
- TOUS LES TRAVAUX QUI NE SERAIENT PAS SPÉCIFIÉS EXPLICITEMENT DANS LES DOCUMENTS DES PROFESSIONNELS MAIS QUI SONT NÉCESSAIRES À LA MISE EN FORME DE L'OUVRAGE DEVRONT S'EXÉCUTER SELON LES RÈGLES DE L'ART, SUITE À LEUR APPROBATION PAR L'ARCHITECTE.
- S'ASSURER QUE LES ÉLÉMENTS À DÉMOLIR NE SONT PAS PORTEURS. S'IL S'AVÉRERAIT QU'UN OU DES ÉLÉMENTS À DÉMOLIR SONT PORTEUR, AVISER IMMÉDIATEMENT L'ARCHITECTE ET ATTENDRE LES NOUVELLES INSTRUCTIONS AVANT DE POURSUIVRE LES TRAVAUX DANS LA ZONE CONCERNÉE.
- INSTALLER LES SUPPORTS TEMPORAIRES POUR LES TRAVAUX DE STRUCTURE
- RÉPARER TOUS LES ÉLÉMENTS ENDOMMAGÉS PAR LES TRAVAUX ET NETTOYER LES LIEUX.
- PRENDRE TOUTES LES MESURES NÉCESSAIRES POUR ASSURER L'INTÉGRITÉ ET LA PROTECTION DU BÂTIMENT EXISTANT AINSI QUE DES TRAVAUX CONTRE TOUS LES DOMMAGES CAUSÉS PAR LE FROID, LES INFILTRATIONS D'EAU, LES INTERMÉRIES, L'EXÉCUTION DES TRAVAUX ET TOUTES LES AUTRES CAUSES.
- S'ASSURER DU BON FONCTIONNEMENT DE TOUS LES ÉQUIPEMENTS INSTALLÉS OU RÉINSTALLÉS.
- ENLEVER TOUS LES ÉLÉMENTS EN CONFLIT AVEC LE NOUVEL AMÉNAGEMENT.
- EXCAVER, REEMPLIR ET RAGRÉER BUT DE TERRAIN NÉCESSAIRES AUX NOUVELLES FONDATIONS ET TRAVAUX LIÉS À LA STRUCTURE
- LE BÂTIMENT SERA HABITÉ PENDANT LA DURÉE DES TRAVAUX. DES MESURES DE PROTECTION TEMPORAIRES RIGIDES ET ETANCHES (CLOISON DANS LE SALON À 4PIEDS DU MUR EXTÉRIEUR) DEVRONT ÊTRE PRÉVUES PAR L'ENTREPRENEUR PLUS PARTICULIÈREMENT CONCERNANT LA RECONSTRUCTION DES AVANT-CORPS. LES INTERVENTIONS DANS LES LOGEMENTS DEVRONT ÊTRE COORDONNÉES DIRECTEMENT AVEC L'OMHM. LA DURÉE D'INTERVENTION MAXIMUM DANS UN LOGEMENT EST DE 1 SEMAINE.
- L'ENTREPRENEUR AURA ACCÈS À L'EAU VIA LE SYSTÈME D'ARROSAGE EXTÉRIEUR ET À L'ÉLECTRICITÉ VIA LE PANNEAU ÉLECTRIQUE DE SERVICE
- LE TERRAIN DEVA ÊTRE REMIS TEL QUE SON ÉTAT INITIAL.
- DANS TOUTES LES CAGES D'ESCALIER, PRÉVOIR LE DÉPLACEMENT DE L'EXTINCTEUR ANCRÉ SUR LE MUR EXTÉRIEUR SUR UN DES MURS ADJACENTS, RAGRÉER LES SURFACES

**LÉGENDE EXISTANT:**

- CLÔTURE EXISTANTE DE TYPE "FROST"
- ARBRE EXISTANT
- ÉLÉMENT EXISTANT
- SURFACE D'ASPHALTE
- POTEAU ÉLECTRIQUE EXISTANT
- SURFACE DE GAZON
- NOUVEAU LAMPADAIRE

**LÉGENDE NOUVEAUX ACCESSOIRES EXTÉRIEURS :**

- A NOUVEAUX BAC À FLEURS, VOIR DESSIN 6/A602 POUR SPÉCIFICATIONS.
- B NOUVEAUX RACS À VÉLOS, VOIR DESSIN 7/A602 POUR SPÉCIFICATIONS.
- B NOUVELLE TABLE À PIQUE-NIQUE, VOIR DESSIN 8/A602 POUR SPÉCIFICATIONS.



ARCHITECTES

9880, rue Clark, suite 205  
 Montréal (Co) H3L 2R3  
 T. 514.481.4669  
 F. 514.481.9899

**Parizeau Pawulski**  
 Architectes  
 s.e.n.c.

info@p2architectes.qc.ca

SCÉAUX

REVISIONS

DATE	ÉMISSION	PAR
24 12 03	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
24 06 20	ADDENDA A01	Y.D.L.
23 12 15	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
20 10 30	CONSULTATION CCU	Y.D.L.
23 10 30	COORDINATION	Y.D.L.

INGÉNIEURS

MLC ASSOCIÉS inc.  
 Siège Social:  
 2990 Avenue Pierre-Péladeau, bureau 400, Level 450-687-7077

PLAN CLÉ

CLIENT

Office municipal  
 d'habitation  
 de Montréal

PROJET

**HABITATION COLERAINE  
 SAINT-GABRIEL (#336)  
 REMPLACEMENT DES PORTES,  
 FENÊTRES, AVANT-CORPS,  
 BALCONS ET ESCALIERS**

2344 - 2354 RUE AUGUSTIN-CANTIN, Montréal  
 2321 - 2341 RUE SAINT-CHARLES, Montréal

TITRE DE LA FEUILLE

**CONSTRUCTION - PLANS 2e ET 3e  
 RUE AUGUSTIN-CANTIN**

INFORMATION

CHARGÉ DE PROJET  
 YANNICK DES LANDES, arch.

DATE	336-5615
DESSINÉ	PROJET NO. 22-605
ÉCHELLE INDIQUÉE	PAGE
FICHER 605-A100	<b>A-102</b>



DATE	ÉMISSION	PAR
24 12 03	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
24 06 20	ADDENDA A01	Y.D.L.
23 12 15	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
20 10 30	CONSULTATION CCU	Y.D.L.
23 10 30	COORDINATION	Y.D.L.
A M J		
DATE	ÉMISSION	PAR



**HABITATION COLERAINE SAINT-GABRIEL (#336)**  
**REMPLACEMENT DES PORTES, FENÊTRES, AVANT-CORPS, BALCONS ET ESCALIERS**

2344 - 2354 RUE AUGUSTIN-CANTIN, Montréal  
2321 - 2341 RUE SAINT-CHARLES, Montréal

**CONSTRUCTION - PLAN TOITURE**  
**RUE AUGUSTIN-CANTIN**

CHARGÉ DE PROJET

YANNICK DES LANDES, arch.

DATE RÉFÉRENCE CLIENT  
336-5615

DESSINÉ PROJET NO.  
22-605

ÉCHELLE INDIQUÉE PAGE

FICHER  
605-A100

**A-103**

**NOTES SPÉCIFIQUES EXÉCUTION**

**NOUVELLE COMPOSITION :**  
- MEMBRANE DE FINITION GRANULÉE THERMOSOLUÉE  
- PANNEAU DE SUPPORT AVEC MEMBRANE DE SOUS-COUCHE INTÉGRÉE, FIXÉ MÉCANIQUEMENT.  
- PAPIER FEUTRE 15 LBS FIXÉ MÉCANIQUEMENT  
- PONTAGE DE PLANCHES 25 MM  
- SOLIVES DE TOIT  
- ISOLANT EXISTANT. VARIABLE  
- ENTRETOIT VENTILÉ (SYSTÈME CROISÉ À 2 NIVEAUX)

COMBLER LES ZONES DE DÉPRESSIONS DANS LE PONTAGE EXISTANT À L'AIDE DE PLANCHE ASPHALTIQUE OU FIBRE DE BOIS.  
NOUVEAU VENTILATEUR D'ENTRETOIT STATIQUE. VOIR SECTION DE DEVIS 07 52 00 ET DÉTAIL 04/A503

NOUVEL ÉVENT DE TOIT À INSTALLER. LES CONDUITS QUI SONT DEVENUS LACHES À CAUSE DE LA DÉMOLITION DOIVENT ÊTRE RÉFIXÉS FERMEMENT À L'AIDE D'UN RACCORD MÉCANIQUE. EFFECTUER LE RESTE DE L'INSTALLATION DE L'ÉVÈNT SELON LE DÉTAIL 06/A503. LORSQUE DÉPLACÉ, VOIR ING.

NOUVEAU DRAIN À INSTALLER ET RACCORDER. REMPLACER PONTAGE AUTOUR DU DRAIN SUR +/- 1200 x 1200 AVEC NOUVEAU PONTAGE EN QUANTITÉ ET ÉPaisseur POUR CONVENIR À LA CONDITION EXISTANTE. VOIR DÉTAIL 05/A503. LORSQUE DÉPLACÉ VOIR ING.

BASE POUR ANTENNES. POSITION À DÉTERMINER AU CHANTIER. VOIR 07-A503 ET 08-A503, PRÉVOIR UNE MEMBRANE SACRIFIÉE DE +/- 2000 x 2100 MM

NOUVELLE BOÎTE DE RACCORDEMENT À CLAPETS ET COUVERCLE AMOVIBLE À CLAPETS ET COUVERCLE AMOVIBLE À INSTALLER :  
- LE NOMBRE DES CLAPETS CORRESPOND AU NOMBRE DES CONDUITS À RACCORDER.  
- NETTOYER LES CONDUITS D'ÉVACUATION DE TOUT RÉSIDUS (VOIR ING.) ET RÉSOLVER CHAQUE CONDUIT AVEC ISOLANT FLEXIBLE EN FIBRE DE VERRE (+/- 38 MM) + PARE-VAPEUR. REMPLIR D'ISOLANT L'ESPACE ENTRE LES CONDUITS. VOIR ING.

- DANS LE CAS OU LA BOÎTE DE RACCORDEMENT ET LES CONDUITS ONT ÉTÉ DÉPLACÉS, VOIR ING. POUR CONFIGURATION, SPÉCIFICATION ET ISOLATION CONDUITS.  
- ASSURER LA CONTINUITÉ DES RACCORDEMENTS ET DE L'ISOLATION.  
- VOIR DÉTAIL TYPIQUES POUR CONSTRUCTION

ASSURER LE PROLONGEMENT DE TOUS LES CÂBLES D'ALIMENTATION. RÉALISER LES RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES REQUIS ET REMETTRE EN ÉTAT D'OPÉRATION. RÉALISER DES ESSAIS DE BONNE OPÉRATION POUR TOUS LES ÉQUIPEMENTS.  
- SI LE DRAIN EST À MOINS DE 610 MM DE DÉGAGEMENT LIBRE, DÉCALER LE PLUS POSSIBLE LA BOÎTE À CLAPETS POUR L'ÉLOIGNER DU DRAIN.  
- AJOUTER LÀ OÙ REQUIS TOUT CRIQUET À 45° NÉCESSAIRE POUR BON ÉCOULEMENT DE L'EAU ET POUR ÉVITER ACCUMULATION SUR LA TOITURE

STRUCTURE PONTAGE ET PLAFOND À REFORMER TEL QU'EXISTANT ET PEINTRE  
- GYPSE INT.  
- FOURRURES DE BOIS  
- PARE-VAPEUR  
- SOLIVES TEL QU'EXISTANT  
- ISOLANT EN NATTE TEL QU'EXISTANT  
- LAMBOURDES  
C.P. 19mm

NOUVELLE ÉCHELLE VOIR DÉTAIL 1/A504

**LÉGENDE TYP. EXÉCUTION**

POUR RESPECTER LES EXIGENCES DE L'ASSOCIATION DES MAÎTRES COUVREURS ET MAINTENIR LA GARANTIE :  
- LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS PAR UN ENTREPRENEUR COUVREUR MEMBRE DE L'ASSOCIATION (IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR DE S'ASSURER QUE SON SOUS-TRAITANT EST CONFORME À CETTE EXIGENCE).  
- UNE FOIS LE PONTAGE EXISTANT DÉGARNI ET EXPOSÉ, LE DÉBARASSER DES CLOUS, AGRAFFES OU AUTRES ÉLÉMENTS FAISANT SAILLIE SUR LA SURFACE (VOIR SECTION DE DEVIS 07 52 00). S'ASSURER QUE LES PLANCHES SONT BIEN ASSUJETTES AUX SOLIVES. AJOUTER DES ATTACHES ET BOUCHER LES TROUS DE MOINS DE 25 MM AVEC UNE PLAQUE DE TÔLE, OU/ET AVEC DES PLANCHES IDEM À L'EXISTANT POUR LES TROUS SUPÉRIEURS À 25 MM.  
- FOURNIR ET INSTALLER TOUS LES MANCHONS, TOUTES LES RAILLONNES ET CONDUITS REQUIS POUR LE BON FONCTIONNEMENT DES ÉQUIPEMENTS.  
- REMPLACER L'ISOLATION AUTOUR DES CONDUITS D'ÉVACUATION ET GAINE PARE-VAPEUR DANS LES UNITÉS DE RACCORDEMENT À CLAPET.  
- EFFECTUER TOUTES LES DÉCOUPES ET PERÇEMENT DANS LES COMPOSITIONS DE TOITURE POUR PERMETTRE LA RELOCALISATION DES ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES (DRAIN, VENTILATEURS DE TOITURE, BOÎTE DE RACCORDEMENT, ÉVÈNT) ET FERMER OUVERTURE AU TOIT UNE FOIS L'ÉQUIPEMENT DÉPLACÉ.

REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE DE LA REMONTÉE DE LA MEMBRANE DE FINITION, VOIR COMPOSITION DE TOIT ET DÉTAILS TYPIQUES

REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE DE LA REMONTÉE DE LA MEMBRANE DE FINITION, VOIR COMPOSITION DE TOIT ET DÉTAILS TYPIQUES

REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE DE LA REMONTÉE DE LA MEMBRANE DE FINITION, VOIR COMPOSITION DE TOIT ET DÉTAILS TYPIQUES

REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE DE LA REMONTÉE DE LA MEMBRANE DE FINITION, VOIR COMPOSITION DE TOIT ET DÉTAILS TYPIQUES

REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE DE LA REMONTÉE DE LA MEMBRANE DE FINITION, VOIR COMPOSITION DE TOIT ET DÉTAILS TYPIQUES

REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE DE LA REMONTÉE DE LA MEMBRANE DE FINITION, VOIR COMPOSITION DE TOIT ET DÉTAILS TYPIQUES

REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE DE LA REMONTÉE DE LA MEMBRANE DE FINITION, VOIR COMPOSITION DE TOIT ET DÉTAILS TYPIQUES

REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE DE LA REMONTÉE DE LA MEMBRANE DE FINITION, VOIR COMPOSITION DE TOIT ET DÉTAILS TYPIQUES

REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE DE LA REMONTÉE DE LA MEMBRANE DE FINITION, VOIR COMPOSITION DE TOIT ET DÉTAILS TYPIQUES

REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE DE LA REMONTÉE DE LA MEMBRANE DE FINITION, VOIR COMPOSITION DE TOIT ET DÉTAILS TYPIQUES

REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE DE LA REMONTÉE DE LA MEMBRANE DE FINITION, VOIR COMPOSITION DE TOIT ET DÉTAILS TYPIQUES

REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE DE LA REMONTÉE DE LA MEMBRANE DE FINITION, VOIR COMPOSITION DE TOIT ET DÉTAILS TYPIQUES

REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE DE LA REMONTÉE DE LA MEMBRANE DE FINITION, VOIR COMPOSITION DE TOIT ET DÉTAILS TYPIQUES

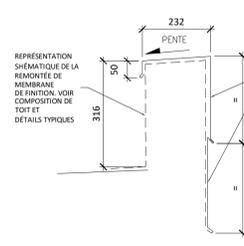
REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE DE LA REMONTÉE DE LA MEMBRANE DE FINITION, VOIR COMPOSITION DE TOIT ET DÉTAILS TYPIQUES

REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE DE LA REMONTÉE DE LA MEMBRANE DE FINITION, VOIR COMPOSITION DE TOIT ET DÉTAILS TYPIQUES

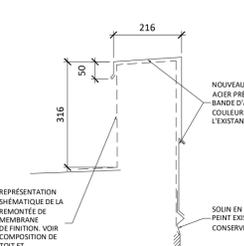
REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE DE LA REMONTÉE DE LA MEMBRANE DE FINITION, VOIR COMPOSITION DE TOIT ET DÉTAILS TYPIQUES

REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE DE LA REMONTÉE DE LA MEMBRANE DE FINITION, VOIR COMPOSITION DE TOIT ET DÉTAILS TYPIQUES

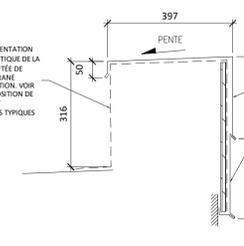
REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE DE LA REMONTÉE DE LA MEMBRANE DE FINITION, VOIR COMPOSITION DE TOIT ET DÉTAILS TYPIQUES



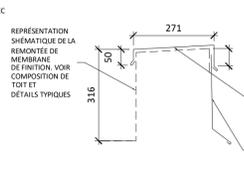
3 EXECUTION DÉTAIL DE PARAPET AVANT  
A103 ÉCHELLE 1/10



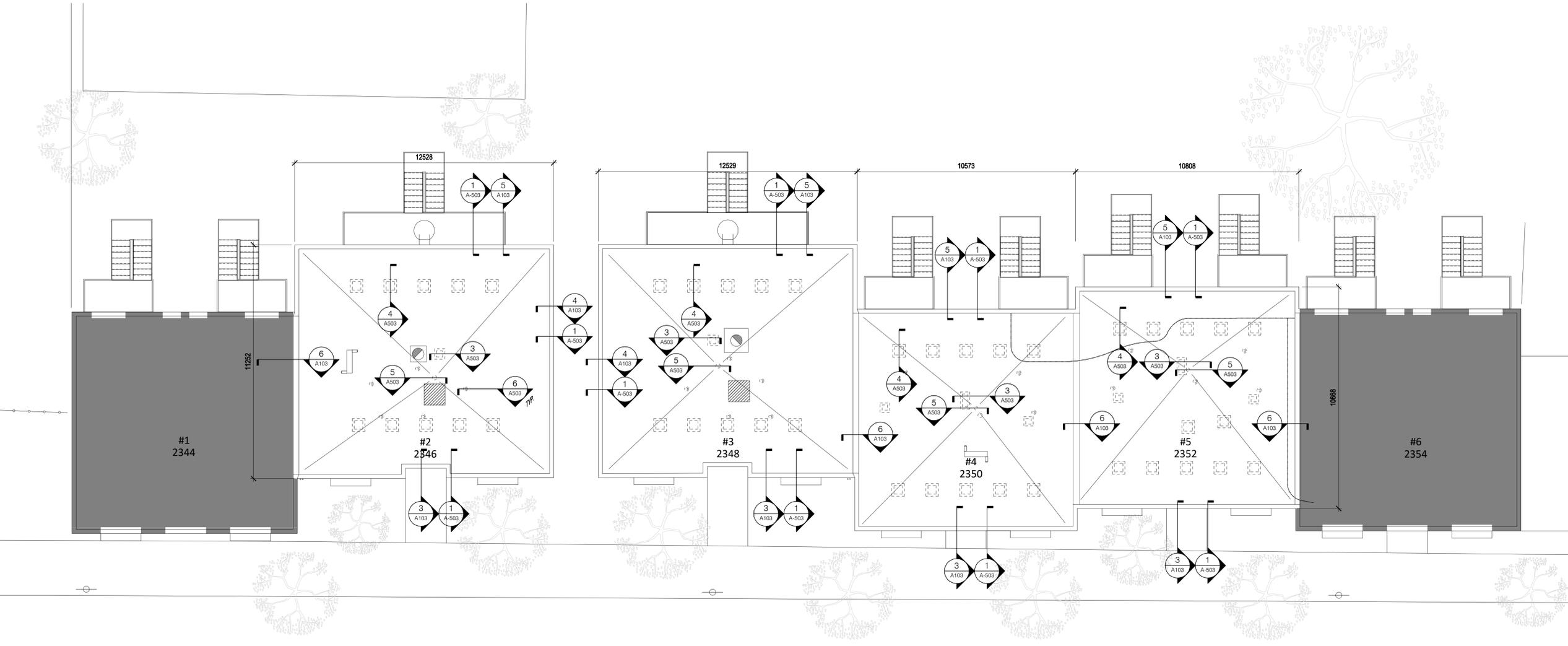
4 EXECUTION DÉTAIL DE PARAPET LATÉRAL  
A103 ÉCHELLE 1/10



5 EXECUTION DÉTAIL DE PARAPET ARRIÈRE  
A103 ÉCHELLE 1/10



6 EXISTANT / DÉMOLITION DÉTAIL DE PARAPET MITOYEN  
A103 ÉCHELLE 1/10



RUE AUGUSTIN-CANTIN

**NOTES DE CONSTRUCTION :**

- VÉRIFIER TOUS LES DIMENSIONS DES BALCONS SUR PLACE.

**NOTES SPÉCIFIQUES DE CONSTRUCTION :**

01. NOUVELLE JOINT CONTRÔLE (PLEIN HAUTEUR) VOIR DETAIL 03/A-602

**LÉGENDE DE CONSTRUCTION :**

- NOUVEAU GAZON, VOIR DÉTAIL 02/ A-602  
REGRÉER TOUTE SURFACE DE GAZON EXISTANTE ENDOMMAGÉE PAR LES TRAVAUX
- NOUVELLE DALLE EN BÉTON 150mm D'ÉPAISSEUR EN DESSOUS DES BALCONS
- NOUVEAU TROTTOIR EN BÉTON, VOIR ING. CIVIL
- NOUVELLES FENÊTRES SUR TOUS LES ÉTAGES
- NOUVELLES PORTES AU REZ-DE-CHAUSSEE
- NOUVELLE ESCALIER ET BALCON TYPE "A" (VOIR PAGE A-601)  
3270mm X 1525mm  
AU SOL COULER UNE DALLE DE BÉTON DE 3530mm X 1655mm X 150mm
- NOUVELLE ESCALIER ET BALCON TYPE "B" (VOIR PAGE A-601)  
7753mm X 1525mm  
AU SOL COULER UNE DALLE DE BÉTON DE 8000mm X 1655mm X 150mm

**NOTES GÉNÉRALES :**

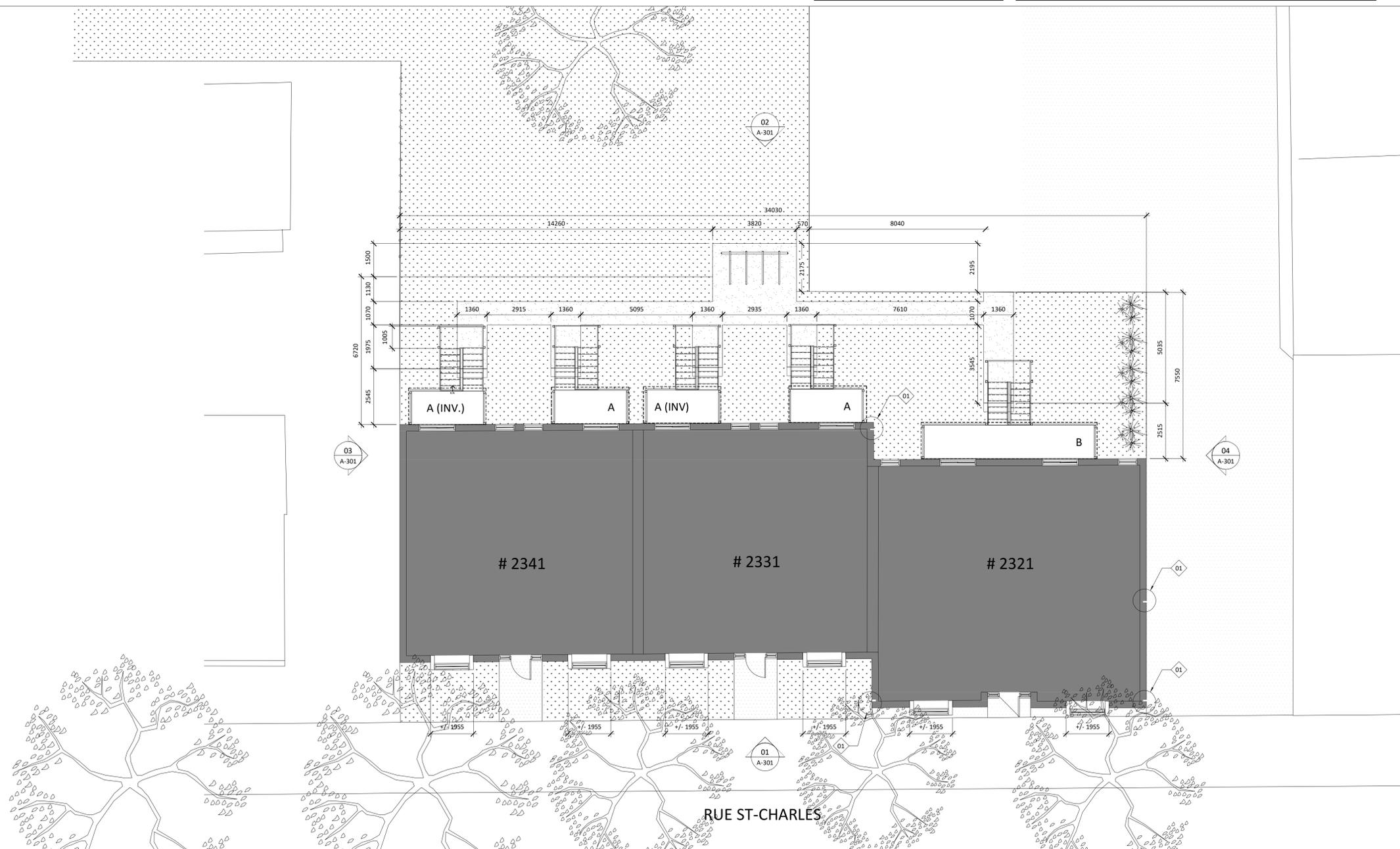
- LES DIMENSIONS NE DOIVENT PAS ÊTRE MESURÉES À L'ÉCHELLE SUR LES DESSINS.
- VÉRIFIER AU CHANTIER TOUTES LES DIMENSIONS ET CONDITIONS EXISTANTES, ET COORDONNER AVEC LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS. AVISER L'ARCHITECTE DE TOUTE DIFFÉRENCE OU INCOHÉRENCE DANS LES DOCUMENTS AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.
- TOUS LES TRAVAUX QUI NE SÉRAIENT PAS SPÉCIFIÉS EXPLICITEMENT DANS LES DOCUMENTS DES PROFESSIONNELS MAIS QUI SONT NÉCESSAIRES À LA MISE EN FORME DE L'OUVRAGE DEVONT S'EXÉCUTER SELON LES RÈGLES DE L'ART, SUITE À LEUR APPROBATION PAR L'ARCHITECTE.
- S'ASSURER QUE LES ÉLÉMENTS À DÉMOLIR NE SONT PAS PORTEURS. S'IL S'AVÉRAIT QU'UN OU DES ÉLÉMENTS À DÉMOLIR SONT PORTEUR, AVISER IMMÉDIATEMENT L'ARCHITECTE ET ATTENDRE LES NOUVELLES INSTRUCTIONS AVANT DE POURSUIVRE LES TRAVAUX DANS LA ZONE CONCERNÉE.
- INSTALLER LES SUPPORTS TEMPORAIRES POUR LES TRAVAUX DE STRUCTURE
- RÉPARER TOUS LES ÉLÉMENTS ENDOMMAGÉS PAR LES TRAVAUX ET NETTOYER LES LIEUX.
- PRENDRE TOUTES LES MESURES NÉCESSAIRES POUR ASSURER L'INTÉGRITÉ ET LA PROTECTION DU BÂTIMENT EXISTANT AINSI QUE DES TRAVAUX CONTRE TOUS LES DOMMAGES CAUSÉS PAR LE FROID, LES INFILTRATIONS D'EAU, LES INTÉMPÉRIES, L'EXÉCUTION DES TRAVAUX ET TOUTES LES AUTRES CAUSES.
- S'ASSURER DU BON FONCTIONNEMENT DE TOUS LES ÉQUIPEMENTS INSTALLÉS OU RÉINSTALLÉS.
- ENLEVER TOUS LES ÉLÉMENTS EN CONFLIT AVEC LE NOUVEL AMÉNAGEMENT.
- EXCAVER, REMBLAYER ET RAGRÉER BUT DE TERRAIN NÉCESSAIRES AUX NOUVELLES FONDATIONS ET TRAVAUX LIÉS À LA STRUCTURE
- LE BÂTIMENT SERA HABITÉ PENDANT LA DURÉE DES TRAVAUX. DES MESURES DE PROTECTION TEMPORAIRES RIGIDES ET ÉTANCHES (CLOISON DANS LE SALON À 4 PIEDS DU MUR EXTÉRIEUR) DEVRONT ÊTRE PRÉVUES PAR L'ENTREPRENEUR PLUS PARTICULIÈREMENT CONCERNANT LA RECONSTRUCTION DES AVANT-CORPS. LES INTERVENTIONS DANS LES LOGEMENTS DEVRONT ÊTRE COORDONNÉES DIRECTEMENT AVEC L'OMHM. LA DURÉE D'INTERVENTION MAXIMUM DANS UN LOGEMENT EST DE 1 SEMAINE.
- L'ENTREPRENEUR AURA ACCÈS À L'EAU VIA LE SYSTÈME D'ARROSAGE EXTÉRIEUR ET À L'ÉLECTRICITÉ VIA LE PANNEAU ÉLECTRIQUE DE SERVICE
- LE TERRAIN DEVA ÊTRE REMIS TEL QUE SON ÉTAT INITIAL.
- DANS TOUTES LES CAGES D'ESCALIER, PRÉVOIR LE DÉPLACEMENT DE L'EXTINCTEUR ANCRÉ SUR LE MUR EXTÉRIEUR SUR UN DES MURS ADJACENTS, RAGRÉER LES SURFACES

**LÉGENDE EXISTANT :**

- CLÔTURE EXISTANTE DE TYPE "FROST"
- ARBRE EXISTANT
- ÉLÉMENT EXISTANT
- SURFACE D'ASPHALTE
- POTEAU ÉLECTRIQUE EXISTANT
- SURFACE DE GAZON
- NOUVEAU LAMPADAIRE

**LÉGENDE NOUVEAUX ACCESSOIRES EXTÉRIEURS :**

- NOUVEAUX BAC À FLEURS, VOIR DESSIN 6/A602 POUR SPÉCIFICATIONS.
- NOUVEAUX RACS À VÉLOS, VOIR DESSIN 7/A602 POUR SPÉCIFICATIONS
- NOUVELLE TABLE À PIQUE-NIQUE, VOIR DESSIN 8/A602 POUR SPÉCIFICATIONS



PLAN D'AMÉNAGEMENT DU R.-D.-C. 01  
RUE ST-CHARLES 1:100 A-104

9880, rue Clark, suite 205  
Montréal (Co) H3L 2R3  
T. 514.481.4669  
F. 514.481.9899

**Parizeau Pawulski**  
Architectes  
s.e.n.c.

info@p2architectes.gc.ca



DATE	ÉMISSION	PAR
24 12 03	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
24 06 20	ADDENDA A01	Y.D.L.
23 12 15	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
20 10 30	CONSULTATION CCU	Y.D.L.
23 10 30	COORDINATION	Y.D.L.

**MLC**  
www.mlcassociés.com

MLC ASSOCIÉS inc.  
Siège Social:  
2990 Avenue Pierre-Péladeau, bureau 400, Laval 450-687-7077

Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

**HABITATION COLERAINE  
SAINT-GABRIEL (#336)  
REMPACEMENT DES PORTES,  
FENÊTRES, AVANT-CORPS,  
BALCONS ET ESCALIERS**

2344 - 2354 RUE AUGUSTIN-CANTIN, Montréal  
2321 - 2341 RUE SAINT-CHARLES, Montréal

**CONSTRUCTION  
PLAN DU REZ-DE-CAUSSÉE  
RUE ST-CHARLES**

CHARGÉ DE PROJET  
YANNICK DES LANDES, arch.

DATE	RÉFÉRENCE CLIENT
DESSINÉ	PROJET NO.
ÉCHELLE INDIQUÉE	PAGE
FICHER	

NOTES DE CONSTRUCTION :

- VÉRIFIER TOUS LES DIMENSIONS DES BALCONS SUR PLACE.

NOTES SPÉCIFIQUES DE CONSTRUCTION :

01 NOUVELLE JOINT CONTRÔLÉ (PLEIN HAUTEUR) VOIR DETAIL 03/A-602

LÉGENDE DE CONSTRUCTION:

- NOUVEAU GAZON. VOIR DETAIL 02/ A-602 REGRÉER TOUTE SURFACE DE GAZON EXISTANTE ENDOMMAGÉE PAR LES TRAVAUX
- NOUVELLE DALLE EN BÉTON 150mm D'ÉPAISSEUR EN DESSOUS DES BALCONS
- NOUVEAU TROTTOIR EN BÉTON. VOIR ING. CIVIL
- NOUVELLES FENÊTRES SUR TOUS LES ÉTAGES
- NOUVELLES PORTES AU REZ-DE-CHAUSSEE
- NOUVELLE ESCALIER ET BALCON TYPE "A" (VOIR PAGE A-601) 3270mm X 1525mm AU SOL COULER UNE DALLE DE BÉTON DE 3530mm X 1655mm X 150mm
- NOUVELLE ESCALIER ET BALCON TYPE "B" (VOIR PAGE A-601) 7753mm X 1525mm AU SOL COULER UNE DALLE DE BÉTON DE 8010mm X 1655mm X 150mm

NOTES GÉNÉRALES:

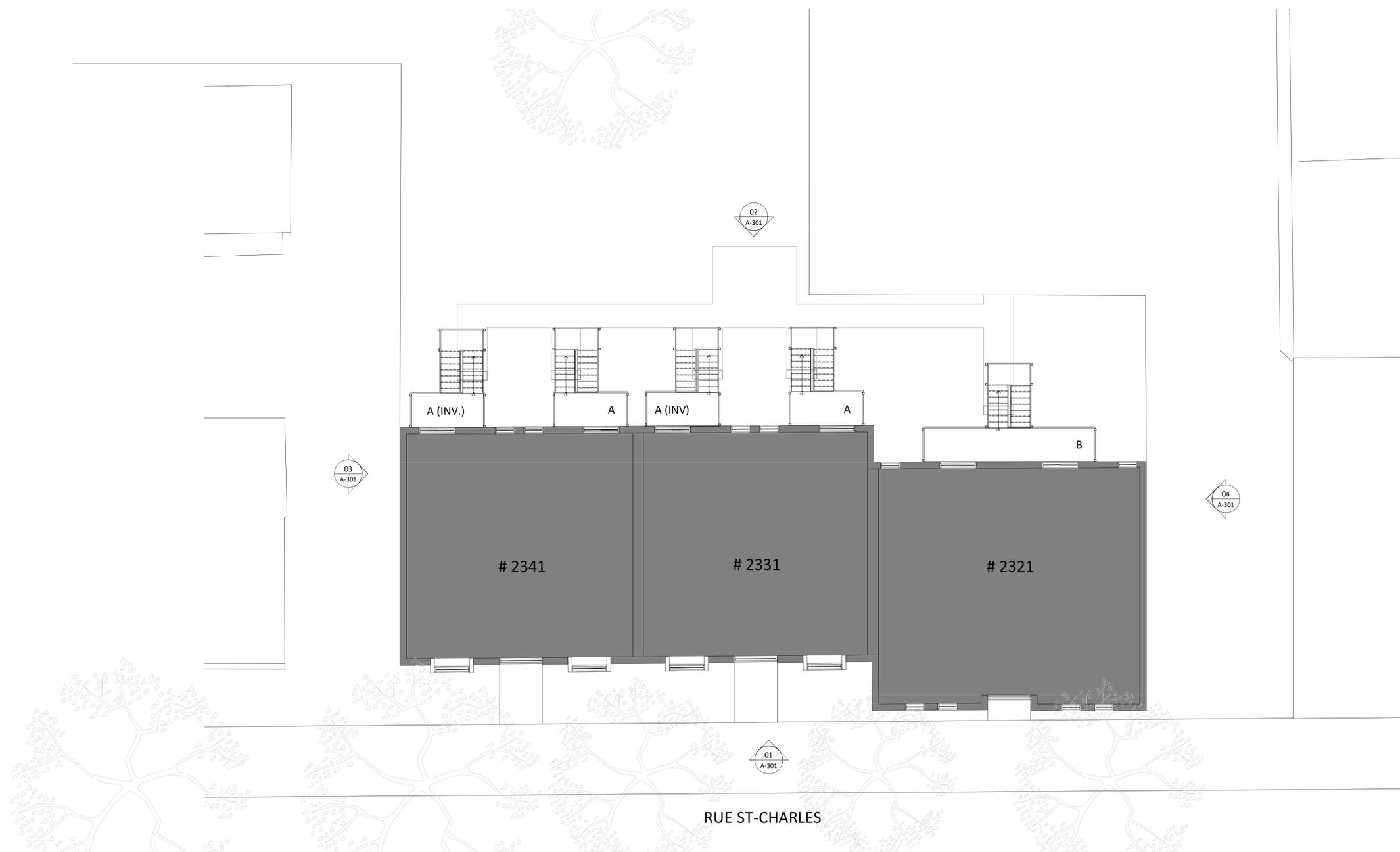
- LES DIMENSIONS NE DOIVENT PAS ÊTRE MESURÉES À L'ÉCHELLE SUR LES DESSINS.
- VÉRIFIER AU CHANTIER TOUTES LES DIMENSIONS ET CONDITIONS EXISTANTES, ET COORDONNER AVEC LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS. AVISER L'ARCHITECTE DE TOUTE DIFFÉRENCE OU INCOHÉRENCE DANS LES DOCUMENTS AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.
- TOUS LES TRAVAUX QUI NE SÉRAIENT PAS SPÉCIFIÉS EXPLICITEMENT DANS LES DOCUMENTS DES PROFESSIONNELS MAIS QUI SONT NÉCESSAIRES À LA MISE EN FORME DE L'OUVRAGE DEVONT S'EXÉCUTER SELON LES RÈGLES DE L'ART, SUITE À LEUR APPROBATION PAR L'ARCHITECTE.
- S'ASSURER QUE LES ÉLÉMENTS À DÉMOLIR NE SONT PAS PORTEURS. S'IL S'AVÉRAIT QU'UN OU DES ÉLÉMENTS À DÉMOLIR SONT PORTEUR, AVISER IMMÉDIATEMENT L'ARCHITECTE ET ATTENDRE LES NOUVELLES INSTRUCTIONS AVANT DE POURSUIVRE LES TRAVAUX DANS LA ZONE CONCERNÉE.
- INSTALLER LES SUPPORTS TEMPORAIRES POUR LES TRAVAUX DE STRUCTURE
- RÉPARER TOUS LES ÉLÉMENTS ENDOMMAGÉS PAR LES TRAVAUX ET NETTOYER LES LIEUX.
- PRENDRE TOUTES LES MESURES NÉCESSAIRES POUR ASSURER L'INTÉGRITÉ ET LA PROTECTION DU BÂTIMENT EXISTANT ANCIEN QUE DES TRAVAUX CONTRE TOUS LES DOMMAGES CAUSÉS PAR LE FROID, LES INFILTRATIONS D'EAU, LES INTEMPÉRIES, L'EXÉCUTION DES TRAVAUX ET TOUTES LES AUTRES CAUSES.
- S'ASSURER DU BON FONCTIONNEMENT DE TOUS LES ÉQUIPEMENTS INSTALLÉS OU RÉINSTALLÉS.
- ENLEVER TOUS LES ÉLÉMENTS EN CONFLIT AVEC LE NOUVEL AMÉNAGEMENT.
- EXCAVER, REMBLAYER ET RAGRÉER BUT DE TERRAIN NÉCESSAIRES AUX NOUVELLES FONDATIONS ET TRAVAUX LIÉS À LA STRUCTURE
- LE BÂTIMENT SERA HABITÉ PENDANT LA DURÉE DES TRAVAUX. DES MESURES DE PROTECTION TEMPORAIRES RIGIDES ET ÉTANCHES (CLOISON DANS LE SALON À 4PIEDS DU MUR EXTÉRIEUR) DEVONT ÊTRE PRÉVUES PAR L'ENTREPRENEUR PLUS PARTICULIÈREMENT CONCERNANT LA RECONSTRUCTION DES AVANT-CORPS. LES INTERVENTIONS DANS LES LOGEMENTS DEVONT ÊTRE COORDONNÉES DIRECTEMENT AVEC L'OMHM. LA DURÉE D'INTERVENTION MAXIMUM DANS UN LOGEMENT EST DE 1 SEMAINE.
- L'ENTREPRENEUR AURA ACCÈS À L'EAU VIA LE SYSTÈME D'ARROSAGE EXTÉRIEUR ET À L'ÉLECTRICITÉ VIA LE PANNEAU ÉLECTRIQUE DE SERVICE
- LE TERRAIN DEVRA ÊTRE REMIS TEL QUE SON ÉTAT INITIAL.
- DANS TOUTES LES CAGES D'ESCALIER, PRÉVOIR LE DÉPLACEMENT DE L'EXTINCTEUR ANCRÉ SUR LE MUR EXTÉRIEUR SUR L'UN DES MURS ADJACENTS, RAGRÉER LES SURFACES

LÉGENDE EXISTANT:

- CLÔTURE EXISTANTE DE TYPE "FROST"
- ARBRE EXISTANT
- ÉLÉMENT EXISTANT
- SURFACE D'ASPHALTE
- POTEAU ÉLECTRIQUE EXISTANT
- SURFACE DE GAZON
- NOUVEAU LAMPADAIRE

LÉGENDE NOUVEAUX ACCESSOIRES EXTÉRIEURS :

- NOUVEAUX BAC À FLEURS, VOIR DESSIN 6/A602 POUR SPÉCIFICATIONS
- NOUVEAUX RACS À VÉLOS, VOIR DESSIN 7/A602 POUR SPÉCIFICATIONS
- NOUVELLE TABLE À PIQUE-NIQUE, VOIR DESSIN 8/A602 POUR SPÉCIFICATIONS



9880, rue Clark, suite 205  
Montréal (Qc) H3L 2R3  
T. 514.481.4669  
F. 514.481.9899

**Parizeau Pawulski**  
Architectes  
s.e.n.c.

info@p2architectes.qc.ca



RÉVISIONS

DATE	ÉMISSION	PAR
24 12 03	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
24 06 20	ADDENDA A01	Y.D.L.
23 12 15	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
20 10 30	CONSULTATION CCU	Y.D.L.
23 10 30	COORDINATION	Y.D.L.

INGÉNIEURS

**MLC**  
www.mlcassociés.com

MLC ASSOCIÉS inc.  
Siège Social:  
2990 Avenue Pierre-Péladeau, bureau 400, Laval 450-687-7077

PLAN CLÉ

CLIENT

Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

PROJET

**HABITATION COLERAINE  
SAINT-GABRIEL (#336)  
REMPACEMENT DES PORTES,  
FENÊTRES, AVANT-CORPS,  
BALCONS ET ESCALIERS**

2344 - 2354 RUE AUGUSTIN-CANTIN, Montréal  
2321 - 2341 RUE SAINT-CHARLES, Montréal

TITRE DE LA FEUILLE

CONSTRUCTION - PLANS 2e ET 3e  
RUE ST-CHARLES

INFORMATION

CHARGÉ DE PROJET

YANNICK DES LANDES, arch.

DATE	RÉFÉRENCE CLIENT
	336-5615
DESSINÉ	PROJET NO.
	22-605
ÉCHELLE INDIQUÉE	PAGE
FICHER	
605-A-100	



DATE	ÉMISSION	PAR
24 12 03	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
24 06 20	ADDENDA A01	Y.D.L.
23 12 15	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
20 10 30	CONSULTATION CCU	Y.D.L.
23 10 30	COORDINATION	Y.D.L.

DATE	ÉMISSION	PAR

**MLC**  
www.mlcassociés.com

MLC ASSOCIÉS inc.  
Siège Social:  
2990 Avenue Pierre-Péladeau, bureau 400, Laval 450-687-7077

**Office municipal d'habitation de Montréal**

**HABITATION COLERAINE SAINT-GABRIEL (#336)  
REMPACEMENT DES PORTES, FENÊTRES, AVANT-CORPS, BALCONS ET ESCALIERS**

2344 - 2354 RUE AUGUSTIN-CANTIN, Montréal  
2321 - 2341 RUE SAINT-CHARLES, Montréal

**CONSTRUCTION - PLAN TOITURE  
RUE ST-CHARLES**

CHARGÉ DE PROJET  
YANNICK DES LANDES, arch.

DATE	RÉFÉRENCE CLIENT
DESSINÉ	PROJET NO.
ÉCHELLE INDIQUÉE	PAGE
FICHER	

336-5615  
22-605  
PAGE  
605-A100

**NOTES SPÉCIFIQUES EXÉCUTION**

NOUVELLE COMPOSITION :

- MEMBRANE DE FINITION GRANULÉE THERMOSOUDEE
- PANNEAU DE SUPPORT AVEC MEMBRANE DE SOUS-COUCHE INTÉGRÉE, FIXÉ MÉCANIQUEMENT.
- PAPIER FEUTRE 15 LBS FIXÉ MÉCANIQUEMENT
- PONTAGE DE PLANCHES 25 MM
- SOLIVES DE TOIT
- ISOLANT EXISTANT, VARIABLE
- ENTRETUIT VENTILÉ (SYSTÈME CROISÉ À 2 NIVEAUX)

COMBLER LES ZONES DE DÉPRESSIONS DANS LE PONTAGE EXISTANT À L'AIDE DE PLANCHE ASPHALTIQUE OU FIBRE DE BOIS.

NOUVEAU VENTILATEUR D'ENTRETUIT STATIQUE, VOIR SECTION DE DEVIS 07 52 00 ET DÉTAIL 04/A503

NOUVEL ÉVÉNÉ DE TOIT À INSTALLER. LES CONDUITS QUI SONT DEVENUS LACHES À CAUSE DE LA DÉMOLITION DOIVENT ÊTRE REFIXÉS FERMEMENT À L'AIDE D'UN RACCORD MÉCANIQUE. EFFECTUER LE RESTE DE L'INSTALLATION DE L'ÉVÉNÉ SELON LE DÉTAIL 06/A503. LORSQUE DÉPLACÉ, VOIR ING.

NOUVEAU DRAIN À INSTALLER ET RACCORDER. REMPLACER PONTAGE AUTOUR DU DRAIN SUR +/- 1200 x 1200 AVEC NOUVEAU PONTAGE EN QUANTITÉ ET ÉPAISSEUR POUR CONVENIR À LA CONDITION EXISTANTE. VOIR DÉTAIL 05/A503. LORSQUE DÉPLACÉ VOIR ING.

BASE POUR ANTENNES. POSITION À DÉTERMINER AU CHANTIER. VOIR 07-A503 ET 08-A503. PRÉVOIR UNE MEMBRANE SACRIFIÉE DE +/- 2000 x 2100 MM

NOUVELLE BOÎTE DE RACCORDEMENT À CLAPETS ET COUVERCLE AMOVIBLE À INSTALLER :

- LE NOMBRE DES CLAPETS CORRESPOND AU NOMBRE DES CONDUITS À RACCORDER.
- NETTOYER LES CONDUITS D'ÉVACUATION DE TOUS RÉSIDUS (VOIR ING.) ET RÉISOLER CHAQUE CONDUIT AVEC ISOLANT FLEXIBLE EN FIBRE DE VERRE (+/- 38 MM) + PARE-VAPEUR. REMPLIR D'ISOLANT L'ESPACE ENTRE LES CONDUITS. VOIR ING.
- DANS LE CAS OU LA BOÎTE DE RACCORDEMENT ET LES CONDUITS ONT ÉTÉ DÉPLACÉS, VOIR ING. POUR CONFIGURATION, SPÉCIFICATION ET ISOLATION CONDUITS.
- ASSURER LA CONTINUITÉ DES RACCORDEMENTS ET DE L'ISOLATION.
- VOIR DÉTAIL TYPIQUES POUR CONSTRUCTION BÂTI ISOLÉ

- ASSURER LE PROLONGEMENT DE TOUS LES CÂBLES D'ALIMENTATION. RÉALISER LES RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES REQUIS ET REMETTRE EN ÉTAT D'OPÉRATION. RÉALISER DES ESSAIS DE BONNE OPÉRATION POUR TOUS LES ÉQUIPEMENTS.

- SI LE DRAIN EST À MOINS DE 610 MM DE DÉGAGEMENT LIBRE, DÉCALER LE PLUS POSSIBLE LA BOÎTE À CLAPETS POUR L'ÉLOIGNER DU DRAIN.

- AJOUTER LÀ OU REQUIS TOUT CRIQUET À 45 NÉCESSAIRE POUR BON ÉCOULEMENT DE L'EAU ET POUR ÉVITER L'ACCUMULATION SUR LA TOITURE

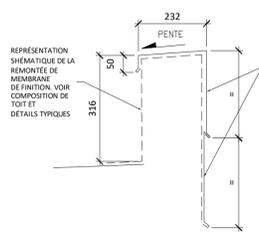
STRUCTURE PONTAGE ET PLAFOND À REFERMER TEL QU'EXISTANT ET PLAFOND À PEINDRE

- GYPSE INT.
- FOURRURES DE BOIS
- PARE-VAPEUR
- SOLIVES TEL QU'EXISTANT
- ISOLANT EN NATTE TEL QU'EXISTANT
- LAMBOURDES
- C.P. 19mm

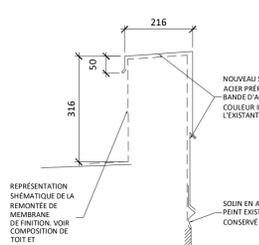
NOUVELLE ÉCHELLE VOIR DÉTAIL 1/A504

**LÉGENDE TYP. EXÉCUTION**

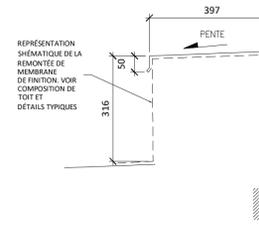
- POUR RESPECTER LES EXIGENCES DE L'ASSOCIATION DES MAÎTRES COUVREURS ET MAINTENIR LA GARANTIE :
- LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS PAR UN ENTREPRENEUR COUVREUR MEMBRE DE L'ASSOCIATION (IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR DE S'ASSURER QUE SON SOUS-TRAITANT EST CONFORME À CETTE EXIGENCE).
- UNE FOIS LE PONTAGE EXISTANT DÉGARNI ET EXPOSÉ, LE DÉBARASSER DES CLOUS, AGRAFES OU AUTRES ÉLÉMENTS FAISANT SAILLIE SUR LA SURFACE (VOIR SECTION DE DEVIS 07 52 00). S'ASSURER QUE LES PLANCHES SONT BIEN ASSUÏETTES AUX SOLIVES, AJOUTER DES ATTACHES ET BOUCHER LES TROUS DE MOINS DE 25 MM AVEC UNE PLAQUE DE TÔLE, OU/ET AVEC DES PLANCHES IDEM À L'EXISTANT POUR LES TROUS SUPÉRIEURS À 25 MM.
- FOURNIR ET INSTALLER TOUS LES MANCHONS, TOUTES LES RALLONGES ET CONDUITS REQUIS POUR LE BON FONCTIONNEMENT DES ÉQUIPEMENTS.
- REMPLACER L'ISOLATION AUTOUR DES CONDUITS D'ÉVACUATION ET GAINÉ PARE-VAPEUR DANS LES LIMITES DE RACCORDEMENT À CLAPET.
- EFFECTUER TOUTES LES DÉCOUPES ET PERÇEMENT DANS LES COMPOSITIONS DE TOITURE POUR PERMETTRE LA RELOCALISATION DES ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES (DRAIN, VENTILATEURS DE TOITURE, BOÎTE DE RACCORDEMENT, ÉVÉNÉ) ET FERMER OUVERTURE AU TOIT UNE FOIS L'ÉQUIPEMENT DÉPLACÉ.



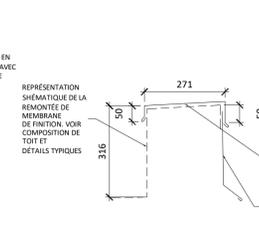
3 EXÉCUTION DÉTAIL DE PARAPET AVANT ÉCHELLE 1:10 A106



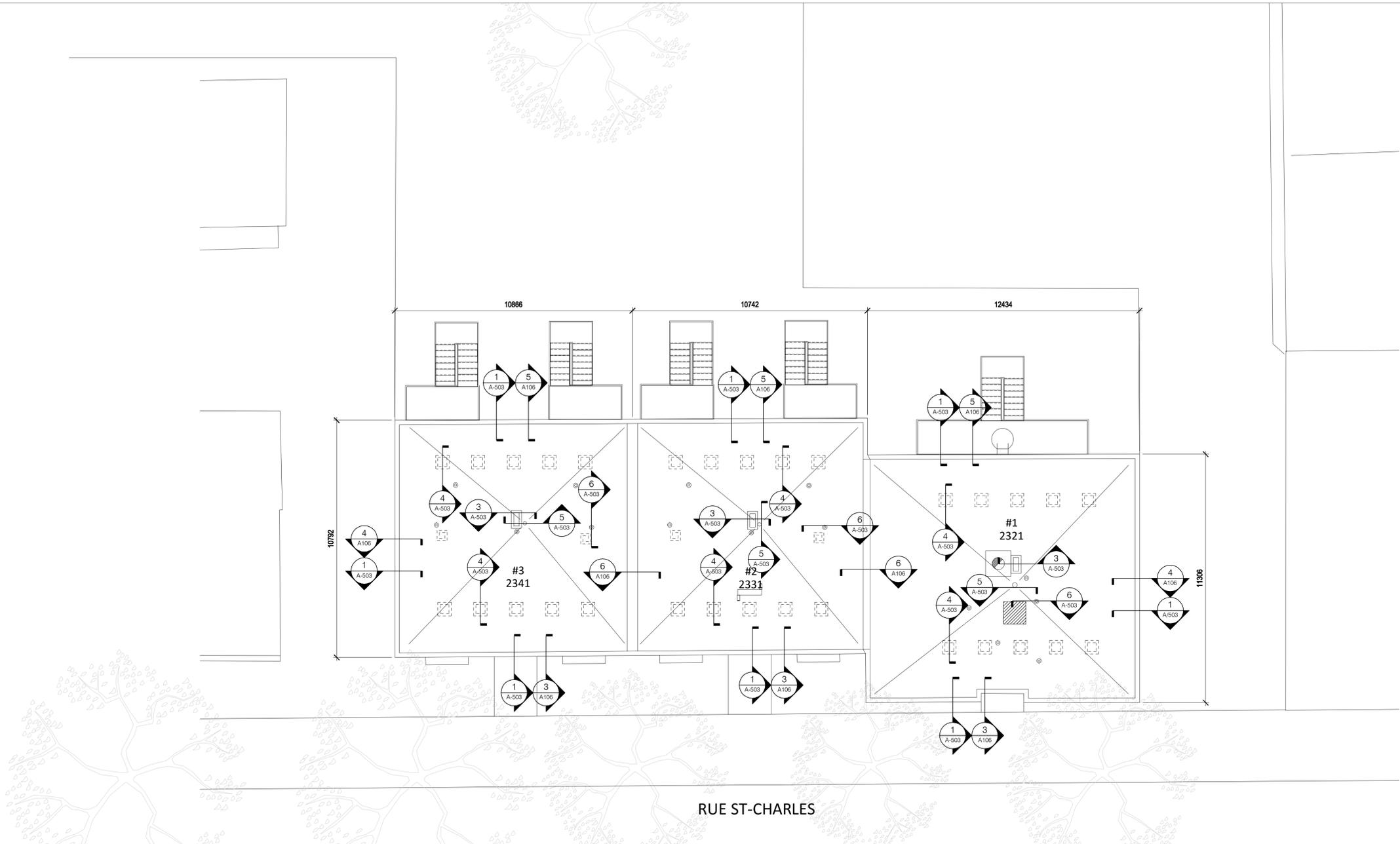
4 EXÉCUTION DÉTAIL DE PARAPET LATÉRAL ÉCHELLE 1:10 A106



5 EXÉCUTION DÉTAIL DE PARAPET ARRIÈRE ÉCHELLE 1:10 A106

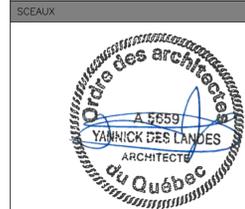


6 EXISTANT (DÉMOLITION) DÉTAIL DE PARAPET MITOYEN ÉCHELLE 1:10 A106





Parizeau Pawulski  
Architectes  
s.e.n.c.  
info@p2architectes.qc.ca



REVISIONS			
DATE	ÉMISSION	PAR	
24 12 03	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.	
24 06 20	ADDENDA A01	Y.D.L.	
23 12 15	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.	
20 10 30	CONSULTATION CCU	Y.D.L.	
23 10 30	COORDINATION	Y.D.L.	

**MLC**  
MLC ASSOCIÉS inc.  
Siège Social:  
2990 Avenue Pierre-Péladeau, bureau 400, Level 450-687-7077  
www.mlcassociés.com

PLAN CLÉ

CLIENT

**Office municipal d'habitation de Montréal**

PROJET

**HABITATION COLERAINE SAINT-GABRIEL (#336)  
REMPACEMENT DES PORTES, FENÊTRES, AVANT-CORPS, BALCONS ET ESCALIERS**

2344 - 2354 RUE AUGUSTIN-CANTIN, Montréal  
2321 - 2341 RUE SAINT-CHARLES, Montréal

TITRE DE LA FEUILLE

**CONSTRUCTION ÉLÉVATIONS RUE AUGUSTIN-CANTIN**

INFORMATION	
CHARGE DE PROJET	
YANNICK DES LANDES, arch.	
DATE	24 12 03
DESSINÉ	YANNICK DES LANDES
ÉCHELLE INDIQUÉE	1:100
FICHER	605-A100
REFFÉRENCE CLIENT	336-5615
PROJET NO.	22-605
PAGE	A-301

**ÉLÉVATION DE LA FAÇADE LATÉRALE 2344 - CONSTRUCTION** 05 A-301  
RUE AUGUSTIN-CANTIN 1:100

**ÉLÉVATION DE LA FAÇADE LATÉRALE 2346 - CONSTRUCTION** 04 A-301  
RUE AUGUSTIN-CANTIN 1:100

**ÉLÉVATION DE LA FAÇADE LATÉRALE 2348 - CONSTRUCTION** 03 A-301  
RUE AUGUSTIN-CANTIN 1:100

**LÉGENDE DE CONSTRUCTION**

- NOUVEAU LITEAU EN ACIER GALVANISÉ 89 X 89 X 6mm.
- RECONSTRUCTION DE MAÇONNERIE TEL QUE L'EXISTANT.
- BRICKS EXISTANTES À REINSTALLER AVEC ANCRAGES TYPE BL.
- ZONE DE MAÇONNERIE À NETTOYER.
- BRIQUE EXISTANTE
- J.C. JOINT DE CONTRÔLE: BOUDIN COMPRESSIBLE ET SCÉLLANT

**NOTES GÉNÉRALES:**

- LES DIMENSIONS NE DOIVENT PAS ÊTRE MESURÉES À L'ÉCHELLE SUR LES DESSINS.
- VÉRIFIER AU CHANTIER TOUTES LES DIMENSIONS ET CONDITIONS EXISTANTES, ET COORDONNER AVEC LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS. AVISER L'ARCHITECTE DE TOUTE DIFFÉRENCE OU INCOHÉRENCE DANS LES DOCUMENTS AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.
- TOUTS LES TRAVAUX QUI NE SERAIENT PAS SPÉCIFIÉS EXPLICITEMENT DANS LES DOCUMENTS DES PROFESSIONNELS MAIS QUI SONT NÉCESSAIRES À LA MISE EN FORME DE L'OUVRAGE DEVRONT S'EXÉCUTER SELON LES RÈGLES DE L'ART, SUITE À LEUR APPROBATION PAR L'ARCHITECTE.
- S'ASSURER QUE LES ÉLÉMENTS À DÉMOURIR NE SONT PAS PORTEURS. S'IL S'AVÉRAIT QU'UN DE CES ÉLÉMENTS À DÉMOURIR SONT PORTEUR, AVISER IMMÉDIATEMENT L'ARCHITECTE ET ATTENDRE LES NOUVELLES INSTRUCTIONS AVANT DE POURSUIVRE LES TRAVAUX DANS LA ZONE CONCERNÉE.
- INSTALLER LES SUPPORTS TEMPORAIRES POUR LES TRAVAUX DE STRUCTURE
- RÉPARER TOUTS LES ÉLÉMENTS ENDOMMAGÉS PAR LES TRAVAUX ET NETTOYER LES LIEUX.
- PRENDRE TOUTES LES MESURES NÉCESSAIRES POUR ASSURER L'INTÉGRITÉ ET LA PROTECTION DU BÂTIMENT EXISTANT AINSI QUE DES TRAVAUX CONTRE TOUTS LES DOMMAGES CAUSÉS PAR LE FROID, LES INFILTRATIONS D'EAU, LES INTÉMPÉRIES, L'EXÉCUTION DES TRAVAUX ET TOUTES LES AUTRES CAUSES.
- S'ASSURER DU BON FONCTIONNEMENT DE TOUTS LES ÉQUIPEMENTS INSTALLÉS OU REINSTALLÉS.
- ENLEVER TOUTS LES ÉLÉMENTS EN CONFLIT AVEC LE NOUVEL AMÉNAGEMENT.

**NOTES SPÉCIFIQUES DE CONSTRUCTION:**

- NOUVEAU SOFFITE, FASCIA, SOLIN ET LUMINAIRE (VOIR DÉTAIL 05/A-501 ET 06/A-501).
- SORTIE DE VENTILATION EXISTANTE À SABLER ET REPENDRE AVEC LE SYSTÈME E-1.
- SECTIONS DE SOLIN À REMETTRE EN PLACE À LA RECONSTRUCTION DE L'AVANT-CORP

NOTE: PROTÉGER TOUTS LES ARBRES À CONSERVER TEL QUE DÉTAIL 04/A-602.

NOTE: INSTALLER LES ANTENNES PARABOLIQUES SUR DES BASES (1 BASE PAR GROUPE DE TOITURES) (VOIR DÉTAILS 07 ET 08/A-503)

NOTE: CHAQUE ALLÈGE DE FENÊTRE DOIT AVOIR LA COULEUR DU PANNELAU D'ALUMINIUM PLACÉ DIRECTEMENT EN DESSOUS.

**ÉLÉVATION DE LA FAÇADE ARRIÈRE - CONSTRUCTION** 02 A-301  
RUE AUGUSTIN-CANTIN 1:100

**ÉLÉVATION DE LA FAÇADE AVANT - CONSTRUCTION** 01 A-301  
RUE AUGUSTIN-CANTIN 1:100

LÉGENDE DE CONSTRUCTION

- NOUVEAU LITEAU EN ACIER GALVANISÉ 89 X 89 X 6mm.
- RECONSTRUCTION DE MAÇONNERIE TEL QUE L'EXISTANT.
- BRICKS EXISTANTES À REINSTALLER AVEC ANCRAGES TYPE BL.
- ZONE DE MAÇONNERIE À NETTOYER.
- BRIQUE EXISTANTE
- J.C. JOINT DE CONTRÔLE: BOUDIN COMPRESSIBLE ET SCELLANT

NOTES SPÉCIFIQUES DE CONSTRUCTION:

- 01 NOUVEAU SOFFITE, FASCIA, SOLIN ET LUMINAIRE (VOIR DÉTAIL 05/A-501 ET 06/A-501).
- 02 SORTIE DE VENTILATION EXISTANTE À SABLER ET REPEINDRE AVEC LE SYSTÈME E-1.
- 03 SECTIONS DE SOLIN À REMETTRE EN PLACE À LA RECONSTRUCTION DE L'AVANT-CORP.

NOTE: PROTÉGER TOUS LES ARBRES À CONSERVER TEL QUE DÉTAIL 04/A-602.

NOTE: INSTALLER LES ANTENNES PARABOLIQUES SUR DES BASES (1 BASE PAR GROUPE DE TOITURES) (VOIR DÉTAILS 07 ET 08/A-503)

NOTE: CHAQUE ALLÈGE DE FENÊTRE DOIT AVOIR LA COULEUR DU PANNELAU D'ALUMINIUM PLACÉ DIRECTEMENT EN DESSOUS.

NOTES GÉNÉRALES:

- LES DIMENSIONS NE DOIVENT PAS ÊTRE MESURÉES À L'ÉCHELLE SUR LES DESSINS.
- VÉRIFIER AU CHANTIER TOUTES LES DIMENSIONS ET CONDITIONS EXISTANTES, ET COORDONNER AVEC LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS. AVISER L'ARCHITECTE DE TOUTE DIFFÉRENCE OU INCOHÉRENCE DANS LES DOCUMENTS AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.
- TOUS LES TRAVAUX QUI NE SÉRAIENT PAS SPÉCIFIÉS EXPLICITEMENT DANS LES DOCUMENTS DES PROFESSIONNELS MAIS QUI SONT NÉCESSAIRES À LA MISE EN FORME DE L'OUVRAGE DEVRONT S'EXÉCUTER SELON LES RÈGLES DE L'ART, SUITE À LEUR APPROBATION PAR L'ARCHITECTE.
- S'ASSURER QUE LES ÉLÉMENTS À DÉMOLIR NE SONT PAS PORTEURS. S'IL S'AVÉRAIT QU'UN DE CES ÉLÉMENTS À DÉMOLIR SONT PORTEUR, AVISER IMMÉDIATEMENT L'ARCHITECTE ET ATTENDRE LES NOUVELLES INSTRUCTIONS AVANT DE POURSUIVRE LES TRAVAUX DANS LA ZONE CONCERNÉE.
- INSTALLER LES SUPPORTS TEMPORAIRES POUR LES TRAVAUX DE STRUCTURE
- RÉPARER TOUS LES ÉLÉMENTS ENDOMMAGÉS PAR LES TRAVAUX ET NETTOYER LES LIEUX.
- PRENDRE TOUTES LES MESURES NÉCESSAIRES POUR ASSURER L'INTÉGRITÉ ET LA PROTECTION DU BÂTIMENT EXISTANT AINSI QUE DES TRAVAUX CONTRE TOUS LES DOMMAGES CAUSÉS PAR LE FROID, LES INFILTRATIONS D'EAU, LES INTÉMPÉRIES, L'EXÉCUTION DES TRAVAUX ET TOUTES LES AUTRES CAUSES.
- S'ASSURER DU BON FONCTIONNEMENT DE TOUS LES ÉQUIPEMENTS INSTALLÉS OU REINSTALLÉS.
- ENLEVER TOUS LES ÉLÉMENTS EN CONFLIT AVEC LE NOUVEL AMÉNAGEMENT.
- EXCAVER, REMBLAYER ET RAGRÉER BUT DE TERRAIN NÉCESSAIRES AUX NOUVELLES FONDATIONS ET TRAVAUX LIÉS À LA STRUCTURE
- LE BÂTIMENT SERA HABITÉ PENDANT LA DURÉE DES TRAVAUX. DES MESURES DE PROTECTION TEMPORAIRES RIGIDES ET ÉTANCHES (CLOISON DANS LE SALON À 4PIEDS DU MUR EXTÉRIEUR) DEVRONT ÊTRE PRÉVUES PAR L'ENTREPRENEUR PLUS PARTICULIÈREMENT CONCERNANT LA RECONSTRUCTION DES AVANT-CORPS. LES INTERVENTIONS DANS LES LOGEMENTS DEVRONT ÊTRE COORDONNÉES DIRECTEMENT AVEC L'OHM. LA DURÉE D'INTERVENTION MAXIMUM DANS UN LOGEMENT EST DE 1 SEMAINE.
- L'ENTREPRENEUR AURA ACCÈS À L'EAU VIA LE SYSTÈME D'ARROSAGE EXTÉRIEUR ET À L'ÉLECTRICITÉ VIA LE PANNELAU ÉLECTRIQUE DE SERVICE
- LE TERRAIN DEVRA ÊTRE REMIS TEL QUE SON ÉTAT INITIAL.
- DANS TOUTES LES CAGES D'ESCALIER, PRÉVOIR LE DÉPLACEMENT DE L'EXTINCTEUR ANCRÉ SUR LE MUR EXTÉRIEUR SUR UN DES MURS ADJACENTS, RAGRÉER LES SURFACES

9880, rue Clark, suite 205  
 Montréal (Qc) H3L 2R3  
 T. 514.481.4669  
 F. 514.481.9899

**Parizeau Pawulski**  
 Architectes  
 s.e.n.c.

info@p2architectes.qc.ca



RÉVISIONS				
NO	DATE	DESCRIPTION	ÉLÉ	
24	12	03	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
24	06	20	ADDENDA A01	Y.D.L.
23	12	15	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
20	10	30	CONSULTATION CCU	Y.D.L.
23	10	30	COORDINATION	Y.D.L.
A	M	J		
DATE	EMISSION		PAR	

**MLC**  
 MLC ASSOCIÉS inc.  
 Siège Social:  
 2990 Avenue Pierre-Péladeau, bureau 400, Level 450-687-7077  
 www.mlcassociés.com

PLAN CLÉ

CLIENT

**Office municipal d'habitation de Montréal**

PROJET

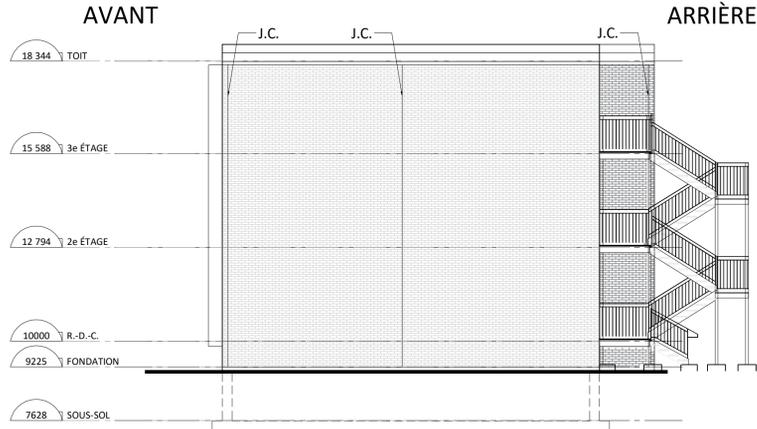
**HABITATION COLÉRAINE SAINT-GABRIEL (#336)  
 REMPLACEMENT DES PORTES, FENÊTRES, AVANT-CORPS, BALCONS ET ESCALIERS**

2344 - 2354 RUE AUGUSTIN-CANTIN, Montréal  
 2321 - 2341 RUE SAINT-CHARLES, Montréal

TITRE DE LA FEUILLE

**CONSTRUCTION  
 ÉLÉVATIONS RUE ST-CHARLES**

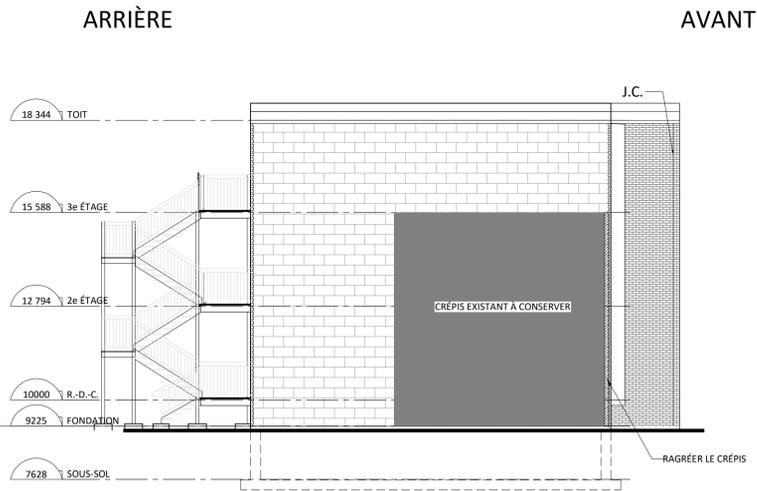
INFORMATION	
CHARGÉ DE PROJET	
YANNICK DES LANDES, arch.	
DATE	RÉFÉRENCE CLIENT
	336-5615
DESSINÉ	PROJET NO.
	22-605
ÉCHELLE INDIQUÉE	PAGE
FICHER	
605-A100	<b>A-302</b>



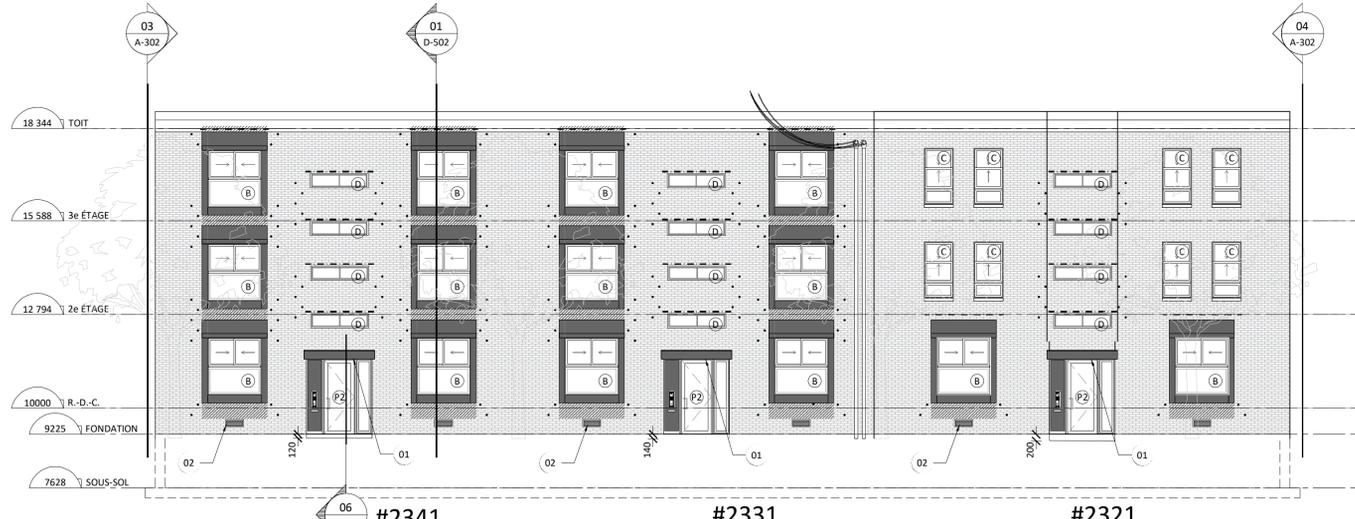
ÉLÉVATION DE LA FAÇADE LATÉRALE 2321 - CONSTRUCTION 1:100 04 A-302



ÉLÉVATION DE LA FAÇADE ARRIÈRE - CONSTRUCTION 1:100 02 A-302



ÉLÉVATION DE LA FAÇADE LATÉRALE 2341 - CONSTRUCTION 1:100 03 A-302



ÉLÉVATION DE LA FAÇADE AVANT - CONSTRUCTION 1:100 01 A-302



9880, rue Clark, suite 205  
Montréal (Qc) H3L 2R3  
T. 514.481.4669  
F. 514.481.9899

**Parizeau Pawulski**  
Architectes  
s.e.n.c.  
info@p2architectes.qc.ca

SCÉAUX



REVISIONS

DATE	ÉMISSION	PAR
24 12 03	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
24 06 20	ADDENDA A01	Y.D.L.
23 12 15	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
20 10 30	CONSULTATION CCU	Y.D.L.
23 10 30	COORDINATION	Y.D.L.

INGÉNIEURS



**MLC ASSOCIÉS inc.**  
Siège Social:  
2990 Avenue Pierre-Péladeau, bureau 400, Laval 450-687-7077  
www.mlcassociés.com

PLAN CLÉ

CLIENT



**Office municipal d'habitation de Montréal**

PROJET

**HABITATION COLERAINE SAINT-GABRIEL (#336)  
REMPLACEMENT DES PORTES, FENÊTRES, AVANT-CORPS, BALCONS ET ESCALIERS**

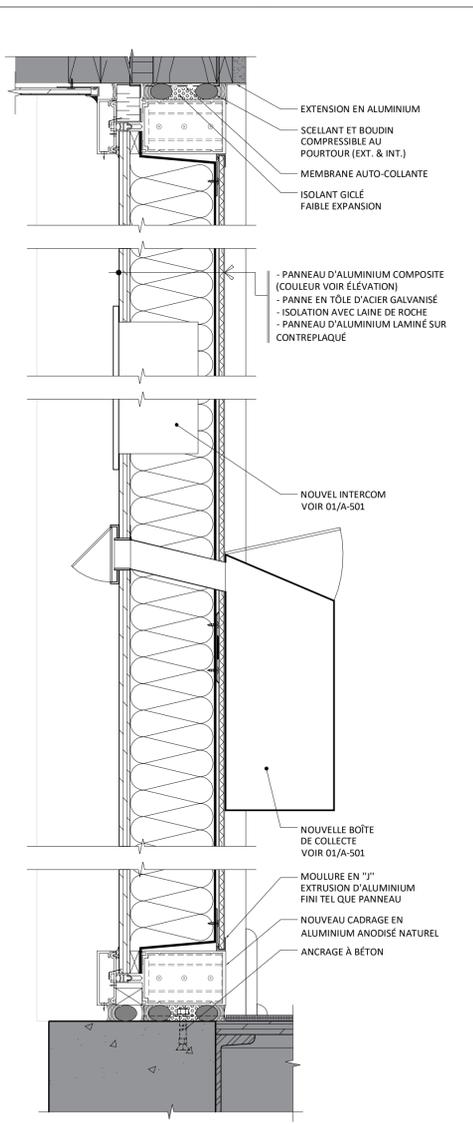
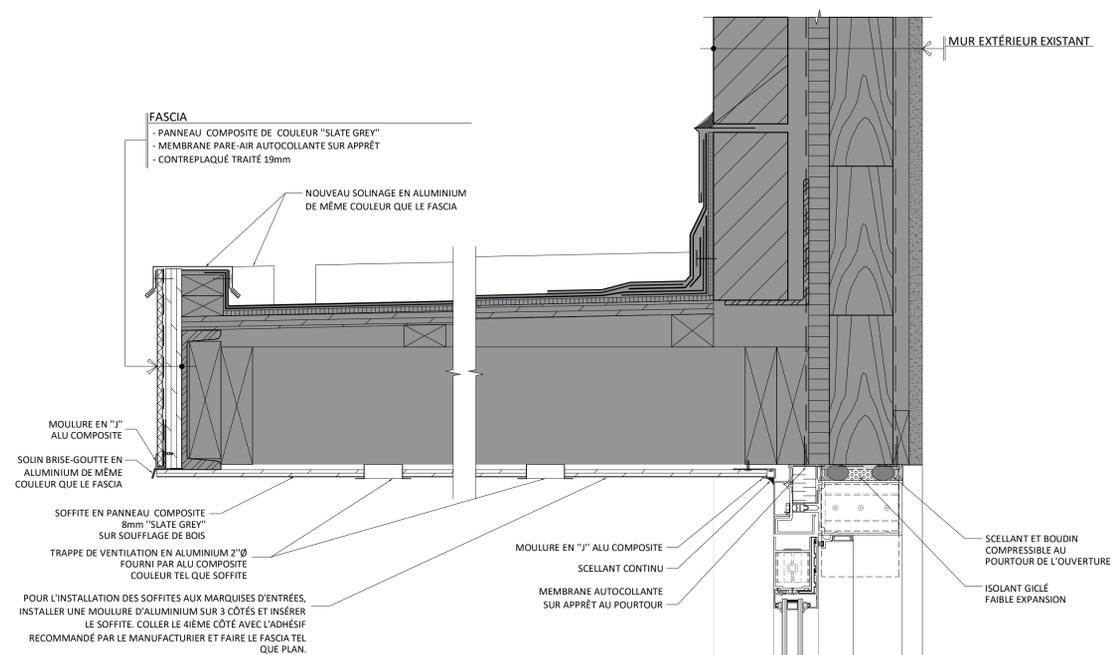
2344 - 2354 RUE AUGUSTIN-CANTIN, Montréal  
2321 - 2341 RUE SAINT-CHARLES, Montréal

TITRE DE LA FEUILLE

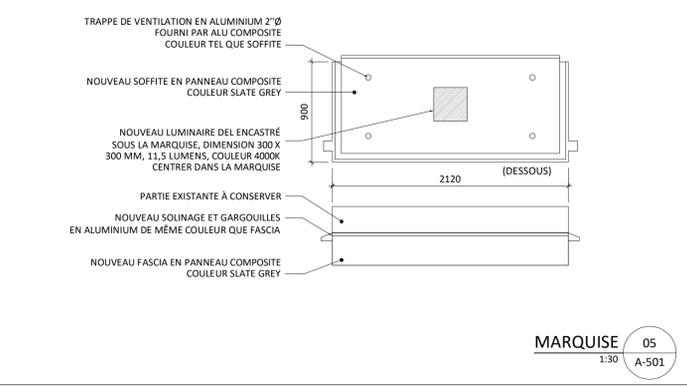
**TABLEAU DE PORTES ET FENÊTRES  
COUPES ET DÉTAILS**

INFORMATION  
CHARGÉ DE PROJET  
**YANNICK DES LANDES, arch.**

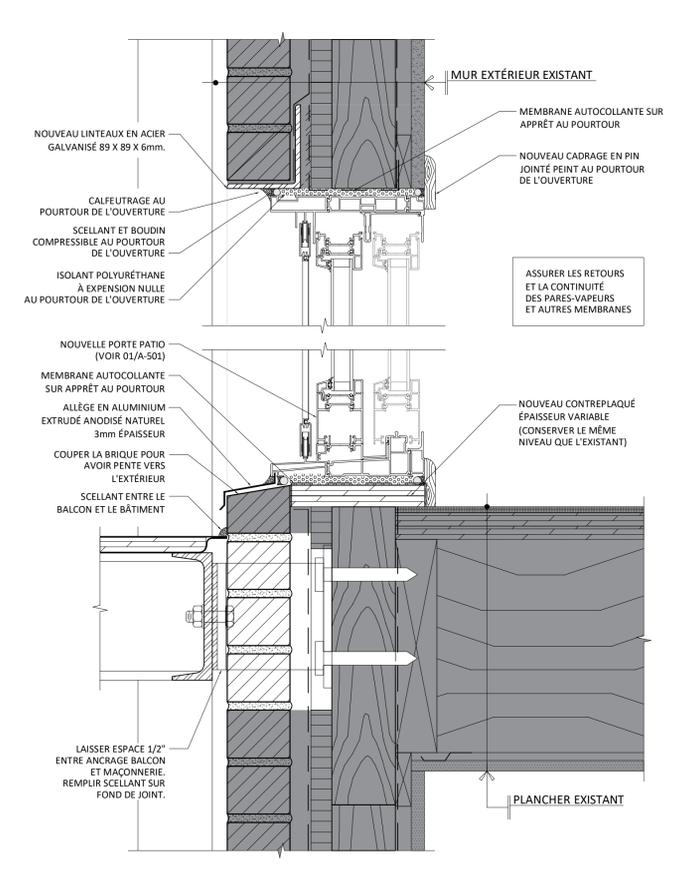
DATE	RÉFÉRENCE CLIENT
	336-5615
DESSINÉ	PROJET NO.
	22-605
ÉCHELLE INDIQUÉE	PAGE
FICHER	
605-A500	<b>A-501</b>



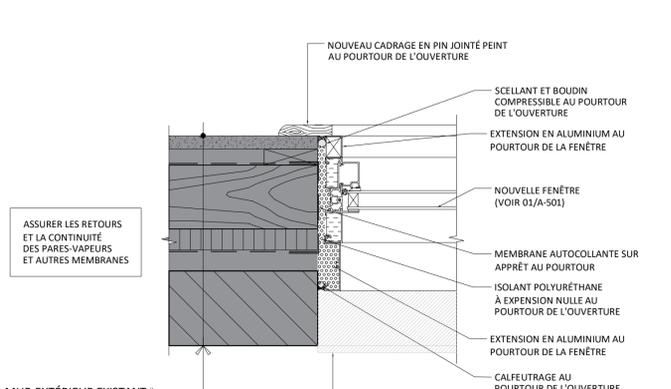
**DÉTAIL PANNEAU TYMPAN** 07  
1:4 A-501



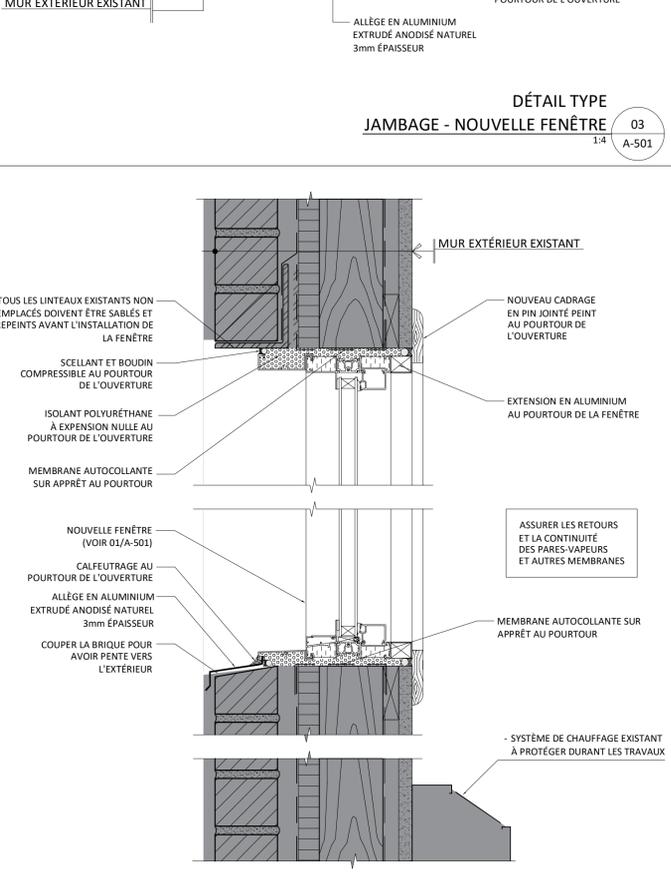
**MARQUISE** 05  
1:30 A-501



**DÉTAIL TYPE COUPE - NOUVELLE PORTE PATIO** 04  
1:4 A-501



**DÉTAIL TYPE JAMBAGE - NOUVELLE FENÊTRE** 03  
1:4 A-501



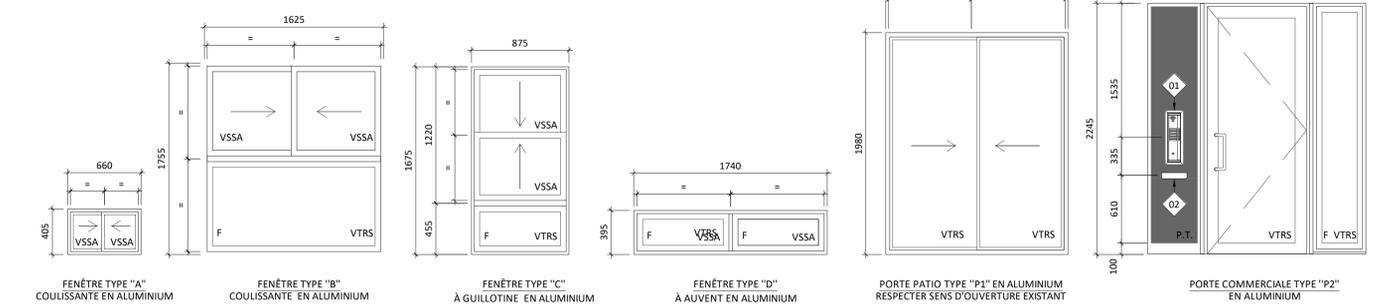
**DÉTAIL TYPE COUPE - NOUVELLE FENÊTRE** 02  
1:4 A-501

**LÉGENDE:**

VSSA UNITÉ SCELLÉE + LOW-E ET ARGON (VOUS RÉFÉRER À LA SECTION 08800 DU DEVIS)  
 VTRS UNITÉ SCELLÉE + LOW-E ET ARGON + VERRE TREMPÉ (VOUS RÉFÉRER À LA SECTION 08800 DU DEVIS)  
 P.T. PANNEAU TYMPAN - VOIR 07/A-501  
 F FIXE

**NOTES GÉNÉRALES:**

- LES DIMENSIONS DES FENÊTRES SONT POUR RÉFÉRENCE SEULEMENT. L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS ET COMMUNIQUER TOUTES DIFFÉRENCES À L'ARCHITECTE.
- LES FENÊTRES SONT VUES DE L'EXTÉRIEUR
- PORTES ET FENÊTRES EN ALUMINIUM ANODISÉ NATUREL
- TOUTES LES EXTENSIONS EN ALUMINIUM INTÉRIEURE DES FENÊTRES SERONT FOURNIES PAR LE FABRICANT DE FENÊTRES, LES DIMENSIONS SERONT COORDONNÉES DIRECTEMENT AU CHANTIER ET LE FINI SERA IDENTIQUE À CELUI DES FENÊTRES.
- TOUTES LES ALLÈGES EN ALUMINIUM DES FENÊTRES SUR LES MURS DE BRIQUES DOIVENT ÊTRE DE MÊME COULEUR/FINI QUE CES DERNIÈRES. COORDONNER LES DIMENSIONS SUR PLACE.
- TOUTES LES ALLÈGES EN ALUMINIUM DES FENÊTRES DES AVANT-CORPS DOIVENT ÊTRE DE MÊME COULEUR/FINI QUE LE PANNEAU D'ALUMINIUM SOUS-JACENT.



01 INTERCOM RELOCALISÉ - PANNEAU - AVEC CLÉ FACTEUR - CADRE - BOÎTE ENCASTRÉE

02 NOUVELLE BOÎTE DE COLLECTE EN SURFACE - BOÎTE DE COLLECTE / GRIS-ARGENT - FENTE / ALUMINIUM POLI & ARGENT - FOURREAU POUR CHUTE DE COURRIER SUR MESURE

QUINCAILLERIE: VOIR DEVIS SECTION 08 44 13 - MURS RIDEAUX VITRÉS À OSATURE D'ALUMINIUM

**TABLEAU DES PORTES ET FENÊTRES** 01  
1:30 A-501



9880, rue Clark, suite 205  
 Montréal (O.) H3L 2R3  
 T. 514.481.4669  
 F. 514.481.9899

**Parizeau Pawulski**  
 Architectes  
 s.e.n.c.

info@p2architectes.gc.ca

SCEAUX

REVISIONS

NO	DATE	DESCRIPTION	ÉTABLI PAR
24	12 03	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
24	06 20	ADDENDA A01	Y.D.L.
23	12 15	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
20	10 30	CONSULTATION CCU	Y.D.L.
23	10 30	COORDINATION	Y.D.L.

A	M	J	DATE	ÉMISSION	PAR

INGÉNIEURS

MLC ASSOCIÉS inc.  
 Siège Social:  
 2900 Avenue Pierre-Péladeau, bureau 400, Laval 450-687-7077

PLAN CLÉ

CLIENT

Office municipal  
 d'habitation  
 de Montréal

PROJET

**HABITATION COLERAINE  
 SAINT-GABRIEL (#336)  
 REMPLACEMENT DES PORTES,  
 FENÊTRES, AVANT-CORPS,  
 BALCONS ET ESCALIERS**

2344 - 2354 RUE AUGUSTIN-CANTIN, Montréal  
 2321 - 2341 RUE SAINT-CHARLES, Montréal

TITRE DE LA FEUILLE

**DÉTAILS DE TOITURE**

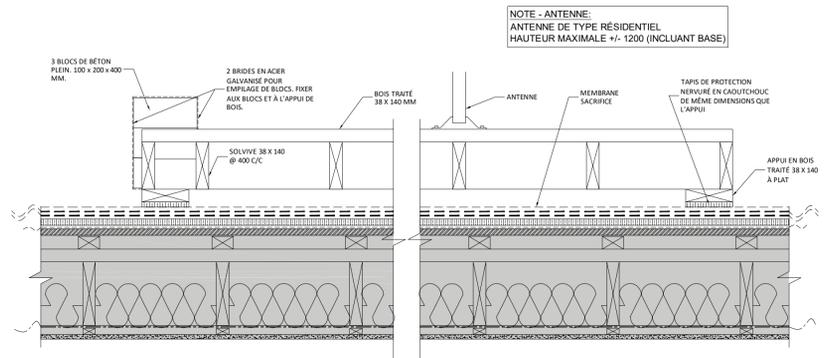
INFORMATION

CHARGÉ DE PROJET

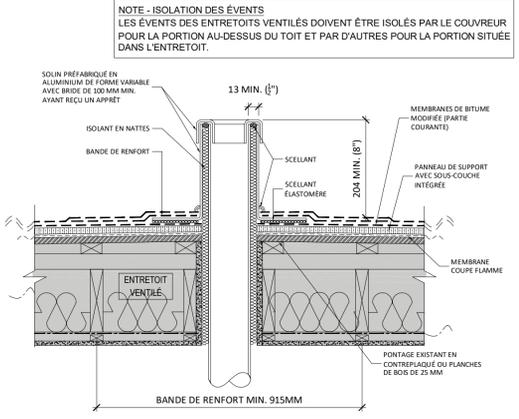
YANNICK DES LANDES, arch.

DATE	24 12 03	RÉFÉRENCE CLIENT	336-5615
DESSINÉ	23 12 15	PROJET NO.	22-605
ÉCHELLE INDIQUÉE	1:10	PAGE	A-503

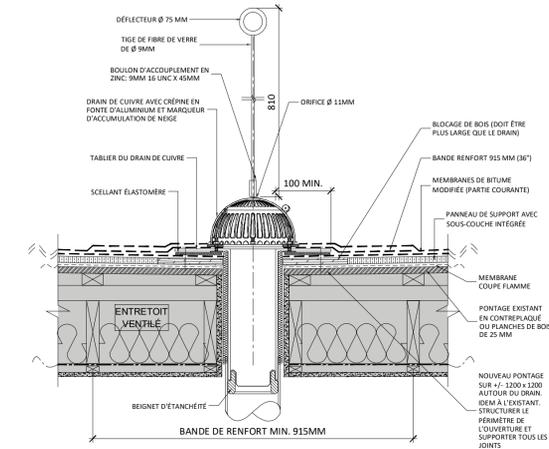
FICHER 605-A100



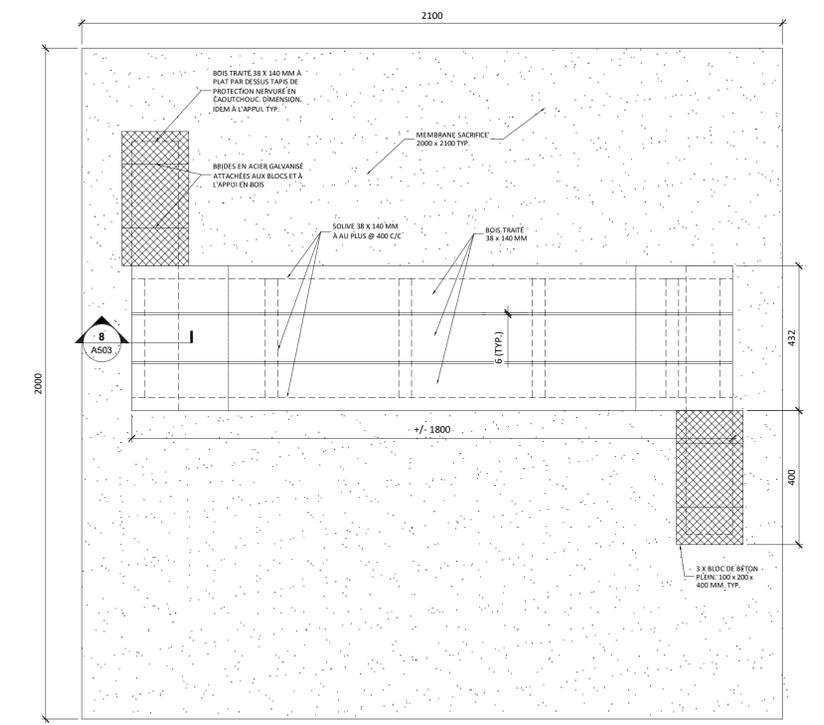
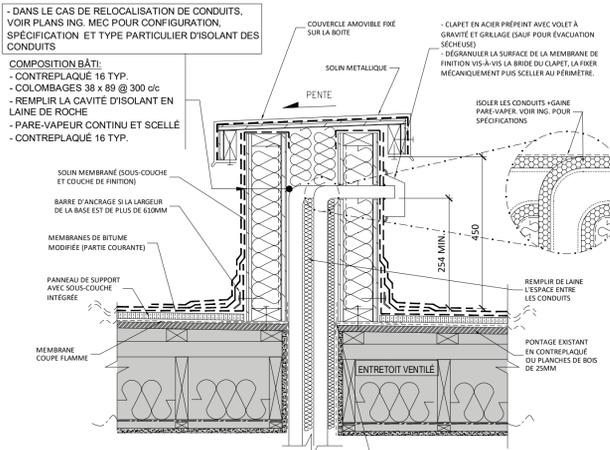
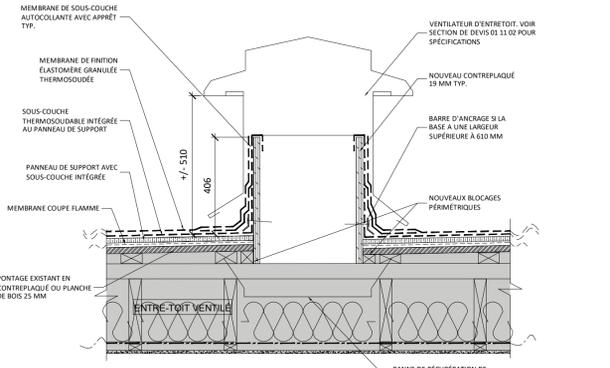
COUPE BASE POUR ANTENNES TYPE 08  
 1:10 A-503



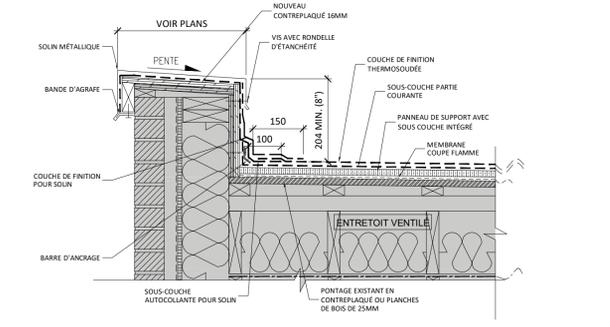
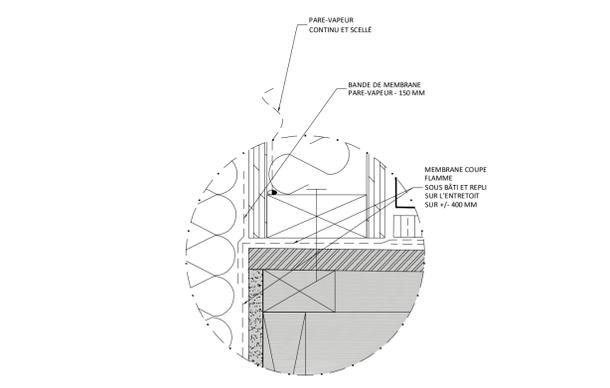
DÉTAIL D'ÉVENT TYPE 06  
 1:10 A-503



DÉTAIL DE DRAIN TYPE 05  
 1:10 A-503



BASE POUR ANTENNES TYPE 07  
 1:10 A-503



DÉTAIL DE PARAPET TYPE 01  
 1:10 A-503



Parizeau Pawulski  
Architectes  
s.e.n.c.  
info@p2architectes.qc.ca

SCEAUX



RÉVISIONS

NO.	DATE	DESCRIPTION	ÉLÉVÉ
24	12 03	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
24	06 20	ADDENDA A01	Y.D.L.
23	12 15	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
20	10 30	CONSULTATION CCU	Y.D.L.
23	10 30	COORDINATION	Y.D.L.

DATE	ÉMISSION	PAR
A	M	J

INGÉNIEURS



MLC ASSOCIÉS inc.  
Siège Social:  
2990 Avenue Pierre-Péladeau, bureau 400, Level 450-687-7077

PLAN CLÉ

CLIENT



PROJET

**HABITATION COLERAINE  
SAINT-GABRIEL (#336)  
REMPLACEMENT DES PORTES,  
FENÊTRES, AVANT-CORPS,  
BALCONS ET ESCALIERS**

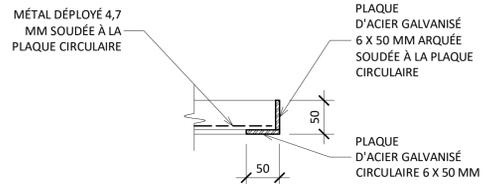
2344 - 2354 RUE AUGUSTIN-CANTIN, Montréal  
2321 - 2341 RUE SAINT-CHARLES, Montréal

TITRE DE LA FEUILLE

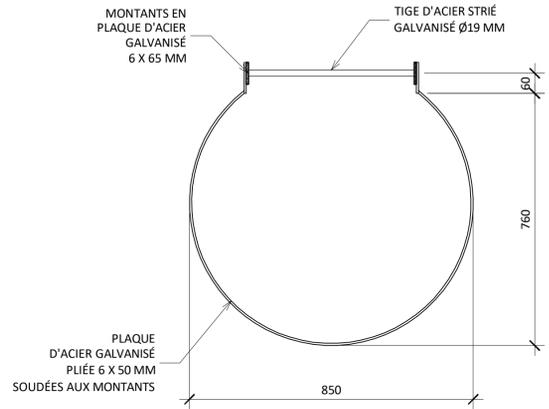
COUPES ET DÉTAILS D'ÉCHELLE

INFORMATION

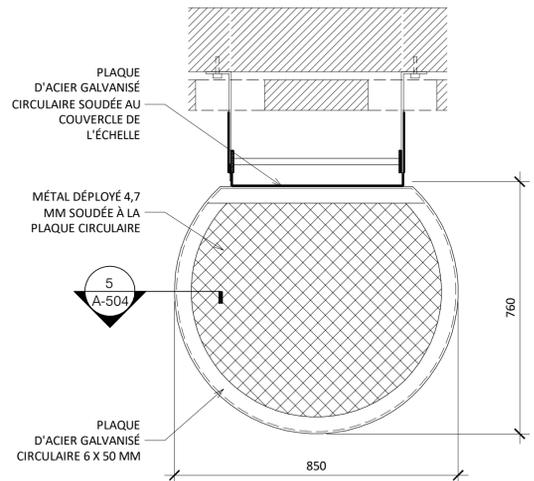
CHARGÉ DE PROJET	
YANNICK DES LANDES, arch.	
DATE	RÉFÉRENCE CLIENT
	336-5615
DESSINÉ	PROJET NO.
	22-605
ÉCHELLE INDIQUÉE	PAGE
FICHER	
605-A500	A-504



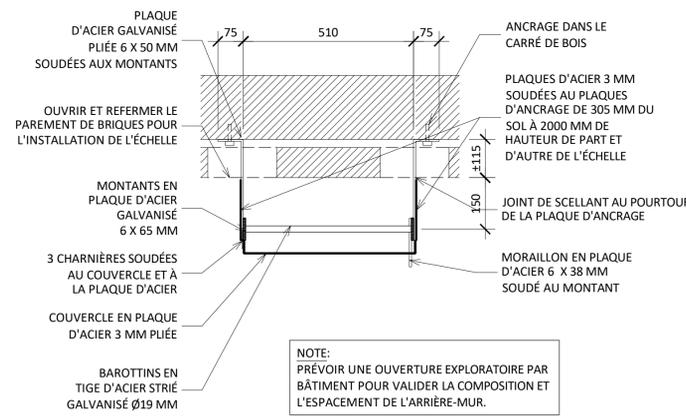
COUPE COUVERCLE CRINOLINE 05  
1:10 A-504



DÉTAIL CRINOLINE 03  
1:10 A-504

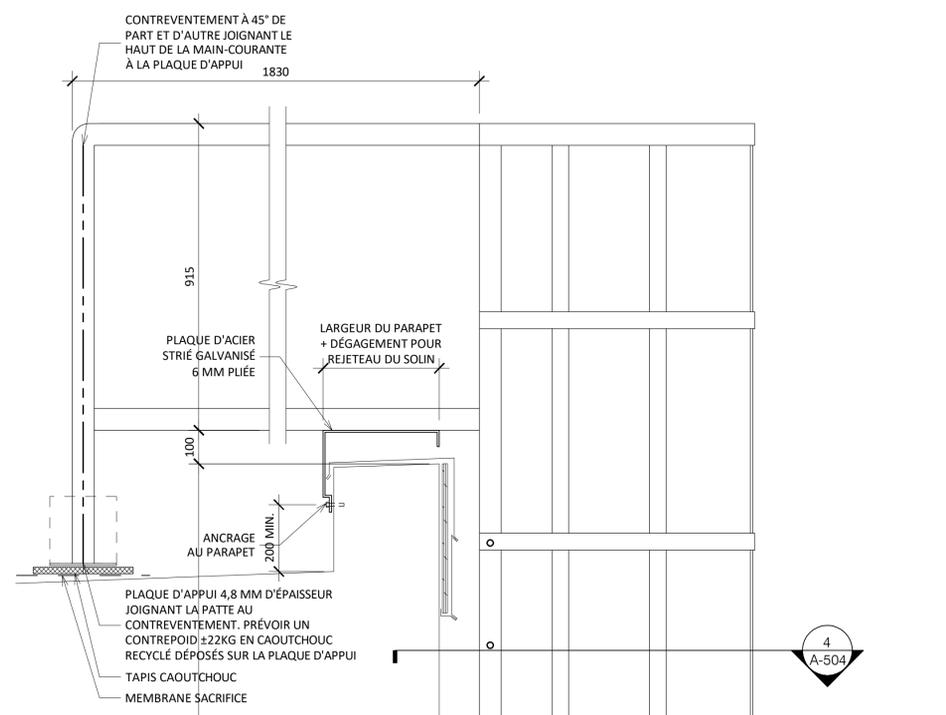


DÉTAIL COUVERCLE CRINOLINE 04  
1:10 A-504



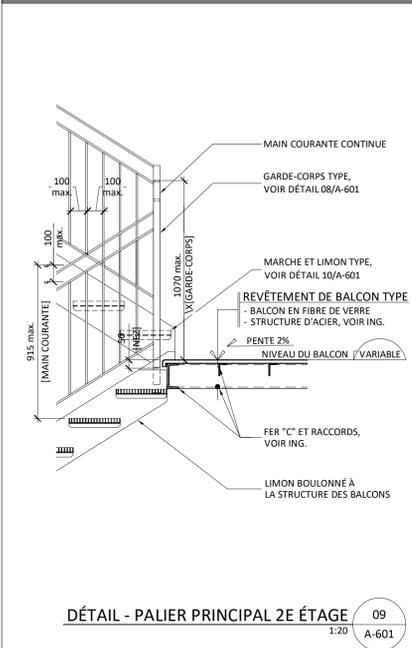
NOTE:  
PRÉVOIR UNE OUVERTURE EXPLORATOIRE PAR BÂTIMENT POUR VALIDER LA COMPOSITION ET L'ESPACEMENT DE L'ARRIÈRE-MUR.

DÉTAIL ÉCHELLE ET COUVERCLE 02  
1:10 A-504

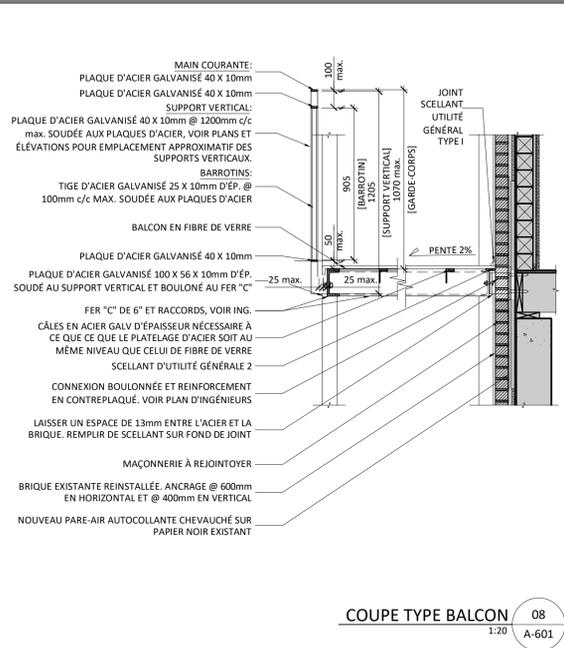


NOTE:  
IL EST POSSIBLE DE SUBSTITUER L'ACIER GALVANISÉ PRECRIT AU DEVIS PAR DE L'ALUMINIUM À CONDITION DE RESPECTER LES CRITÈRES DE CONCEPTIONS ICI-MONTÉS.

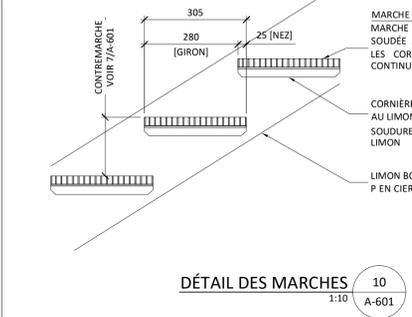
COUPE ÉCHELLE 01  
1:10 A-504



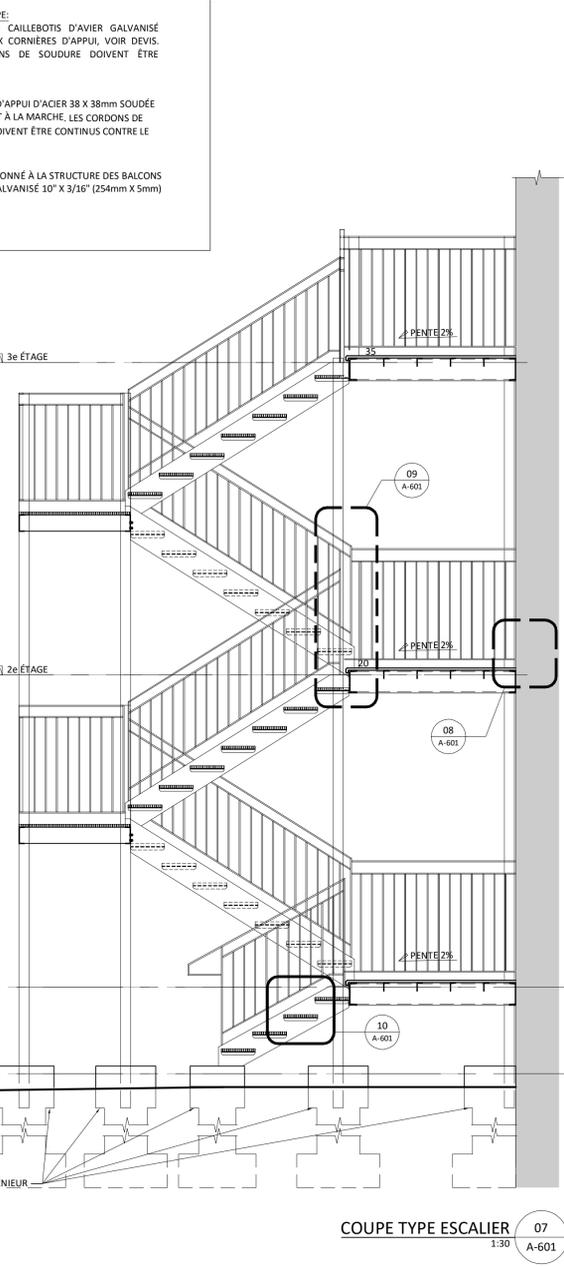
DÉTAIL - PALIER PRINCIPAL 2E ÉTAGE 09  
1:20 A-601



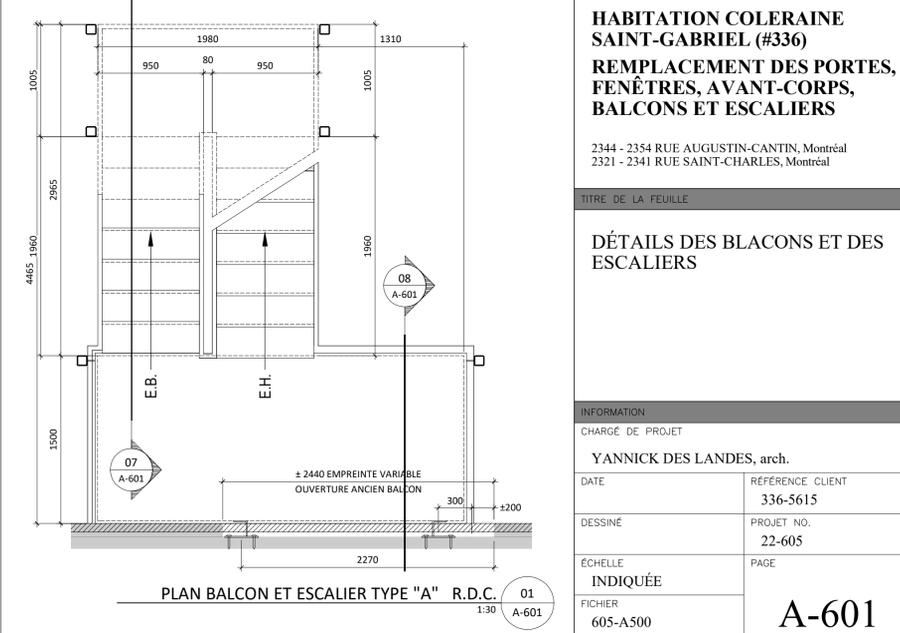
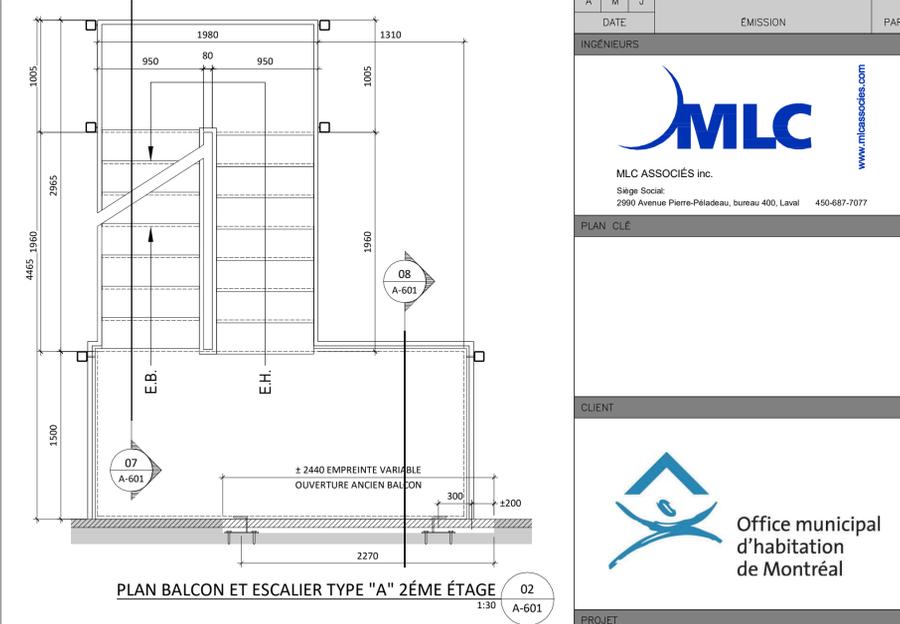
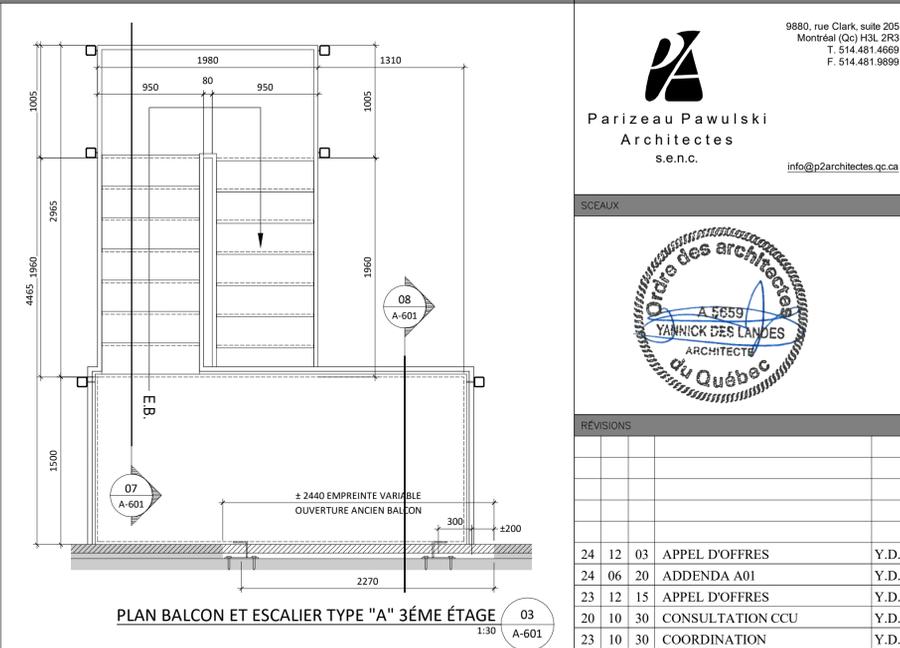
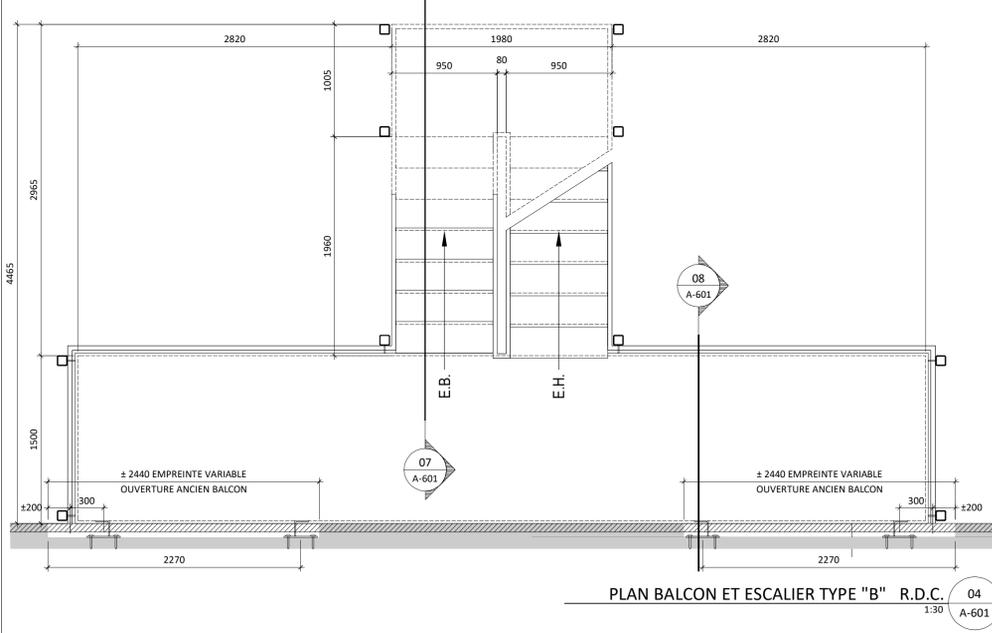
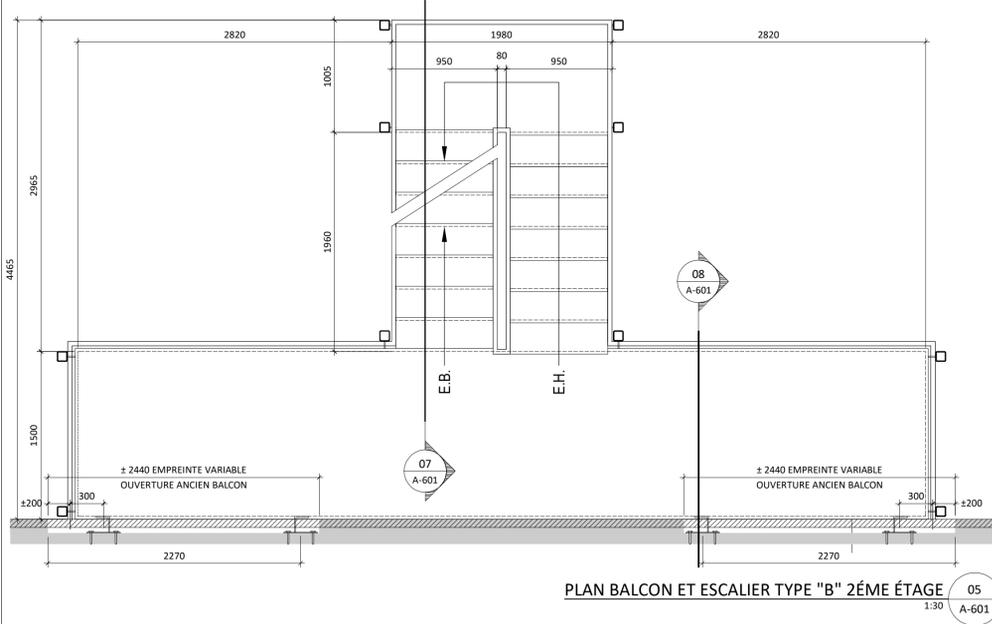
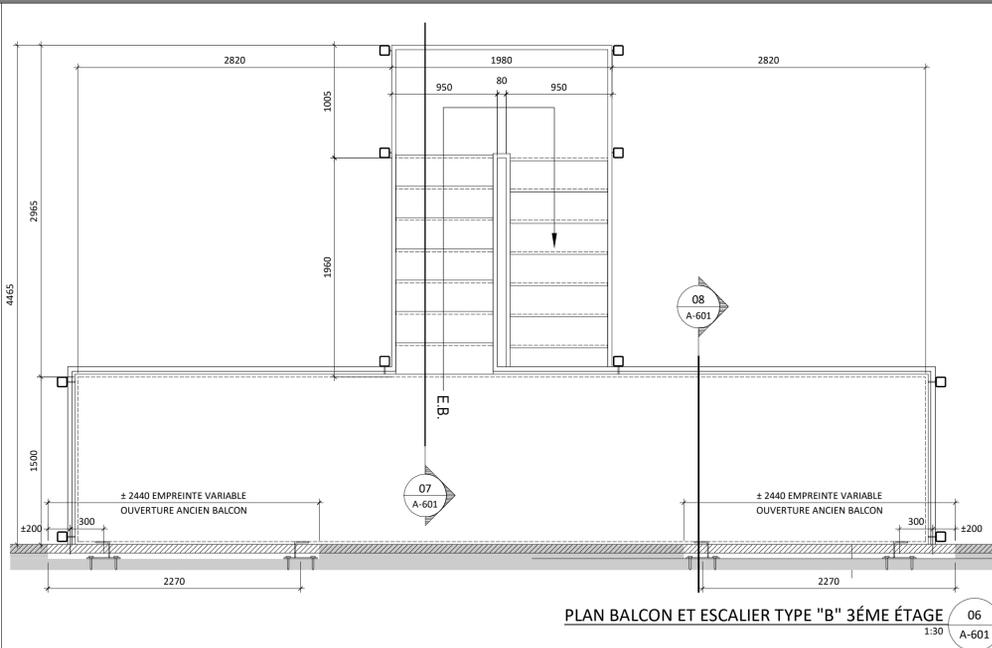
COUPE TYPE BALCON 08  
1:20 A-601



DÉTAIL DES MARCHES 10  
1:10 A-601



COUPE TYPE ESCALIER 07  
1:30 A-601



ARCHITECTES  
9880, rue Clark, suite 205  
Montréal (Qc) H3L 2R3  
T. 514.481.4669  
F. 514.481.9899  
**Parizeau Pawulski**  
Architectes  
s.e.n.c.  
info@p2architectes.qc.ca

SCÉAUX  
Ordre des Architectes  
A 5659  
YANNICK DES LANDES  
ARCHITECTE  
du Québec

RÉVISIONS

NO	DATE	DESCRIPTION	ÉLÉ
24	12 03	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
24	06 20	ADDENDA A01	Y.D.L.
23	12 15	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
20	10 30	CONSULTATION CCU	Y.D.L.
23	10 30	COORDINATION	Y.D.L.

DATE EMISSION PAR  
INGÉNIEURS  
**MLC**  
MLC ASSOCIÉS inc.  
Siège Social:  
2990 Avenue Pierre-Pelladeau, bureau 400, Laval 450-687-7077  
www.mlcassociés.com

PLAN CLÉ

CLIENT  
**Office municipal d'habitation de Montréal**

PROJET  
**HABITATION COLÉRAINE SAINT-GABRIEL (#336)  
REMPACEMENT DES PORTES, FENÊTRES, AVANT-CORPS, BALCONS ET ESCALIERS**  
2344 - 2354 RUE AUGUSTIN-CANTIN, Montréal  
2321 - 2341 RUE SAINT-CHARLES, Montréal

TITRE DE LA FEUILLE  
**DÉTAILS DES BALCONS ET DES ESCALIERS**

INFORMATION  
CHARGÉ DE PROJET  
YANNICK DES LANDES, arch.  
DATE RÉFÉRENCE CLIENT  
336-5615  
DESSINÉ PROJET NO.  
22-605  
ÉCHELLE INDIQUÉE  
PAGE  
FICHER 605-A500  
**A-601**



DATE	DESCRIPTION	PAR
24 12 03	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
24 06 20	ADDENDA A01	Y.D.L.
23 12 15	APPEL D'OFFRES	Y.D.L.
20 10 30	CONSULTATION CCU	Y.D.L.
23 10 30	COORDINATION	Y.D.L.

DATE	EMISSION	PAR

**MLC**  
 MLC ASSOCIÉS inc.  
 Siège Social:  
 2990 Avenue Pierre-Péladeau, bureau 400, Level 450-687-7077  
 www.mlcassociés.com

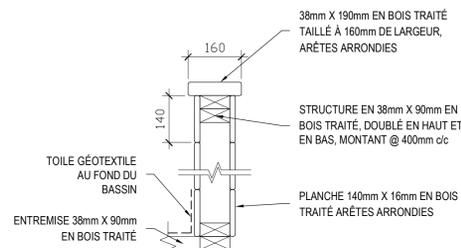
**Office municipal d'habitation de Montréal**

**HABITATION COLERAINE SAINT-GABRIEL (#336)  
 REMPLACEMENT DES PORTES, FENÊTRES, AVANT-CORPS, BALCONS ET ESCALIERS**

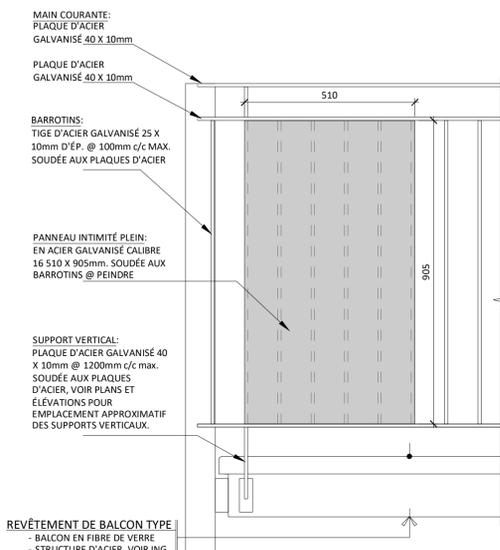
2344 - 2354 RUE AUGUSTIN-CANTIN, Montréal  
 2321 - 2341 RUE SAINT-CHARLES, Montréal

**DÉTAILS AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR**

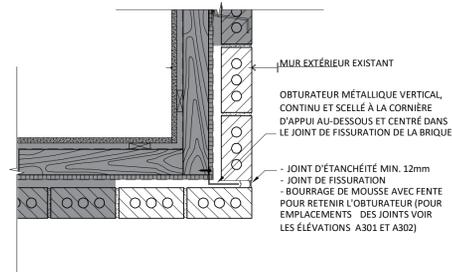
CHARGÉ DE PROJET	
YANNICK DES LANDES, arch.	
DATE	RÉFÉRENCE CLIENT
	336-5615
DESSINÉ	PROJET NO.
	22-605
ÉCHELLE INDIQUÉE	PAGE
FICHER	
605-A500	<b>A-602</b>



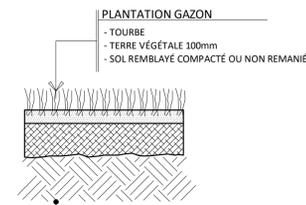
**COUPE BAC À PLANTATION** 05  
 1:10 A-602



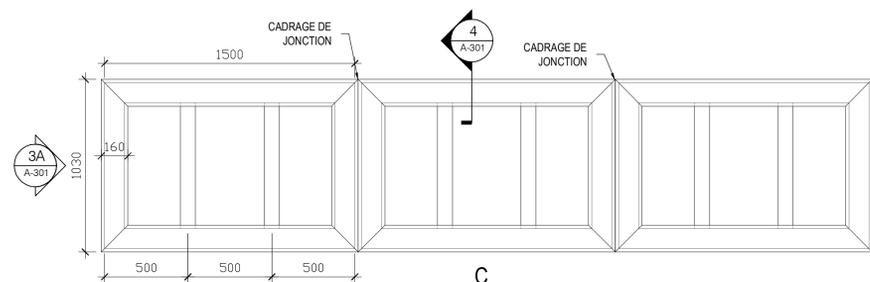
**ÉLEVATION BALCON / PANNEAU PLEIN** 04  
 1:10 A-602



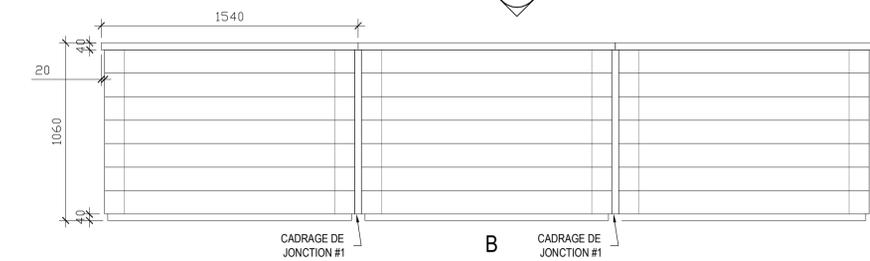
**DÉTAIL TYP. JOINT CONTRÔLE** 03  
 1:10 A-602



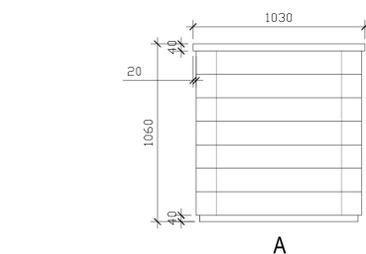
**DÉTAIL DE PLANTATION DU GAZON** 02  
 1:10 A-602



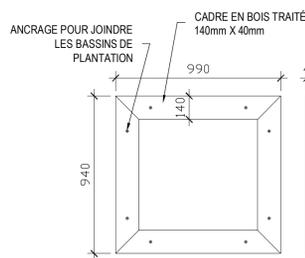
**3B**  
 A-301



**3A**  
 A-301



**A**



**CADRAGE DE JONCTION ENTRE LES BASSINS**

**BACS À PLANTATION** 06  
 1:20 A-602



**TABLE À PIQUE-NIQUE:**  
 - CADRE EN "A"  
 - PLANCHES DE PIN TRAITÉ SOUS PRESSION 38 X 140 MM  
 - QUINCAILLERIE EN ACIER GALVANISÉ  
 - DIMENSIONS (MM): 1830 L. X 1500 P. X 710 H.

**TABLE À PIQUE-NIQUE** 08  
 AUCUNE A-602

**SPÉCIFICATIONS**

Structure : Tubes d'acier 51mm x 76mm x 3mm et tuyaux d'acier Ø38mm x 2mm  
 Fini : Galvanisé à chaud

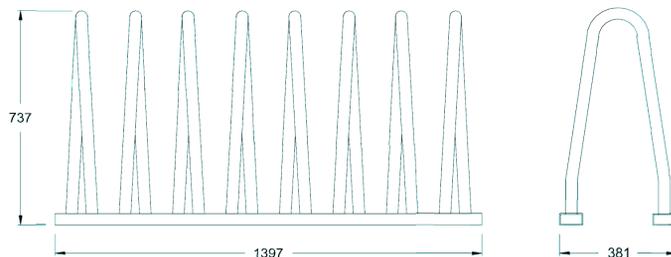
**DISPONIBLE**

5911-7 Support à 7 vélos

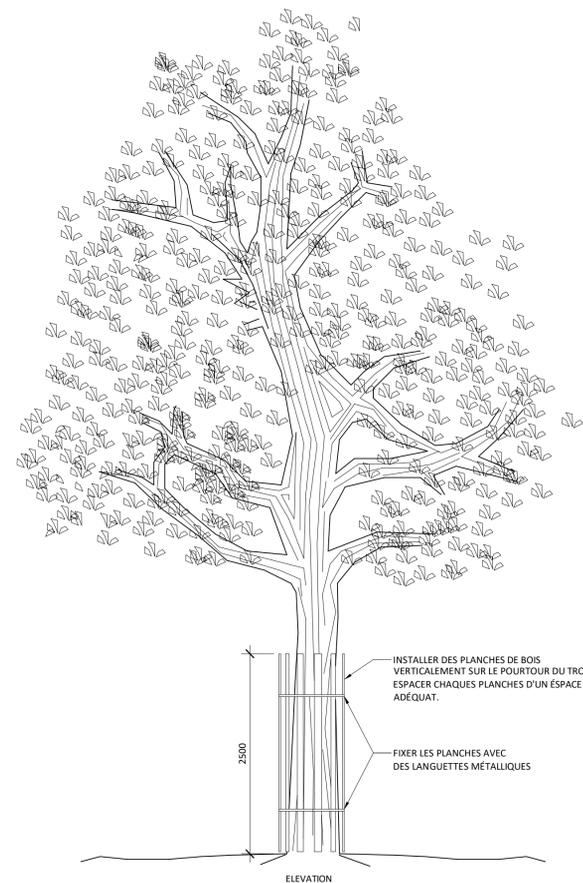
**INCLUANT**

QAV Ce support sera fixé à l'aide de manchons de scellement à filetage interne HDI 10mm et de boulons anti-vandalisme en acier inoxydable. Voir Détail - QAV

Profondeur : 381mm Longueur : 1397mm Hauteur : 737mm Poids : 32kg



**SUPPORT À VÉLOS** 07  
 AUCUNE A-602



**TYPIQUE - PROTECTION D'ARBRE EXISTANT** 01  
 1:10 A-602